Contributors

Labonnardière, P. F. Université de Paris.

Publication/Creation

A Paris : De l'Imprimerie de Didot Jeune, 1820.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/de8c2d7h

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

DISSERTATION

N° 194.

SUR

LA RAGE ET L'HYDROPHOBIE;

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris; le 5 août 1820,

PAR P. F. LABONNARDIÈRE, de Crémieu,

Département de l'Isère ;

DOCTEUR EN MÉDECINE;

Bachelier ès-leures ; ancien Elève des hôpitaux civils de Paris.

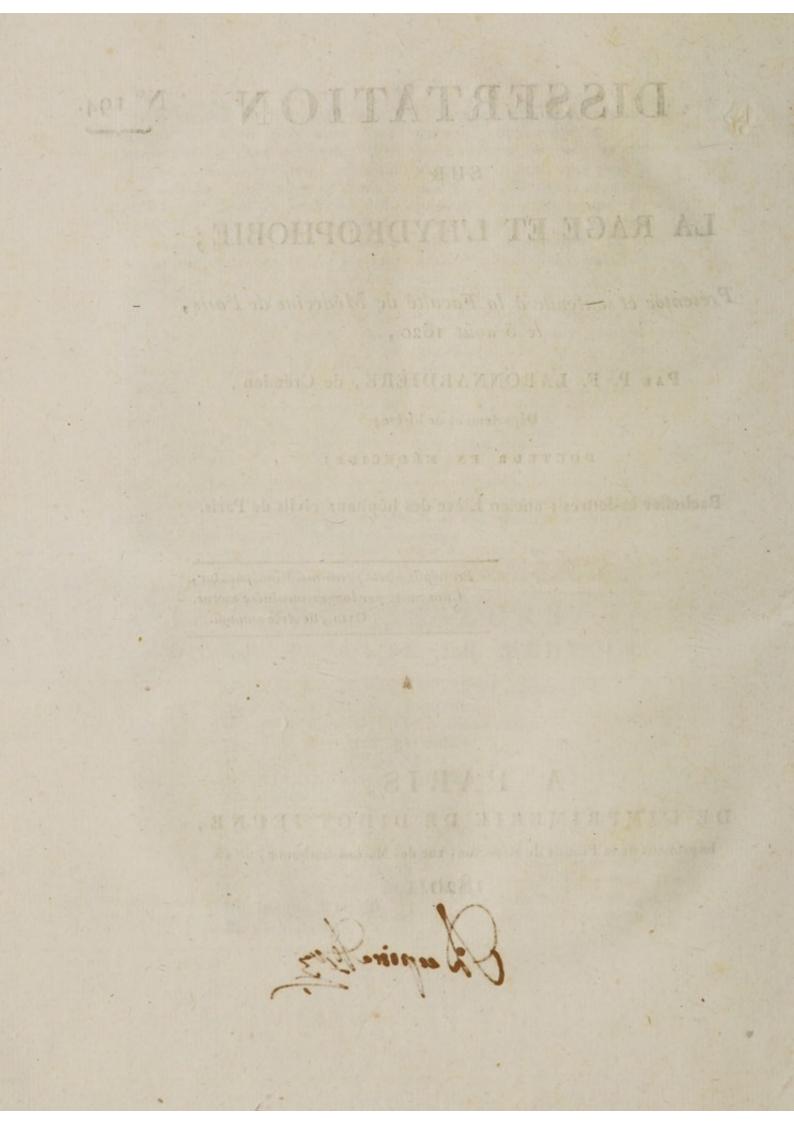
Principiis obsta; serò medicina paratur, Cùm mala per longas invaluére moras. OVID., de Arte amandi.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorhonne, n.º 13.

1820.



OPTIMO ET DILECTISSIMO PATRI,

Medicinæ Doctori ; Societatum medicarum parisiensis, lugdunensis, etc., Sodali.

Pro debitis quæ persolvendi nunquàm potestas, desiderium autem semper aderit.

CARISSIMO FRATRI,

Medicinæ Doctori.

Fraternæ amicitiæ pignus.

DOMINO DOUBLE,

Medicinæ Doctori ; honoratissimæ Legionis Equiti, etc.

Reverentiæ et grati animi testimonium.

· 15-11000

P. F. LABONNARDIÈRE.

OPTIMO ET DILECTISSIMO PATRI,

Medicinia Domari ; Societatum medicarum parisiensis, Ingdu-

Pro debitis qua persolvendi nunquim potestas, desiderium

CARISSIMO FRATRI,

Medicina Doctori.

Fretesna amicitia piguns,

DOMINO D'OUBLE,

Medicine Doctors ; bonoratissime Legionis Equit, etc.

Beverencire et grati animi testimonium.

Contraction Ling

P. F. LABONNARDIÈRE.

DISSERTATION

SUR

LA RAGE ET L'HYDROPHOBIE.

Un événement malheureux, qui a répandu le deuil dans ma patrie, a plus spécialement dirigé mon attention sur une maladie dont le caractère atroce effraie et repousse, autant que l'insuffisance et l'inutilité trop souvent constatées des plus puissans secours de l'art découragent et désespèrent. D'autres considérations se sont présentées pour encourager mon zèle et soutenir mes efforts. J'ai eu à méditer sur des observations recueillies par mon père, mon premier maître, et par mon frère, mon meilleur ami. Dirigé par leurs conseils, aidé de leurs lumières, et riche de leurs expériences, j'ai mêlé mes recherches et mes méditations à leur pratique et à leurs jugemens.

C'est dans cette position que, sans me dissimuler les difficultés de la matière et la faiblesse de mes moyens, j'ai choisi la rage pour le sujet de ma dissertation inaugurale. Les ravages produits par une louve enragée, qui a porté la désolation dans vingt-trois familles, ont fourni les observations qui formeront la base de ce travail. J'emprunterai les notices conservées par mon père et mon frère, qui ont été les tristes témoins de cette calamité. Puissionsnous, en réunissant ainsi nos efforts, confirmer quelques vérités, ou au moins détruire quelques erreurs dans le choix des moyens destinés à prévenir l'explosion d'un fléau qui entraîne avec lui la eonsternation et la mort !

OBSERVATION I^{re}. J. P. David, âgé de 20 ans, d'une constitution lymphatique, quoique fortement musclé, fut assailli, le 22 mai 1817, par une louve furieuse, qui, en quelques heures, avait parcouru plusieurs communes, abordant les habitations, accourant au bruit et aux menaces, mordant les hommes et les bêtes qu'elle rencontrait, sans les dévorer. Dans la lutte terrible que David eut à soutenir, il reçut une blessure sur les muscles bifémoro-calcaniens de la jambe droite, à travers un tissu de coton, et dix-huit autres coups de dents à nu, dont plusieurs avaient déchiré les tégumens des mains et des avant-bras. Il ne put se rendre maître de l'animal enragé qu'en introduisant et tenant fortement dans sa gueule la main et l'avant-bras droits, dont les plaies restèrent exposées à l'action virulente de la salive pendant plusieurs minutes qu'on mit à venir à son secours pour assommer cette bête féroce.

David fut amené à Châtelan, distant d'un quart de lieue de l'endroit du combat. On lava alors, mais trop superficiellement, avec de l'eau vinaigrée, les blessures, qui saignèrent peu; et le malade vint de suite à Crémieu, distant d'une lieue et demie. Un officier de santé, après avoir dilaté quelques-unes des plaies, les cautérisa avec une solution de deuto-chlorure de mercure (sublimé corrosif), n'ayant pas, dans le moment, d'autre caustique à sa disposition. Quatre heures après, le sang arrêté laissant voir des escharres trop superficielles et incomplètes, on répéta la cautérisation avec l'hydrochlorate d'antimoine (muriate d'antimoine) liquide. Mais les escharres déjà existantes ne permirent pas de brûler les chairs imprégnées de virus jusqu'à la profondeur de plusieurs lignes, comme on le fait d'ordinaire. On aurait préféré le fer incandescent, si les plaies, surtout celles des avant-bras, n'eussent pas été trop voisines des tendons, vaisseaux et nerfs, qui méritaient d'être respectés.

Le blessé but, pendant plusieurs jours, le matin à jeun, un verre de suc de plantes amères et aromatiques, recommandées par les docteurs *Paulmier* et *Saillant* (Mém. de la soc. roy. de méd.), comme propres à activer la plupart des sécrétions dépuratoires, surtout les urines et la perspiration eutanée. Le marc encore humide de ces plantes était appliqué sur les plaies, dont il stimulait doucement les chairs et activait la suppuration.

Le malade eut, pendant quelques jours, par intervalles, un peu de fièvre. Depuis le 1^{er} juin, on lava les plaies avec de l'acide chlorique (muriatique suroxygéné), lequel, étendu dans l'eau en forme de limonade, fut aussi pris à l'intérieur. Le 8, la mort d'un des blessés, qui eut lieu à l'hôtel-Dieu de Lyon, avec tous les synptômes de la rage, nous confirma que la louve en avait été elle-même réellement atteinte. Ce triste événement nous ayant en même temps convaincus que l'acide chlorique, employé par M. Bouchet, chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Lyon, avait trompé les espérances de ce praticien, nous l'abandonnâmes et fîmes usage du proto-chlorure de mercure (calomélas), et de la belladone à l'intérieur; mais l'indocilité du malade nous empêcha de les continuer aussi long-temps que nous l'aurions désiré.

Le 9, on lui annonça imprudemment qu'une truie mordue par la louve venait de périr de la rage. Cette nouvelle l'affecta vivement; on parvint cependant à le rassurer. Il eut encore à lutter plusieurs fois dans la suite contre l'impression des nouvelles qu'il pouvait acquérir de la mort de ses malheureux compagnons. Les plaies marchaient vers la cicatrisation trop promptement à notre gré; nous les pansâmes avec l'onguent mercuriel animé par les cantharides, pour entretenir la suppuration. Cependant David ne présenta rien de particulier jusqu'au 16 juillet. Alors, oubliant tous nos conseils sur les avantages d'un régime adoucissant pour émousser l'irritabilité générale, qu'augmente toujours la frayeur inséparable de pareils événemens, il buvait du vin comme à son ordinaire, s'exposait tous les jours aux ardeurs d'un soleil brûlant, dans de longues courses à cheval; il ne voulut plus se laisser panser avec l'onguent mercuriel cantharidé, malgré nos vives sollicitations, et les plaies se fermèrent, à l'exception de deux. Il faut avoir suivi de pareils malades pour sentir combien il est difficile, sans employer l'influence trop dangereuse de la peur, de prendre sur eux cet ascendant qui serait si nécessaire au médecin pour maîtriser toutes leurs volontés.

Le 15 juillet, 55° jour, David offrit une altération évidente dans son moral. Le temps était très-chaud; il monta à cheval, sans but, galopa long-temps, revint jouer à la boule et boire de la bière. Rentré chez lui, il soupa comme à l'ordinaire, mais dormit peu. Le 16, ses propos étaient brusques, et sa physionomie avait quelque chose d'égaré. Il se plaignit de douleurs vives à la tête et dans les parties blessées; il fut saisi d'un spasme général et comme tétanique, qui ne dura que quelques minutes. Le soir, il soupa encore, mais il ne but qu'une seule fois et avec des signes de souffrance. Il fut entièrement privé de sommeil pendant la nuit, et sua de manière à mouiller une chemise. Le 17 au matin, il se trouva beaucoup mieux : ce jour-là et le lendemain il garda le lit, but avec facilité une infusion de fleurs de tilleul et de chèvrefeuille; il sua naturellement avec tant d'abondance, qu'il mouilla dix-sept chemises.

Le 19, il sortit et reprit son train de vie ordinaire ; il était dans l'état naturel ; son esprit était parfaitement calme. Le 22, une médaille que le gouvernement avait décernée à sa bravoure lui fut remise avec pompe. L'émotion de la joie, et un repas animé par le vin, qui s'en suivirent, ne produisirent rien de fâcheux.

Ayant déjà vu périr de la rage treize de nos blessés (un quatorzième était mort de la gravité de ses blessures), nous employâmes auprès de David les instances les plus pressantes pour entretenir ouvertes pendant quelques mois ses plaies, surtout celle de l'avant bras droit, qui était dans le voisinage des vaisseaux et des 43

tendons, derrière lesquels le virus peut se trouver à l'abri des caustiques. La suppuration de ces plaies nous paraissait devoir former un émonctoire toujours utile contre un virus si dangereux; mais il s'y refusa obstinément. Quelques demi-aveux tardifs de sa part nous firent même présumer que, pour se soustraire à la peine de voir rouvrir ses plaies, il cacha la sensation douloureuse que lui causèrent les cicatrices avant la funeste catastrophe qui le menaçait, et qu'il accéléra par son indocilité. Il nous laissa ainsi le regret de n'avoir pu tenter au moment favorable les moyens que nous nous proposions de mettre en usage.

Les 8 et 9 septembre, se croyant affranchi de tout danger, David fit un voyage, dans lequel il passa la nuit avec d'autres jeunes gens à boire du vin et des liqueurs spiritueuses, et se livrant à d'autres excès propres à porter beaucoup d'irritation sur le système nerveux, et principalement sur l'estomac. Il en revint malade, et vomissant ce qu'il avait mangé ; et comme si toutes les fatalités l'avaient poursuivi, dans un dernier voyage qu'il s'obstina à faire le 10, jour si chaud, que la main avec laquelle il tenait la bride fut frappée d'une rougeur érysipélateuse, son cheval fut mordu par un chien qui le poursuivit avec fureur. Il nous a avoué depuis qu'il éprouva alors une émotion si violente, qu'il craignit de tomber mort, son imagination frappée lui faisant entrevoir toutes les horreurs d'une nouvelle lutte avec un animal enragé. A son retour, il ne put avaler même de la soupe qu'avec beaucoup de difficulté ; il la vomit bientôt après. C'est ce que nous apprimes le 10 au soir lors de notre visite. Il n'avala en notre présence qu'une cuillerée d'infusion de fleurs de tilleul, en la jetant avec violence dans son gosier. L'arrière-bouche, l'œsophage, l'estomac, étaient très-douloureux, de même que les cicatrices des plaies de l'avant bras et d'un doigt, que nous couvrîmes de languettes vésicantes ; et l'épiderme, enlevé le lendemain, nous laissa voir une couleur livide et sinistre. Comme il s'était manifesté une sueur abondante, et que cette excrétion avait paru former la crise de la première indisposition, nous nous contentâmes d'appliquer

2

avec précaution, et de manière à ne pas interrompre la perspiration cutanée, douze sangsues sur la région douloureuse de l'épigastre. Le malade se sentant soulagé par l'écoulement du sang, sur sa demande, de nouvelles sangsues furent appliquées sur le cou et le devant de la poitrine, de manière à entretenir le soulagement qu'il disait éprouver.

On voulut tenter les onctions avec une teinture d'opium et de camphre, ainsi que des vésicatoires sur la gorge et l'épigastre; mais les agitations spasmodiques du malade s'opposèrent à la continuation de ces moyens. Son esprit était frappé de l'idée de la mort au souvenir de ce que lui avait dit un imprudent, que, dès qu'il éprouverait l'horreur de l'eau, il serait perdu sans ressource. Nous lui donnâmes d'heure en heure, pendant la nuit, un grain d'opium et quatre grains de proto-chlorure de mercure (calomélas). La sueur continua ; le 15 au matin elle était encore abondante, quoiqu'on ne l'eût provoquée par aucun moyen extérieur. Ce même matin, il avala en notre présence une demi - écuellée de bouillon avec un peu de pain, ce qu'il n'avait pu faire la veille. L'éréthisme des voies de la déglutition paraissait s'être relâché ; mais en même temps le pouls avait perdu beaucoup de sa force. Dans une abstence que nous fûmes obligés de faire, le malade se leva, et interrompit ainsi la sueur que les agitations spasmodiques rendaient très-difficile à entretenir. Nous en cûmes d'autant plus de regret, que c'était sur cette sueur que reposaient nos dernières espérances.

Les symptômes allèrent dès-lors en augmentant avec rapidité : la réverbération du soleil, et même une lumière un peu vive, étaient supportées avec peine; la langue, gonflée, blanchâtre et comme macérée, semblait indiquer un état analogue dans la membrane muqueuse des premières voies; le pouls parut concentré, irrégulier, faible et fréquent, comme dans les fièvres nerveuses les plus malignes. Les poumons ne pouvaient supporter le contact de l'air sans se resserrer spasmodiquement, surtout pendant les accès, qui

d'abord séparés par une ou deux heuresde calme, allaient en se rapprochant. Le malade priait alors ses amis de sortir de sa chambre, parce que la moindre agitation de l'air le suffoquait. L'irritabilité de l'estomac était aussi exaltée, au point que le malade y ressentait des douleurs atroces, qui lui faisaient appeler la mort à son secours. Ses efforts pour vomir restaient quelquefois sans effet ; d'autres fois, il rejetait des glaires écumeuses diversement colorées, et même les alimens qu'il avait pris ; car il continuait d'avaler de temps en temps du bouillon avec un peu de difficulté pour la première cuillerée, mais les autres passaient ensuite plus aisément, et c'est ce qui lui répugnait le moins. Il refusa de l'eau vinaigrée et du lait; mais il accepta des raisins, qui lui firent beaucoup de plaisir par le rafraîchissement qu'il en éprouva, quoique la déglutition des premiers grains eût de la peine à vaincre le resserrement du pharynx; il témoignait la joie la plus vive quand il avait réussi à les avaler. Six heures avant sa mort, il mangea un gros morceau de pain et d'omelette sans pouvoir boire de l'eau fraîche qu'on lui avait apportée; il brisa de dépit l'écuelle qui la contenait; il fit même jeter par la senêtre un vase dans lequel il était resté un peu d'urine, dont la vue le molestait. Il ne tarda pas à vomir ce qu'il avait mangé en dernier lieu; et il eut plusieurs selles en diarrhée, qui pouvaient, à la vérité, avoir été facilitées par un lavement. Dans la violence des accès, les yeux étincelans, farouches, et

Dans la violence des acces, les yeux etincelans, larouches, et roulans dans leurs orbites avec l'expression du courroux et de l'épouvante, les lèvres convulsivement écartées, comme dans le rire sardonique, et laissant voir à nu les dents agitées par le tremblement des mâchoires; la bouche écumante, la respiration entrecoupée, la voix rauque et montée au ton de la fureur, annonçaient l'horrible appareil de la rage.

2.3 11

Elle se signalait encore par les convulsions les plus fortes des muscles du cou, qui entraînaient brusquement la tête en arrière; ceux de la poitrine, du bas-ventre et surtout le diaphragme, resserraient convulsivement la base du thorax, comme par une cein-

ture de fer qui, prenant ses points d'appui les plus douloureux sur l'épine du dos et sur l'épigastre, semblait étrangler les principaux organes de la circulation et de la respiration.

Le désir, le besoin, en même temps que la cruelle impossibilité d'avaler quelques gouttes d'eau fraîche pour apaiser une chaleur dévorante dans l'estomac, réfléchissaient sur toute la face les traits du plus affreux désespoir. Le délire ne vint se joindre à ce tableau, capable de glacer le courage le plus intrépide, que dans les derniers accès; et alors, croyant être encore aux prises avec la louve, David appelait d'une voix touchante son père à son secours.

Hors de ses accès, il recouvrait de suite toute sa douceur naturelle. Il ne montra jamais la moindre envie de mordre; il témoignait au contraire la crainte d'avoir blessé avec ses dents, qui quelquefois se resserraient brusquement et malgré lui, les doigts de ses amis qui insinuaient dans sa bouche quelque nourriture ou quelque médicament. Il menaça une ou deux fois de cracher sur ceux qui ne sortaient pas assez promptement de sa chambre quand il l'exigeait; mais il ne se porta jamais à des violences dangereuses pour ceux qui le soignaient.

Le dernier jour, il lui fut impossible de rester couché ni assis ; on eût dit que les efforts violens auxquels il était obligé pour se tenir debout étaient un moyen de relâcher les autres spasmes qui le tourmentaient; ce qui consumait rapidement ses forces. Demi-heure avant sa mort, tremblant sur ses muscles convulsés, il tomba sur le plancher, où il resta en défaillance pendant quelques minutes ; dans un moment où il avait fait sortir ses amis de sa chambre. Il se relevace pendant seul pour se remettre sur son lit, jouissant de tous ses sens; et au moment où on allait faire des prières pour lui, il se mit à genoux pour recevoir les dernières consolations de la religion, qui, dans la violence de ses accès, avaient beaucoup contribué à calmer son désespoir. Il rendit le dernier soupir après quarante-huit heures d'angoisses convulsives, et le cent-vingtième jour de son funeste combat avec l'animal enragé. Il était allé cou-

hres

rageusement à sa rencontre dans l'intention, d'en préserver son père. Ainsi périt cet infortuné jeune homme, victime de sa piété filiale, et digne d'un meilleur sort.

Existait-il déjà le 55.° jour, chez David, un développement du travail rabien, marqué par les douleurs des cicatrices, par l'état convulsif, par un commencement d'aversion pour les liquides et de peine pour avaler? Ce travail rabien avait-il été entravé par les sueurs abondantes? Ces mêmes sueurs, en se présentant dans la dernière maladie, auraient-elles pu encore devenir critiques, sans l'irritation, peut-être déjà inflammatoire, produite par les excès en boissons spiritueuses, à la suite desquels se déclarèrent immédiatement les vomissemens et la difficulté d'avaler?

Aurait-on pu détruire cette complication funeste, si l'on eût été appelé au moment propice pour employer avec quelque espérance de succès une saignée qu'on avait projeté de porter, sinon jusqu'à défaillance, au moins jusqu'au plus grand relâchement possible des forces musculaires, saignée dont l'à-propos n'a souvent que quelques heures?

Les malheureux blessés par la louve enragée, le même jour que David, étaient au nombre de vingt-deux : ceux qui ont été mordus à nu, soit à la tête, soit ailleurs, sont tous morts, ou de la gravité de leurs blessures, ou de la rage, excepté J. Chamberaud, d'Hières, Louise Burlet, et peut-être C. Gay, de St.-Baudile.

Plusieurs de ces blessés se trouvant à des distances trop considérables pour pouvoir être observés avec exactitude, nous laisserons peut être quelques détails importans à désirer dans leur histoire. Cependant, pour la tracer, nous avons joint à ce que nous avons pu voir nous-même les renseignemens que nous ont donnés MM. Maurin, Fontan et Beaufrère, qui étaient à portée de suivre ces malheureux. Nous nous sommes éclairé des excellentes observations publiées par MM. Girard et Trolliet, avec qui nous avons eu une correspondance instructive. Nous devons des remercîmens particuliers à M. Bouchet, qui, malgré sa répugnance à reporter les yeux sur le tableau des malheureuses victimes qu'il a vues périr, a bien voulu lire notre dissertation, et nous communiquer quelques remarques qui ont été pour nous d'un grand prix.

OBSERVATION 11.º J. Chamberaud, âgé de 60 ans, fût mordu audessus du coude gauche, couvert seulement d'une chemise, laquelle fut entièrement déchirée par plusieurs dentées qui pénétrèrent profondément dans les tégumens mis à nu, et exposés ainsi pendant plusieurs minutes à l'impression immédiate de la bave vénéneuse. Cette scène d'horreur se prolongea au point que le patient désirait ardemment de voir le membre entièrement arraché, tant il souffrait du tiraillement de la peau violemment déchirée; il prit enfin le parti, pour faire lâcher prise à l'animal, de pousser avec force, comme un coin, entre ses mâchoires, les doigts de la main droite, qui, dans cette manœuvre, reçurent quatre blessures sanglantes. Chamberaud reçut de plus, à la lèvre inférieure, une blessure qu'il ne pouvait attribuer avec certitude aux dents plutôt qu'aux griffes de la louve. Le lieu du combat se trouvait à deux pas d'un ruisseau, dans lequel il lava de suite, avec soin et à grande eau, toutes les parties blessées. Lorsqu'il arriva à son habitation, distante d'un quart d'heure, les plaies furent soumises à de nouvelles lotions, et couvertes d'un cataplasme émollient. Chamberaud se transporta le lendemain matin à Lyon, où les blessures furent cautérisées, les unes avec le fer incandescent, les autres avec l'hydro-chlorate d'antimoine liquide (muriate). Le surlendemain il se rendit à Thurins, village situé près de Lyon, où on lui administra un liquide aromatique dans lequel paraît dominer l'odeur de la rue, et dont on lava aussi les plaies après les avoir raclées et fait saigner avec une lame de fer. On avait préalablement disséqué les escharres, dont on blâma les auteurs, comme ayant commis une cruauté inutile. On lui recommanda de faire les pansemens suivans, d'abord avec du sel et du vinaigre, puis avec un mélange de vin et d'huile.

Les plaies de Chamberaud fournirent un pus abondant et épais ;

les cicatrices, parfaites au bout d'environ un mois, sont redevenues très-douloureuses par intervalles, et ont maintenant cessé de l'être, si ce n'est quand il comprime le coude et les doigts blessés. Il a eu, pendant les trois premiers mois, des nuits inquiètes, sans sommeil, ou troublées par des rêves relatifs à son combat avec la louve, ce qui l'obligeait à sortir du lit pour se promener en plein air. Aujourd'hui il jouit de sa santé ordinaire.

OBSERVATION III.^e Louise Burlet, âgée de 22 ans, fut mordue à la tête, où elle reçut plusieurs coups de dents avec effusion de sang. Comme elle se trouvait auprès d'un ruisseau, sa mère, la voyant en sanglantée, la fit laver de suite à grande eau, et avec le plus grand soin; après quoi elle se rendit chez M. Beaufrère, qui, environ deux heures après l'événement, racla ses plaies, et y fit brûler de la poudre à tirer. Elle alla ensuite prendre le remède de Thurins; elle continue à se bien porter.

OBSERVATION IV. C. Gay, de St. - Baudile, âgé de 12 ans, fut mordu à la paupière supérieure de l'œil gauche, près l'angle externe. La plaie était peu étendue et peu ensanglantée. Il se rendit chez M. Beaufrère pour y être lavé et cautérisé, et il partit le lendemain pour aller faire le traitement de Thurins. Il est mort le 12 juin 1818, par conséquent plus d'un an après l'événement, d'une maladie qui commença par de violentes douleurs de tête, et qui dura plus de quinze jours, avec des coliques peu vives, mais continues, et des symptômes de fièvre nerveuse avec stupeur, sans qu'il se soit manifesté de douleurs à la cicatrice, ni d'aversion pour l'eau, suivant le rapport de M. B., qui ne l'a vu qu'une fois dans sa maladie. Dans les derniers jours de sa vie, sa mère, lui présentant une grappe de groseilles, ent les doigts pinces par ses dents qui s'avancèrent en se resserrant brusquement et malgré lui, mais sans effusion de sang et sans suite fâcheuse. Ce symptôme, que nons a communiqué le respectable pasteur du lieu, et que nous apprécieOBSERVATION V.^e Neyret, de Châtelan, âgé de 45 ans, fut mordu au bras droit, où il reçut trois coups de dent. Un de ses voisins fit brûler de la poudre à tirer dans ses plaies, qui furent ensuite cautérisées avec une solution de deuto-chlorure de mercure (sublimé corrosif). Ses blessures, faites à travers des vêtemens de laine et une chemise, n'ont pas eu de suites fâcheuses, non plus que chez les autres individus également blessés à travers des habillemens épais.

OBSERVATION VI.^e Légre Causance, de Bonvesse, âgé de 30 ans, fut mordu au bras gauche, où il reçut deux coups de dent à travers deux manches de drap très-épais. Il fit le traitement de Thurins. (*Voy*. l'obs. II.^e) Le 52.^e jour de son accident il se plaignit d'une douleur à la gorge et d'une difficulté à avaler. Comme on craignait le développement de la rage, on le fit partir pour l'hôtel-Dieu de Lyon; mais, arrivé à Crémieu, il refusa d'aller plus loin. On se contenta de lui donner, pendant quelques jours, du proto-chlorure de mercure (calomélas) et de l'opium. Sous l'usage de ces moyens, il eut des sueurs abondantes, et son rétablissement fut parfait.

OBSERVATION VII.^e Louise Vacher, d'Hières, âgée de 20 ans, fut atteinte à la lèvre inférieure par deux égratignures faites par les griffes de la louve; elles furent cautérisées par précaution. Sa santé n'a nullement été altérée.

OBSERVATION VIII.^e V. Escalier, de Parmilieu, âgé de 30 ans, fut mordu à une jambe, où il reçut deux coups de dent à travers un pantalon d'un tissu épais; les plaies étaient peu considérables. Il continue à se bien porter, quoiqu'il n'ait fait d'autre remède que

muladie. Dans, les depuers jours de sa vie., su mère, lui présentant

des lotions avec une décoction de ruue et d'autres plantes aromatiques dans du vinaigre.

OBSERVATION IX.^c Meissin, âgé de 17 ans, fut mordu au bras, à travers une manche de laine; la peau, pénétrée par deux coups de dent, fut cautérisée avec l'hydro-chlorate d'antimoine liquide (muriate). Dix-sept jours après son accident, il a perdu, de la rage, une bête à cornes, mordue par la même louve, sans que cet événement ait altéré sa santé.

OBSERVATION x.^e Rhône, de Parmilien, âgé de 60 ans, fut blessé par les dents ou les griffes de la louve à l'épaule, à travers sa chemise et un gilet, qui furent ensanglantés; il fut lavé quelques heures après avec une décoction de menthe salée; il continue à se bien porter.

OBSERVATION XI.^c Marie Deschamps, de Charète, âgée de 9 ans, fut mordue au visage, et perdit beaucoup de sang par l'ouverture d'un rameau de l'artère temporale; on employa dès le lendemain l'acide chlorique (muriatique suroxygéné) en pansemens et en limonade pendant plus de deux semaines. Le 10 juin, elle se plaignit de céphalalgie, de violentes coliques avec sentiment d'une chaleur brûlante, qui de l'estomac montait au gosier. La cicatrice parut gonflée et livide; on la couvrit d'un vésicatoire, et on fit à l'entour des frictions mercurielles. La vue de l'eau lui causait des mouvemens spasunodiques, pendant lesquels l'urine était chassée convulsivement de la vessie. Elle se soulageait en mordant son mouchoir pendant ses accès, dont la violence obligea son père de l'attacher sur son lit; elle l'en remercia, disant qu'elle se sentait l'envie de mordre. Elle mournt après quatre jours de souffrances.

OBSERVATION XII. Cl. Thollon reçut au visage des blessures graves, qui furent cautérisées, deux heures après l'événement, avec

5

de la poudre à tirer. On commença le lendemain à laver soigneusement les plaies avec de l'acide chlorique (muriatique suroxygéné), et on continua pendant quelques jours à les panser avec des linges imbibés de cet acide; le blessé alla ensuite prendre le remède de Thurins (Voy. l'obs. 11.^e)

La rage se manifesta le 58.° jour après l'événement, par de violens maux de tête et une douleur à la gorge. Le jour suivant, les nausées, l'inappétence et l'impossibilité de boire, si ce n'est très-peu de lait; de légers mouvemens convulsifs se manifestèrent pour être bientôt remplacés par un état d'adynamie sans douleur vive, sans fureur. Il annonça tranquillement, et sans se tromper, le 40.° jour comme le dernier de sa vie.

OBSERVATION XIII.⁶ M. Paviot, âgé de 15 ans, eut la partie supérieure du cuir chevelu détachée d'une tempe à l'autre; une dent de la louve sillonna profondément le pariétal gauche. Arrivé le lendemain à l'hôpital de Lyon, il eut de la fièvre, suivie de céphalalgie, et qui alla en augmentant avec la rougeur de la face, et un pouls élevé et fréquent.

Il succomba le 14.° jour, à compter de la morsure, après avoir éprouvé un assoupissement profond, une paralysie des organes de l'ouïe et de la vue, avec immobilité de l'iris, et des contractions convulsives dans les muscles de la moitié droite du corps, tandis que le côté gauche était paralysé. Il mourut sans montrer de symptômes de rage, d'une inflammation du cerveau, terminée par la suppuration que manifesta l'ouverture du cadavre. On trouva sur toute la surface du cerveau et du cervelet une couche purulente, dans laquelle se confondait la pie-mère. On ne pouvait détacher cette couche épaisse, adhérente au cerveau, sans déchirer ce viscère, qui présentait une teinte rougeâtre, s'étendant seulement à deux ou trois lignes de profondeur. On ne vit qu'un peu de sérosité dans les ventricules latéraux. OBSERVATION XIV.^e Cl. Mayen, âgé de 36 ans, fortement constitué, fut mordu à la main droite, au-devant de l'oreille gauche, et à la lèvre supérieure, qui fut profondément déchirée. Ces plaies furent cautérisées par M. *Fontan*, avec le fer incandescent, quatre heures après l'événement. Elles furent lavées, avant et après la cautérisation, avec l'ammoniaque, qui fut administrée à l'intérieur, étendue dans suffisante quantité d'eau. Ces opérations avaient été précédées d'une saignée.

Entré le lendemain à midi à l'hôtel-Dieu de Lyon, on cautérisa de nouveau, avec le fer rougi à blanc, ses plaies, excepté celle de la lèvre, qu'on se contenta de laver avec soin. Les pansemens furent faits avec des linges imbibés d'acide chlorique (muriatique suroxygéné), suffisamment étendu d'eau pour n'être pas trop irritant. Ce même acide fut pris à l'intérieur sous forme de limonade. Ce traitement, interrompu seulement le 8.º jour, que le malade employa à aller prendre le breuvage de *Thurins* (*Voy.* l'obs. II.º), fut continué pendant deux semaines.

Le 5 juin, il resta pendant deux heures exposé à un soleil ardent, qui produisit une céphalalgie dont la violence alla en augmentant jusqu'au lendemain. Le 6, il mangea peu et refusa de boire; il ne tarda pas à éprouver, à l'aspect de l'eau, un frissonnement suivi de suffocation. Les yeux et le visage très-animés, le pouls dur, élevé et fréquent, les plaies douloureuses, décidèrent à une saignée abondante, qui diminua la douleur de tête. Le soir, un nouvel accroissement des symptômes fit réitérer la saignée, qui amena un soulagement moins sensible.

Le 7, la respiration convulsive, l'horreur des liquides, l'assoupissement troublé par des rêves, l'élévation du pouls, le visage coloré, portèrent à pratiquer une troisième saignée, qui ne procura aucun calme, non plus que 27 grains d'opium et 9 grains d'extrait de belladone, pris en vingt-quatre heures. Le malade détachait avec peine quelques crachets écumeux, et ne pouvait plus avaler des bols de camphre et de musc, qui lui furent prescrits. Les selles devinrent rarcs, ainsi que les urines, qui étaient plus colorées quoique transparentes; le pouls était moins élevé, plus fréquent; la peau se couvrit d'une légère sueur générale.

A quatre heures du soir, les agitations convulsives de l'abdomen et de la poitrine, la sensation d'une chaleur brûlante, une suffocation presque continue et le spasme hydrophobique, augmentèrent au point que le malade appelait la mort à son secours. Il espérait cependant encore quelque soulagement d'une saignée qu'il demanda avec instance; mais, pendant que le sang coulait, il se leva brusquement, sans vouloir qu'on fermât la veine; il tomba de faiblesse.

Cette scène d'horreur devenait de plus en plus affligeante pour le praticien, qui voyait périr sous ses yeux des victimes infortunées réclamant de la manière la plus touchante des secours qui sont encore à découvrir. On voyait avec attendrissement M. Bouchet prodiguer à ce malheureux ses soins et ses consolations; l'aider, en le soutenant par le bras, à faire quelques pas, dans l'espérance de calmer ses agitations jusque dans les derniers momens de sa vie, où elles devinrent si violentes, qu'on fut obligé de l'attacher sur son lit, où il expira vers six heures du soir. Si les détracteurs de la médecine, réduite par son impuissance, dans certains cas, à des fonctions consolatrices, assistaient à de tels spectacles, il est probable que la plume critique leur tomberait des mains; ils reconnaîtraient que cet art a aussi ses héros.

Le cadavre, ouvert le lendemain matin, avait peu d'odeur; les membres étaient roides, la joue mordue gonflée et livide; la piemère offrait une rougeur vive dans toute l'étendue où elle revêt le cerveau, et une infiltration séreuse au niveau de la fosse temporale gauche; le cerveau, ramolli, contenait peu de sérosité dans ses ventricules; la lame de l'arachnoïde, qui adhère à la dure-mère, dans le canal vertébral comme dans le crâne, avait une faible teinte rose. On trouva la bouche et le pharynx secs et d'un gris pâle, les glandes salivaires dans leur état naturel; on vit dans le larynx une rougeur qui, augmentant dans la trachée-artère, prenait la teinte de lie de vin dans les bronches, qui étaient remplies d'une mucosité écumeuse et sanglante.; les poumons étaient d'une consistance molle et d'un rouge brun; le cœur, ramolli, contenait du sang noir dans ses cavités, hors le ventricule gauche, qui était vide. En piquant le ventricule droit, on en fit sortir de grosses bulles d'air dans des vésicules d'un sang vermeil; l'œsophage, d'un gris pâle, présentait, dans sa partie inférieure, une rougeur qui gagnait la membrane muqueuse de toute la partie gauche de l'estomac, dont le reste paraissait enduit d'une pulpe grisâtre; le pylore était resserré, et les intestins distendus par des gaz; le foie était peu volumineux, ramolli, d'un gris brun, et laissant échapper pen de sang par la division de son tissu.

OBSERVATION XV^e. P. Berthet, fortement constitué, âgé de 61 ans, eut, par la morsure de la louve, la lèvre inférieure profondément déchirée. La plaie fut cautérisée le lendemain à l'hôtel-Dieu de Lyon, au moyen du fer incandescent; elle fut ensuite pansée avec l'acide chlorique étendu d'eau, qui fut aussi pris à l'intérieur en limonade. La mort de ses compagnons et le spectacle d'une femme en proie à des convulsions tinrent Berthet dans une inquiétude continuelle depuis le 17 jusqu'au 26 juin, où il se plaignit d'une faiblesse générale et d'une légère céphalalgie, qui se dissipa le jour suivant.

Le 28 juin, à cinq heures du matin, il ne put manger qu'une partie de sa soupe. L'assoupissement, la pesanteur de tête et la respiration spasmodique lorsqu'on passait la main devant son visage, se manifestèrent en même temps que la répugnance pour les boissons. La cicatrice parut engorgée, quoique sans douleur. On lui donna un lavement préparé avec une décoction de quinquina, à laquelle on ajouta du gaz acide hydro-sulfurique (hydrogène sulfuré), et deux gros d'extrait d'opium, qui produisirent le narcotisme et une roideur convulsive des membres sans aucun changement heureux.

Vers le milieu du jour, l'impossibilité de boire sans suffocation, le visage coloré, le pouls fort et fréquent, décidèrent à faire une saignée de seize onces. On couvrit la tête d'une vessie à demi-pleine de glace pilée. On plaça deux vésicatoires aux jambes, et deux sinapismes aux pieds. On donna fréquemment des bols de nitre et de gomme arabique.

Le lavement qu'on avait donné le matin n'ayant pas été rendu, on en donne un autre, qui, préparé avec le séné, la manne et la crème de tartre soluble, procure deux selles dans l'après-midi. La roideur tétanique des membres persiste, ainsi que l'assoupissement. Appelé à haute voix, le malade laisse voir, entre ses paupières à demi-ouvertes, les pupilles resserrées et fixées vers le ciel. La respiration s'exécute avec lenteur et sifflement. La peau se couvre d'une sueur générale. Vers la fin du jour, il répond aux questions, et retombe de suite dans son sommeil. La face toujours colorée, les spasmes du cou, le pouls très-fort, fréquent et inégal, portent à donner un nouveau lavement purgatif et à appliquer douze sangsues aux cuisses. On renouvelle les sinapismes aux membres inférieurs et la glace sur la tête. La déglutition de quelques gouttes d'oxycrat caché dans un biberon le convulse violemment. Cependaut la nuit suivante il boit une pinte du même liquide.

Le 29 au matin, on continue l'application de la glace et des sinapismes; douze sangsues sont appliquées aux tempes; le malade éprouve des vertiges en se levant pour rendre deux selles. L'assoupissement cesse; le malade prend du bouillon sans difficulté; il continue à se frapper le front avec la main; sa respiration est singultueuse lorsqu'il fait passer l'air par la bouche, et non quand il respire par le nez. On réitère l'application des sangsues et le lavement purgatif; on donne des pilules de camphre et d'assa-foetida; la chaleur de la peau et la sueur diminuent vers le milieu du jour; et, après avoir eu un peu plus de peine à avaler du bouillon, il recouvre la faculté de hoire une demi-pinte d'eau rougie, moyennant la précaution de fermer les yeux.

Vers la fin du jour il tombe dans un délire tranquille, interrompu par l'aberration de la vue, qui lui représente des fantômes. Il donne cependant des réponses justes; sa tête devient plus libre, et semble débarrassée de l'irritation inflammatoire; mais on reconnaît que la névrose rabienne persiste toujours; la respiration se fait par secousses convulsives et en plusieurs temps à la vue de l'eau ou par l'agitation de l'air ambiant, malgré une nouvelle application de sangsues aux bras et la continuation des autres moyens. Il est fatigué par le bruit que fait la glace appliquée sur sa tête. Le crachotement qui a commencé dans la journée continue à expulser une mucosité écumeuse. Les agitations continuent pendant la nuit suivante; l'abattement du visage, la voix éteinte, le pouls presque insensible, la sueur froide, annoncent la mort, qui termine la scène le lendemain à huit heures du matin.

Le cadavre, ouvert vingt-six heures après la mort, offrait la roideur des membres sans grande altération pour la couleur et l'odeur. La plaie était encore ouverte dans un point. La substance du cerveau, du cervelet et de la moelle allongée, ne paraissait point altérée; les sinus longitudinaux étaient gorgés de sang, de même que la pie-mère, surtout autour des prolongemens antérieurs de la moelle allongée ; le cerveau était couvert d'une couche gélatiniforme épaisse, qui disparut quand on eut fait couler, par la piqure de la pie-mère, la sérosité qui infiltrait ses cellules. On trouva dans les ventricules latéraux un peu de sérosité d'une teinte rougeâtre, teinte qui était aussi celle des plexus choroïdes. Les glandes salivaires conservaient leur état naturel. La trachée-artère paraissait un peu rouge, et les bronches grisâtres, mais sans mucosité. Les poumons étaient rouges, et infiltrés d'air à leur surface et dans le tissu cellulaire de leur partie antérieure. La plèvre costale droite était rouge dans son milieu. Le cœur, mou, offrait le ventricule gauche vide, et ses autres cavités pleines d'un sang noir et liquide,

avec plusieurs points d'une apparence huileuse, qui se montraient aussi dans les veines sous-clavières et dans les sinus cérébraux,

La membrane muqueuse de la bouche et du pharynx était pâle et sans matière écumeuse; l'estomac enduit d'un liquide grisâtre et épais, le pylore un peu resserré; les intestins grêles étaient rouges et contenaient des vers dans les parties les plus enflammées, qui offraient une couleur rouge rose à l'intérieur, et déjà rouge foncé à l'extérieur; le foie était un peu mou, quoique sans altération pour le volume et la couleur.

OBSERVATION XVI^c. J. F. Guyot, âgé de 18 ans, d'une faible constitution, fut mordu sur le dos du nez et à la commissure gauche des lèvres. Il fut cantérisé à l'hôtel-Dieu de Lyon, environ douze heures après l'accident. L'acide chlorique (muriatique suroxygéné) fut employé dans les pansemens et pour la boisson. Le 21 juin, après avoir eu la veille des frissons, il éprouve de la difficulté à boire; le visage est très-rouge, les yeux brillans, la parole et les mouvemens brusques, le pouls élevé, dur, fréquent et régulier. Les plaies, en partie cicatrisées, sans douleur et sans inflammation, sont couvertes de pierre à cautère, qui détruit profondément les tissus nerveux dilacérés par la morsure. Vers le soir, le malade éprouve, à la vue des liquides, un resserrement spasmodique du cou et de la poiurine; le bruit que fait son urine en tombant dans le vase lui cause une impression fâcheuse; on met un vésicatoire à la nuque.

Le 22, malgré l'augmentation des symptômes, il avale, dans les momens de rémission, un peu de pain trempé dans l'eau, un peu de soupe et deux biscuits; un gros d'opium et trois gros de carbonate de potasse, pris à doses brisées en vingt-quatre heures, n'avaient produit ni sommeil, ni sueur; on applique quelques sangsues au cou. Vers la fin du jour, le bas-ventre devient dur et douloureux à la pression; la langue est noire, la salive abondante; les douleurs convulsives de la poitrine et de tout le corps deviennent insupportables; le malade se précipite hors de son lit, et pousse des hurlemens qui font fuir tous les assistans, quoiqu'il ne menace personne. On le trouve mort, couché sur le ventre, le 23 à quatre heures du matin.

Le cadavre, ouvert à midi, était peu fétide ; il offrait de la roideur dans les membres et un peu de coloration dans le visage. A l'ouverture du crâne, on trouva les sinus gorgés de sang, de même que l'arachnoïde et surtout la pie-mère, qui était comme ecchymosée depuis l'origine des nerfs optiques jusqu'au mésocéphale ; les ventricules latéraux contenaient un peu de sérosité rose, et les plexus choroïdes étaient d'un rouge brun ; la substance du cerveau paraissait un peu ramollie; les vaisseaux de la pie-mère, au commencement du canal vertébral, n'étaient que bien légèrement injectés. La membrane muqueuse des voies aériennes était d'un gris pâle dans le larynx, et d'un rouge brun dans la trachée-artère ; les bronches contenaient une mucosité écumeuse ; les poumons, d'un rouge brun, offraient à leur surface des vésienles que le scalpel dissipait en expulsant de l'air. Le cœur contenait du sang noir liquide dans ses cavités, excepté le ventricule gauche, qui était vide et plus ferme ; l'aorte ouverte offrit sa surface interne jaunâtre, beaucoup de bulles d'air mêlées avec le sang, et un caillot gélatiniforme. La membrane muqueuse de la bouche, du pharynx et de l'œsophage, était d'un gris pâle. L'estomac, enduit d'un mucus gris et épais, offrait quelques points rouges et deux vers lombrics. Les intestins étaient distendus par des gaz; une partie du jéjunum était phlogosée et contenait des vers. tires il tombr dans une advounté complete, sans confletir, sains

OBSERVATION XVII.^e F. Sambet, de Mépieu, âgé de 18 ans, faible et timide, fut mordu profondément à la tête; le sang coulant le long de la joue, s'introduisit dans la bouche. Il alla le lendemain prendre le remède du Thurins. (*Voy.* l'obs. n.^e) Le 10 juin, les plaies s'enflammèrent et se rouvrirent; le jour suivant, il eut le visage très rouge, la tête pesante et donloureuse, et des mou-

4

vemens brusques. Une saignée et des bains de pieds le soulagèrent.

Le 12, il survint des vomituritions, qui décidèrent à administrer l'émétique en lavage, lequel produisit son effet; mais les agitations continuant à augmenter, on lui donna le soir en une dose quarante grains d'opium, qui procurèrent un repos de huit heures : les accidens se calmèrent.

Le 16, le malade commença à crachoter. Son respectable pasteur, M. Trolliet, nous assura que, chez les autres blessés qui avaient péri dans le voisinage, ce crachotement lui avait paru le signe le plus décisif de la rage déclarée et mortelle. Le malade passa la journée tantôt levé, tantôt dans son lit, se plaignant de douleurs sourdes dans la tête et dans les entrailles, ayant le pouls serré, fréquent, avec des exacerbations fébriles marquées par des frissons vagues. Quand on l'appelait au milieu de son demi-sommeil, il se retournait avec une vivacité brusque, comme si le bruit ordinaire de la voix l'eût irrité. Il continua cependant à pouvoir avaler le pain et le bonillon de la soupe. On lui administra quelques frictions mercurielles, qui ne produisirent pas d'effet sensible.

Le 19, il fut se promener, manger du fruit et prendre du bouillon, comme s'il eût été près de sa guérison. Mais, vers le soir, les forces l'abandonnèrent ; la plus légère agitation de l'air près de son visage lui causait des suffocations ; il ne put plus boire.

Le 20, il s'entretint tranquillement avec sa famille ; mais la nuit suivante fut occupée par le délire.

Le 21, il se félicitait d'avoir recouvré la faculté d'avaler du jus de pruneaux. du pain et de l'eau vineuse. La nuit ramena le délire; il tomba dans une adynamie complète, sans douleur, sans agitation, et mourut tranquillement le lendemain, à sept heures du soir.

OBSERVATION XVIII.^e F. Pécher, de Mépieu, âgé de 16 ans, reçui à la tempe gauche une blessure peu considérable, dont le sang, coulant sur la joue, pénétra dans la bouche. Il alla le lendemain prendre le remède de Thurins. (Voy. l'obs. u.^e) Il se fit ensuite neuf frictions mercurielles, qui produisirent une légère salivation.

Le 27 juin, il éprouva un violent mal de tête, des envies de vomir, et une lassitude douloureuse dans les membres. Se trouvant mieux après avoir dormi la nuit suivante, il alla le lendemain chez M. Maurin, à déux lieues de chez lui, chercher quelques remèdes, et entre autres un mélange de proto-chlorure de mercure (calomélas), d'opium et de camphre. Son état devint beaucoup meilleur le 29, et il mangea comme à son ordinaire. Le jour suivant, il se trouva assez bien pour vaquer à ses occupations habituelles; mais le soir il éprouva une violente céphalalgie suivie d'un assoupissement profond.

Le 1.^{er} juillet, il refusa de boire, quoiqu'il pût encore manger du fruit; il se sentait suffoqué pour peu qu'on agitât l'air en passant la main devant sa bouche; il passa la nuit sans dormir, tenant des discours (qui eussent été au-dessus de sa portée en état de santé) sur la religion et sur la mort certaine qu'il attendait. Les trois jours suivans, il continua à éprouver l'insomnie, le besoin de parler sans cesse, comme si cet exercice forcé eût été un moyen de diminuer les spasmes de la poitrine. Il survint, par intervalles, des mouvemens convulsifs si douloureux, qu'ils lui arrachaient des cris effrayans. La lumière l'incommodait; il rendait beaucoup de crachats écumeux, et craignait que les assistans ne les touchassent avec leurs pieds nuds; il se sentait comme suffoqué par les efforts qu'il faisait pour vomir des matières sanglantes, et par le moindre mouvement qu'on imprimait à l'air en entrant dans sa chambre. Il mourut le 5 juillet à deux heures du matin.

Le premier jour de sa maladie, l'agilité de ses muscles était augmentée au point que, dans l'intention de causer de la surprise à ceux qui le soignaient, il sauta avec une légèreté incroyable sur un tas de bois distant de dix pieds, et revint se mettre dans son lit en riant. OBSERVATION XIX.⁶ J. B. Rigaud, de Mépieu, âgé de 20 ans, fut mordu à la commissure gauche des lèvres. La plaie fut lavée le jour de l'accident avec de l'eau salée, et pansée comme une plaie ordinaire. Le 24 juin il prit le remède de Thurins. (Voy. l'obs. 11). Il fut ensuite soumis à seize frictions mercurielles, qui produisirent un engorgement des gencives avec salivation. Il prit aussi intérieurement du camphre et du proto-chlorure de mercure. Il resta en proie à une frayeur continuelle, se croyant toujours poursuivi par la louve.

Il arriva à l'hôtel-Dieu de Lyon le 7 juillet. Sa plaie, cicatrisée depuis trois semaines, n'avait subi aucun changement; mais la tête était pesante; les pupilles, extrêmement dilatées, ne se contractaient pas à la lumière; le ventre était resserré. On le saigna le 8, et on le purgea le lendemain. Le 11, il se plaignit de pesanteur de tête et de céphalalgie; le pouls était élevé et le visage coloré. Ces symptômes furent diminués par l'application de six sangsues aux cuisses, et d'un vésicatoire à une jambe.

Le 13, ces symptômes reparurent avec des nausées. Le malade ne voulait rien avaler. On mit quatre sangsues aux tempes. Il demanda qu'on arrêtât le sang, disant que ses forces s'épuisaient. La sensibilité fut exaltée par la douleur du vésicatoire, au point que le malade se croyait perdu. Vers la fin du jour, il prit quelques cuillerées de soupe. Mais bientôt survinrent la respiration courte et précipitée, la parole entrecoupée, l'impatience du bruit le plus léger et le refus de la boisson. On appliqua de la glace sur la tête et des sinapismes aux cuisses. Le malade avala sans peine des bols faits avec le camphre, le musc, l'assa-foetida, la valériane et l'oxyde de bismuth. Il ne put prendre que très-peu d'une mixture où entrait l'huile essentielle de rue. Il se plaignit d'envie de vomir et d'un resserrement à l'épigastre. Un emplâtre camphré appliqué sur cette région y excita la sensation d'un poids très-douloureux : on l'ôta, et on appliqua un vésicatoire à la nuque.

Le 14 au matin, il eut un sommeil troublé par la crainte de

tomber dans un précipice. Une soif brûlante lui faisait désirer de l'eau fraîche, dont la seule vue le suffoquait, aussi-bien que le bruit de l'eau d'one pompe placée à quarante-cinq pieds de son lit, et qu'il ne pouvait apercevoir. Il rendit une selle ; il éprouva depuis midi un calme qui lui permit de boire, quoique avec agitation, une cuillerée d'eau fraîche; mais à minuit les angoisses se renouvelèrent avec force.

Le 15 au matin, forcé par ses gardiens de rentrer dans son cachot, il les frappa des mains, sans témoigner l'envie de les mordre. Les symptômes précédens augmentèrent au point qu'il ne voulait rien avaler. Les crachats écumeux et visqueux, qui étaient rares le matin, devinrent de plus en plus abondans. Il parlait sans cesse, tantôt avec délire, tantôt sensément, se disant appelé à Dieu. Une sueur froide, un pouls faible et fréquent annonçaient la mort, qui arriva après midi, au milieu d'un délire dans lequel le malade, frappant son lit, croyait terrasser l'animal enragé.

L'ouverture du cadavre, faite vingt heures après la mort, offrit les membres roides, sans odeur, des engorgemens dans la pie-mère, les sinus et les plexus choroïdes, un ramollissement dans la substance du cerveau, une rougeur vive dans les bronches, dont la droite senlement contenait une mucosité blanche écumeuse; le tissu cellulaire du médiastin du cou et du mésentère emphysémateux; le ventricule droit du cœur et ses oreillettes contenant du sang très-liquide d'une apparence huileuse; l'estomac contracté, le pylore resserré, et contenant un ver lombric. On trouva huit autres vers dans les différentes parties des intestins grêles, phlogosés.

OBSERVATION XX^e. M. Prévieu, de Pusigneu, âgé de 22 ans, fut mordu à la tête, aux bras et à une cuisse, en luttant pendant plus d'un quart d'heure avec l'animal enragé. Les plaies furent cautérisées avec le fer incandescent, par M. Fontan, six heures après l'événement, avec la plus grande exacutude. Elles furent de plus lavées, avant et après la cautérisation, avec de l'ammoniaque étendue d'eau, dont on fit aussi boire au blessé une forte dose, après l'avoir saigné. On le soumit aux frictions mercurielles, qui, au nombre de dix, déterminèrent un commencement de salivation. Il alla aussi prendre le remède de Thurins. (Voy. obs. 11.°)

Le 24 juin, il commença à se plaindre de maux de tête et d'éternuemens fréquens. Le jour suivant, il se sentit des aphthes dans la bouche et un mal de gorge. Le 26, il éprouva de l'inappétence, et des douleurs sourdes dans les entrailles. Le 27, il eut horreur des liquides ; ses agitations convulsives furent portées au plus haut degré ; il se jetait la tête contre les murs, et s'y déchirait les doigts jusqu'aux os ; il se mordait les bras, et déchirait tout ce qui était sous ses mains.

Le 28, on lui tira environ trois livres de sang. Quoique tenu assis sur son lit, il n'éprouva ni défaillance, ni pâleur pendant cette opération. A mesure que le sang coulait, il sentait diminuer le spasme qui l'étouffait, et ne pouvait assez se louer d'un soulagement qui dura environ trois heures, après lesquelles les angoisses convulsives recommencèrent, pour ne cesser que peu avant sa mort, arrivée le 29 à midi. Il avait pris plusieurs doses d'opium sans en éprouver aucun calme.

Comme on lui avait recommandé à Thurins de ne jamais passer sous des sorbiers, il attribuait sa maladie au miel employé pour ses gargarismes, qui, disait-il, avait été recueilli par les abeilles sur cet arbre défendu. Il ne délira point, même pendant ses accès, après lesquels il demandait pardon aux assistans. Il recommanda d'éloigner sa femme enceinte.

OBSERVATION XXI.^{*} E. Pras, âgé de 18 ans, fut mordu au visage, sur l'arcade orbitaire droite, qui fut fracturée. Il fut pansé avec l'acide chlorique (muriatique suroxygéné). Il alla ensuite prendre le remède de Thurins. (*Vor.* l'obs. 11.^e) Le 6 juin, il se plaignit de maux de tête violens, de coliques et de picotemens dans tout le corps; la plaie se rouvrit pour fournir un pus ichoreux. L'horreur de l'eau ne se déclara que le surlendemain, accompagnée de mouvemens convulsifs et de terreur. La nuit suivante, il fut privé de sommeil. Le 9 juin, il craignait la lumière; la moindre agitation de l'air ambiant lui causait des suffocations; il crachait très-souvent, et faisait des efforts pour vomir. Ses agitations convulsives devinrent si violentes, qu'on fut obligé de l'attacher sur son lit; elles continuèrent sans délire jusqu'à la mort, qui survint le 10, à deux heures du matin. Une saignée faite le second jour l'avait soulagé; mais la teinture d'opium dont on imbibait de la mie de pain, quoique donnée à haute dose, procurait à peine quelques momens de calme; elle irritait le gosier.

Le malade éprouvait un besoin continuel de mordre du pain, avançant précipitamment les mâchoires trop au-delà du morceau offert pour ne pas inspirer à ceux qui le lui présentaient la crainte d'être mordus, quoiqu'il leur dît sans cesse de ne pas avoir peur. Il redoutait tellement l'eau, qu'on ne put jamais faire sortir de sa bouche le nom du fleuve (Rhône), sur lequel M. de Q^{***} lui proposa de le faire conduire à Lyon. Le spectacle effrayant de ses accès convulsifs, qui mirent dans la nécessité de l'attacher sur son lit la veille de sa mort, fit fuir tous les hommes qui l'environnaient. Il ne resta auprès de lui que des femmes, pour aider M. Maurin dans cette opération, qui, quoique cruelle en apparence, soulagea sensiblement ce malheureux, en lui fournissant des points d'appui, soit pour l'effort, soit pour la résistance dans les spasmes douloureux de la rage. Aussi en témoigna-t-il sa reconnaissance de la manière la plus touchante.

On remarquera que c'était déjà une jeune dame qui, auprès de Prévieu, s'était chargée de tenir pendant la saignée le vase destiné à recevoir le sang, afin de faciliter au médecin l'extraction de la quantité nécessaire, sans l'exposer à la dangereuse prévention du peuple, qui s'obstinait à ne voir dans le génie même de l'art conservateur qu'une intention d'accélérer la mort.

Qu'on nous pardonne de suspendre un instant le récit de nos

malheurs, pour payer à ce sexe consolateur et compatissant notre tribut d'admiration et de reconnaissance.

OBSERVATION XXI^c. B. Richerd, âgé de 19 ans, reçui trois dentées au côté droit du cou, et deux à l'avant-bras droit. Il fui cautérisé le lendemain matin à l'hôtel-Dieu de Lyon, au moyen du fer rougi à blanc. Il fit usage de l'acide chlorique à l'intérieur et à l'extérieur pendant huit jours. Il prit ensuite le breuvage de Thurins (voy. l'obs. n^{*}.), avant de retourner à ses travaux ordinaires. Il revint à l'hôpital le 14 juin, ayant déjà le visage animé, les yeux brillans, le pouls fort. Le 15, il mangea peu, et refusa de boire. La céphalalgie, la respiration convulsive à la vue des liquides, et la douleur thoracique dont il se plaignit successivement, quoique ses plaies ne fussent point enflammées, décidèrent à lui faire une saignée et à lui administrer les antispasinodiques et les préparations mercurielles à haute dose. Le 16, les agitations convulsives accompagnées d'une frayeur continuelle, les suffocations allèrent en augmentant jusqu'à la mort, arrivée le 17, à quatre heures du matin.

Le cadavre, ouvert à midi, présenta les membres roides et les plaies presque cicatrisées sans tuméfaction. La pie-mère était pénétrée de beaucoup de sang, surtout autour des nerfs optiques, où elle paraissait ecchymosée. Le cerveau, ramolli, laissait voir, en le coupant, un grand nombre de points rouges sanguinolens; les ventricules latéraux contenaient un peu de sérosité d'une teinte rose, et les plexus choroïdes étaient d'un rouge brun, de même qu'un autre lacis vasculaire, qui s'étendait près de l'origine des nerfs pneumo-gastriques. L'arachnoïde, vue dans les parties cervicale et dorsale du canal vertébral, était d'un rose pâle. La cavité du larynx, d'un gris pâle, contenait un peu de mucosités. La trachée-artère, légèrement phlogosée, ne contenait aucun liquide. Les poumons, d'un rouge brun, présentaient à leur surface des vésicules transparentes pleines d'air, et plus nombreuses dans le tissu cellulaire lâche qui entourait les aisseaux. Le cœur offrait son ventricule ganche vide; l'oreillette correspondante contenait un peu de sang noir trèsliquide; un caillot gélatineux, occupant le ventricule droit, se prolongeait dans l'oreillette du même côté. Les glandes salivaires étaient dans leur état naturel; la membrane muqueuse qui revêt la langue la la bouche, l'arrière-bouche et l'œsophage, était grise, ainsi que celle de l'estomac, qui était enduite d'une matière grise et pulpeuse. Le pylore et le duodénum étaient resserrés; les intesins étaient distendus par des gaz.

OBSERVATION XXIII^e. A. Gros, âgé de 19 ans, reçut au cou plusieurs plaies profondes, dont la tuméfaction gênait la respiration et la déglutition, lorsqu'il arriva le lendemain à l'hôtel - Dieu de Lyon. Ne pouvant, sans de graves inconvéniens, employer dans ce cas les caustiques, on s'occupa à dissiper par un traitement antiphlogistique l'inflammation, qui menaçait la vie du malade : on usa ensuite de l'acide chlorique à l'extérieur et à l'intérieur.

Les plaies étaient en grande partie cicatrisées le 17 juin, lorsque Gros se plaignit d'avoir la tête pesante et douloureuse. Le visage était très-rouge et les yeux brillans; il perdit l'appétit, refusa de boire; et vers la fin du jour le seul aspect des liquides lui faisait éprouver une respiration convulsive et un sentiment de suffocation. Les accidens allèrent en croissant rapidement, malgré la saignée, l'opium et les autres antispasmodiques. Il succéda un état d'adynamie, qui dura jusqu'à la mort, arrivée le 19 juin.

Il est bon d'observer que parmi les blessés conduits à Lyon pour y recevoir les premiers soins, il en est qui n'y sont arrivés que vingt-quatre heures, ou deux, trois et même quatre jours après l'événement; on y a brûlé avec le fer chauflé à blanc toutes les plaies susceptibles de l'être; celles qui étaient trop étendues et trop profondes pour l'emploi de ce moyen ont été lavées deux fois par jour avec l'acide chlorique; ce même acide, étendu dans suffisante quantité d'eau pour ne pas fatiguer l'estomac, a été donné à l'intérieur, sous forme de limonade. Cette méthode préservatrice a eu

5

peu de succès, probablement parce que le virus rabien avait dans ce cas une activité extraordinaire pour s'introduire dans les tissus nerveux et vasculaires. Les deux sujets cautérisés avec le fer incandescent, six et même quatre heures seulement, après l'événement (obs. xx.^e et .xiv^e), et qui ont péri, ont démontré qu'après les premiers momens perdus, le mal était sans remède, comme après les premières annonces de la rage déclarée. Dans ce dernier cas, M. Bouchet, a observé à l'hôtel-Dieu de Lyon l'inutilité de la saignée portée jusqu'à défaillance, du narcotisme procuré par les plus hautes doses d'opium, des lavemens chargés de gaz acide hydro-sulfurique, de la poudre de micocoulier, de l'alisma plantago (flûteau, plantain d'eau, Fl. fr.), et de beaucoup d'autres remèdes.

Avant d'écrire ce que nous avons pu recueillir sur l'histoire de nos malheureux blessés, nous avons cherché avec soin les circonstances particulières dans lesquelles se sont trouvés J. Chamberaud et Louise Burlet, dans les premières heures qui ont suivi leurs blessures, afin d'acquérir quelques probabilités sur les causes qui ont pu contribuer à les préserver, au milieu de la consternation générale, de la mort qui a frappé toutes les autres victimes mordues à nu. Le ruisseau qui coulait à leurs pieds, et dans lequel la Providence leur inspira de se laver de suite à grande eau et avec soin, nous paraît avoir puissamment préparé le succès des méthodes curatives, qui, employées heureusement pour eux, ont été inutiles pour les autres.

Nous ne donnons pas à nos conclusions le ton de la certitude, parce que nous savons que, de plusieurs personnes mordues par un animal enragé, il en est qui ne font aucun remède, et n'en restent pas moins à l'abri de la rage; soit que la bave ait été absorbée par les vêtemens, on entraînée par l'écoulement du sang; soit que quelques individus aient l'heureux privilége de n'être pas susceptibles de ce virus.

Après de pareilles concessions, on voit que notre ambition est uniquement d'augmenter la somme des probabilités favorables, ou contraires à certaines opinions et à certaines méthodes curatives. Cette remarque sur les lavages faits de suite après l'événement par J. Chamberaud et Louise Burlet, jointe à la conservation de tous ceux mordus à travers des vêtemens épais, fera la base de nos réflexions sur le traitement local. Elle nous paraît surtout rendre plus probable l'existence du virus rabien, niée par quelques médecins, dont l'opinion, réfutée par Morgagni (de sed. et caus. morb., epist. 61, §. 11), a été reproduite de nos jours par deux praticiens, MM. Bosquillon et Girard.

Nous n'ignorons pas que les symptômes les plus ordinaires de la rage peuvent résulter de la lésion d'un filet nerveux dans une plaie, sans le concours d'aucun virus; mais, en réfléchissant que ces symptômes sont aussi rares après la morsure d'un animal furieux sans rage qu'ils sont communs après la morsure d'un animal enragé, nous sommes porté à présumer que dans ce dernier cas il y a quelque chose de plus pernicieux que dans le premier. En raisonnant, par exemple, d'après notre malheureux événement, la plupart des blessés ont péri de la rage, tandis qu'il est extrêmement rare de voir périr ainsi les chiens qui s'entre-déchirent chaque jour profondément. Il y a plus, chez notre infortuné David, les plaies faites à nu, et qui ont été, pendant quelques minutes, soumises à l'inoculation de la bave dans le moment où le venin de la rage était parvenu au plus haut degré, sont les seules qui soient devenues douloureuses et violettes à l'époque où la rage s'est développée.

Nous n'en respectons pas moins la candeur et les lumières de MM. Bosquillon et Girard. Nous devous à la bienveillance de ce dernier des communications franches et instructives, qui nous ont convaincu qu'il ne cherchait que la vérité et les progrès de la science. Nous nous ferons même un devoir de présenter l'opinion philanthropique de ces médecins aux blessés qu'un traitement convenable n'aura pas rassurés, afin de les élever, autant que possible, au-dessus de la peur. En effet, cette affection de l'âme chez plusieurs blessés a paru exalter la sensibilité générale de manière à déterminer une disposition favorable à l'explosion du virus rabien, qui, sans cette détermination, aurait peut-être resté dans l'inertie pendant la carrière naturelle de ces individus.

La ville de Montpellier n'a pas encore oublié le fait d'un jeune marchand (Sauvages, d'après Chirac, Dissert. sur la rage) qui, après avoir été mordu par un chien enragé, en même temps que son frère, vécut en bonne santé pendant tout le temps qu'il passa en pays étranger. Mais, à son retour, ayant appris la mort malheureuse de son frère, arrivée quarante jours après la morsure, il fut de suite atteint lui-même de l'hydrophobie, dont il périt, et à l'abri de laquelle il aurait pu vivre long-temps dans des régions lointaines.

N'a-t-il pas fallu chez notre malheureux David, outre le concours singulier d'autres causes puissamment irritantes, la redoutable frayeur d'être mordu une seconde fois par un animal enragé, pour compléter le développement de la rage? Ce qui nous fait partager l'opinion d'un vrai philosophe : « C'est de quoi j'ai le plus de peur, que la peur » (Essais de Montaigne, ch. 7.)

Nous devons une grande reconnaissance aux maîtres savans et laborieux qui se sont imposé la tâche pénible de caractériser chaque maladie par un certain nombre de symptômes. Tel est le tableau tracé par M. Richerand, qui fixe la réunion de l'horreur des liquides et de l'envie de mordre à l'état écumeux de la bouche et à l'agitation convulsive, comme constituant les signes pathognomoniques de la rage. (Nosographie chirurgicale, blessures par animaux enragés.) Mais l'auteur de ce caractère nosologique, en nous assurant bientôt après qu'aucun fait certain ne constate la possibilité de la . guérison dans la rage confirmée, semble exposer l'un ou l'autre de ces dogmes à un doute fondé sur ce que nos annales contiennent quelques cas avérés où l'on a observé les quatre symptômes énoncés sans avoir eu la mort pour résultat. Le jeune élève cité dans le journal de MM. Le Roux, Corvisart et Boyer (avril 1814), après s'être fait une incision à la main, en disséquant le corps d'un enfant présumé mort de la rage, donne, au bout de neuf jours d'une inquiétude extrême, le spectacle d'un hydrophobe, menacant de mordre tous ceux

qui l'approchent, mordant en effet tout ce qu'il peut saisir, ayant de l'horreur pour toutes les boissons, et la bonche écumeuse avec des agitations convulsives. En un mot, aucun symptôme ne manque, aux yeux d'un grand nombre de médecins, qui le jugent atteint de la rage; ce qui dure pendant cinq jours : on est même obligé de l'attacher sur son lit. Cependant, à force de soins, il recouvre la santé dix jours après son dernier accès. Nous citerons aussi plus loin un autre cas analogue, recueilli par le professeur Bréra, et publié par le docteur Harles (Traité, en langue allemande, sur la rage canine. Francfort-sur-le-Mein, 1809); et un troisième que nous a conservé le professeur Dumas (Recueil de la soc. de méd. de Paris, n.º 82.)

Les premiers symptômes de cette maladie atroce se sont signalés, chez plusieurs de ceux qui ont péri, dans les parties mêmes qui avaient été frappées par l'impression immédiate du virus, en démontrant leur funeste correspondance avec le reste du système nerveux au moment où celui-ci entre dans une irritation générale. L'engorgement avec rougeur et chaleur mordicante des plaies et des cicatrices qui se sont rouvertes chez deux de ces morts à la campagne (obs. xxvii^e et xxi^e), pour rendre un pus ichoreux, portait dans les parties voisines l'irradiation d'une douleur lancinante plus ou moins vive, avec engourdissement. Ces plaies ne tardèrent pas à présenter les présages les plus sinistres dans le changement de la rougeur des chairs en une couleur violette ou livide. Cependant ce signe a été peu sensible chez quelques-uns de nos blessés; et l'on a vu chez Chamberaud la douleur des cicatrices, portée au plus haut degré, paraître et disparaître par intervalles sans aucune suite fâcheuse.

En même temps que les parties blessées devenaient rouges avec élancement douloureux, la céphalalgie, accompagnée d'insomnie ou d'assoupissement, troublé par des rêves effrayans, les yeux étincelans, le visage animé, ont paru, chez presque tous, annoncer le travail du virus rabien sur le cerveau; travail qui a paru se suspendre deux jours chez Pécher, pour recommencer ensuite ceuso

avec plus de violence. Le délire qui survenait était plus souvent calme que furieux. La tristesse, l'abattement, les lassitudes douloureuses, la recherche de la solitude et du repos, qu'ils ne pouvaient trouver dans aucune situation, les craintes sans sujet, précédaient et accompagnaient l'embarras des fonctions cérébrales.

Le signe le moins inconstant et le plus redoutable de tous se montrait dans l'irritation spécifique que causaient sur les organes de la déglutition les boissons quelconques, surtout l'eau fraîche et limpide, qu'une soif brûlante leur faisait désirer ardemment; mais le ressentiment des douleurs convulsives qu'ils éprouvaient dans leurs efforts inutiles pour se satisfaire changeait bientôt leur désir en un objet de crainte et d'horreur. Ce sentiment n'était pourtant pas permanent, puisque nos enragés, en témoignant qu'ils brûlaient, et que, s'ils pouvaient boire, ils seraient guéris, recommençaient leurs efforts aussitôt qu'ils croyaient pouvoir vaincre la résistance qui s'opposait au passage des liquides. Cette antipathie morbide les rendait si impressionnables, que l'un de ces malheureux ne pouvait, sans une angoisse pénible, entendre le bruit que causait l'eau en sortant d'une pompe, quoiqu'il en fût éloigné de quarantecinq pieds, et qu'il lui fût impossible de l'apercevoir.

Cereran.

L'imagination, ébranlée par ces impressions répétées, suffisait ensuite pour les reproduire. On l'a vu, notamment chez E. Pras, qui, désirant être transporté à l'hôpital de Lyon, ne put jamais prononcer le nom du fleuve voisin (Rhône), sur lequel il s'y serait aisément rendu en bateau dans toute autre circonstance. Quelques-uns ont néanmoins, par l'énergie de leur volonté, surmonté cette aversion, et ont bu une certaine quantité de bouillon et même d'eau vinaigrée,

Dans un cas particulier observé par mon père, l'irritation hydrophobique se déplaçant tout à coup du pharynx, et laissant passer sans peine les liquides, s'est de suite fixée sur l'estomac, qui alors n'a pas tardé à les repousser par les vomissemens. D'autres malades, comme Sambet, ont pu, la veille de leur mort, boire du bouillon et de l'eau vineuse sans aucune répugnance, signe évident d'un relâchement mortel.

Le crachotement était, chez presque tous nos blessés, le signe évident de la rage complètement déclarée, et même déjà avancée dans son cours. La bave, produite par la sécrétion des glandes salivaires et de la membrane muqueuse, qui de la bouche s'étend aux surfaces gastro-pulmonaires, excitait pendant les accès un bruit indiquant les efforts convulsivement expulsifs du pharynx et des voies aériennes. Cette bave devenait bientôt abondante, écumeuse et gluante. Si les malades parvenaient à en avaler quelque peu à travers des mouvemens convulsifs, ils en éprouvaient de suite des nausées; ils arrachaient avec leurs doigts, en faisant des gestes d'horreur, celle qui restait collée à leurs lèvres, tant elle leur inspirait de répugnance. Ceux à qui on avait administré le mercure à une dose assez forte pour enflammer la bouche souffraient plus cruellement encore.

L'envie de mordre n'a eu lieu que chez quelques-uns de nos blessés, quoique plusieurs aient paru se soulager en mordant leurs linges; ce qui fait présumer que ce signe est le produit de l'instinct qui cherche un soulagement peut-être autant qu'un acte de fureur. Quand on leur offrait quelque nourriture, ils ouvraient assez librement les mâchoires; mais elles ne tardaient pas à se resserrer brusquement et malgré eux, en s'avançant précipitamment, de manière à saisir le morceau offert et la main offrante, si on ne la retirait promptement.

Cet acte convulsif, qui dépendait de la contraction involontairement combinée des muscles intermaxillaires et des muscles postérieurs du cou, qui, en abaissant brusquement l'occiput, portait violemment les mâchoires en avant et en haut, présentait un spectacle singulier plus effrayant que dangereux. Il ne pourrait pas faire excuser la barbarie qu'on exerçait autrefois envers ces malheureux, puisque avec de la prudence on n'a rien à craindre.

Les spasmes de la poitrine se signalaient par les palpitations de cœur, par la respiration suspirieuse, et qui semblait se faire en plusieurs temps par la voix, tantôt précipitée et montée au ton de la

(40)

fureur, tantôt rauque et entrecoupée, avec menaces de suffocation.

L'invasion de la rage s'annonçait ordinairement par l'ébranlement nerveux du frisson, et une exaltation de sensibilité sur toute la surface de la peau. La fièvre, chez quelques-uns, achevait de se développer, en se manifestant par des frémissemens, des bouffées vagues de chaleur, et revenant par accès irréguliers, un pouls tantôt dur et fréquent, comme dans une maladie inflammatoire; tantôt petit, concentré et tremblant, avec une grande anxiété précordiale, et des sueurs plus ou moins abondantes. Ces sueurs annonçaient, comme dans les fièvres nerveuses malignes, une expression spasmodique ou une exsudation colliquative. Ainsi cet appareil fébrile, troublé par un éréthisme nerveux assez violent pour entraver toutes les crises, ne servait qu'à consumer rapidement les forces.

La plupart de nos blessés se plaignaient de nausées, de vomissemens glaireux et bilieux, diversement colorés; de douleurs cruelles dans les entrailles, avec sentiment d'une chaleur dévorante, qui semblait remonter par l'œsophage jusqu'au pharynx. Ces symptômes, réunis à l'augmentation des souffrances par la compression du bas-ventre, à un pouls dur et serré, indiquaient dans le canal alimentaire une inflammation de mauvais caractère.

La puissance musculaire était tourmentée par des secousses convulsives; et portée chez quelques-uns à un point étonnant d'agilité et de force, comme chez les maniaques; chez d'autres, elle descendait jusquà la paralysie.

Quoique, chez quelques-uns de nos blessés, la rage se soit signalée par un état d'adynamie indolente avec stupeur, la plupart avaient la sensibilité exaltée au point de ne pouvoir souffrir la lumière, le bruit, et la moindre agitation de l'air; la vessie et les organes génitaux semblaient ne supporter qu'avec peine la présence de l'urine et du sperme, qu'ils expulsaient par secousses convulsives.

Leur cerveau, violemment excité par le stimulus rabien, semblait exalter leur intelligence : ils présentaient dans leurs discours, le plus souvent religieux, une élévation d'idées, une éloquence dont on ne les aurait pas crus susceptibles; ils pressentaient et annonçaient leur mort quelques jours d'avance. Après avoir fait leurs adieux et leurs remercîmens à leurs bienfaiteurs, les plus pauvres partaient tranquillement pour aller mourir à l'hôpital, dans l'intention d'être moins à charge à leur famille indigente. Ceux chez qui la maladie n'avait point encore éclaté, allant sonner la cloche funéraire pour leurs compagnons morts, sommaient ceux qui devaient leur survivre d'en faire autant pour eux quelques jours après, et conjuraient tous leurs voisins d'assister à leurs funérailles, en priant Dieu pour eux. Ils empruntaient ainsi de la religion assez de force d'âme pour savoir mourir.

Henneur soit rendu au respectable pasteur et aux premiers habitans de ces hameaux, qui, sans craindre le danger et l'horreur de scènes aussi terribles, ont prodigué à ces malheureux les secours et les consolations jusque dans leurs derniers momens.

En résumant les principaux symptômes observés dans les cas particuliers que nous avons recueillis pour servir à l'histoire de la rage, nous avons eu l'intention de suppléer à sa définition, que nous n'avons pas osé entreprendre.

La plupart des symptômes les moins inconstans de la rage, pouvant survenir à certaines plaies, ainsi qu'aux maladies nerveuses, inflammatoires, gastriques, putrides, rhumatiques et autres, sans le concours du virus rabien, donnent lieu au chaos que forment les maladies confondues sous les noms de *rage* et d'hydrophobie.

Cette confusion nous paraît d'autant plus difficile à éviter, que nous manquons jusqu'ici, osons l'avouer, de signes certains au moyen desquels nous puissions distinguer, même après la morsure d'un animal suspect, ces groupes de symptômes qui sont dus à un virus rabien, de ceux qui en sont entièrement indépendans. Les docteurs Asti et John Hunter citent des individus qui, après avoir été mordus par leurs propres chiens réputés enragés, d'après leur fuite prolongée, ont été amenés, par le seul effet de leurs craintes,

6

au point de présenter les symptômes les plus ordinaires de la rage, dont ils paraissaient près de périr, lorsque le retour de ces mêmes chiens bien portans les a arrachés à la mort qui allait les frapper.

Les difficultés du diagnostic, et par conséquent du prognostic, augmentent encore dans certains cas de rage, où les signes les plus ordinaires manquent. P. F. Desault refusa de reconnaître avec M. Jean-Roi l'existence de la rage (Rec. de la soc. de méd. de Paris, n° 2) chez la malade qui périt à la suite d'une morsure faite par son chien, malgré les soins du docteur Allan. Desault se fondait sur ce que cette femme ne témoignait aucune horreur pour l'eau, qu'elle en versait elle-même dans son verre sans répugnance, qu'elle avalait du pain trempé dans ce liquide sans beaucoup de difficulté; et qu'enfin il n'y avait ni tuméfaction ni sensation douleureuse à l'endroit mordu.

Les signes de la rage chez les animaux ne sont pas moins trompeurs. Le chien qui fit périr mademoiselle M... (que mon père a vue en floréal an X), ne refusait point encore, au moment de l'accident, la nourriture, quoiqu'il la vomît bientôt après l'avoir prise; il buvait aussi souvent de l'eau, quoiqu'en petite quantité. Les seuls symptômes qui pussent le faire suspecter, étaient, outre les vomissemens, les yeux hagards, des mouvemens brusques, comme pour croquer des mouches qui n'existaient pas, des efforts pour jouir des chiennes qui se trouvaient à sa portée, et qu'il mordait quand elles s'y refusaient. Il poursuivait aussi les chiens et les chats qu'il apercevait; mais il revenait ensuite se reposer tranquillement sur les genoux de sa maîtresse, sans avoir la gueule écumante. Bien des chiens hargneux auraient fait sans rage ce que fit celui-ci. Paisse cet exemple rendre plus prudentes les personnes qui ne savent se passer des caresses de leurs chiens, même en état de maladie.

Ces observations nous commandent beaucoup de réserve quand nous avons à prononcer sur le caractère et l'issue de ces maladies. Tant que la séméiologie de la rage ne sera pas enrichie d'un signe particulier à celle qui dépend d'un virus communiqué, nous serons

(42)

toujours incertains si celle même qui survient après la morsure d'un animal suspect n'est pas le produit de la seule commotion morale du cerveau, ou d'une affection nerveuse. Avec cette incertitude, pourquoi nous refuserions-nous, en pareil cas, à quelques rayons de cette faible espérance que conservent nos meilleurs observateurs dans la rage dite symptomatique? « En calculant les cas de maladies qui ont offert l'hydrophobie comme un des principaux symptômes, on trouve que la plupart se sont terminées par la mort. » (Séméiologie générale, par M. Double, t. 2, p. 204.)

On peut être hydrophobe sans rage, et enragé sans hydrophobie; mais quoique l'hydrophobie ne soit qu'un symptôme de la rage et puisse appartenir à d'autres maladies de différens caractères, ce symptôme est si marquant par le prompt danger qui l'accompagne, et mérite tellement de concentrer l'attention du médecin, que nous avons cru, ayant égard à la plupart des causes qui peuvent le produire, devoir le considérer sous quelques points de vue thérapeutiques qui lui sont communs avec la rage. Cette manière de voir, qui a ses avantages dans les cas douteux, est fondée sur les observations d'Hippocrate, qui a vu l'hydrophobie comme symptôme concomitant des maladies inflammatoires, telles que certaines frénésies (Prédict., liv. 1er, nº 16); et des maladies nerveuses, telles que le tétanos (épid., liv. 5, nº 47). Consultons maintenant les médecins modernes : Boerhaave considère la rage comme une maladie inflammatoire au plus haut degré (aphor. 1144); Vogel, Selle et M. Chaussier la rangent parmi les fièvres ; M. Pinel la met parmi les névroses. Dans la conviction où nous sommes que ces grands maîtres n'ont pu faire ces dispositions qu'après avoir soigneusement comparé entre elles le plus grand nombre d'affections rabiennes, qu'ils ont pu avoir sous les yeux pour en connaître le caractère, nous nous croyons fondé à conclure que cette maladie leur a présenté et peut nons présenter encore, tantôt séparément, tantôt ensemble, non-seulement un état nerveux plus ou moins malin, continu ou intermittent, et un orgasme sanguin tendant à

· · · ·

D'après ces considérations, ne pouvant faire entrer la rage dans un des cadres nosologiques, en l'excluant de tous les autres, nous avons cru devoir mettre toute notre attention à reconnaître les différentes indications thérapeutiques que peut présenter l'affection rabienne dans ses diverses périodes et ses différentes variétés.

Nous dirigerons cependant toujours nos premières vues, dans les cas de plaies faites dans des parties nerveuses, ou suspecies de virulence, vers les moyens les plus prompts pour dissiper l'irritation locale et pour prévenir l'introduction du virus; car, en supposant même un doute probable sur sa réalité et sur son inoculation, la prudence nous ferait toujours un devoir sacré de ne négliger aucune précaution quand nous sommes appelés à juger de la vie des hommes.

L'examen anatomique de plusieurs sujets morts de la rage n'a présenté à Stoll (Rat. med., pars 3, cap. 443), à M. Dupuytren (Cours d'anatomie pathologique, 1810, 1811, Dissert. de M. Busnont; Paris, 1814), et à quelques autres observateurs, aucune altération bien remarquable; ce qui fait présumer que la cause prochaine de la mort, dans ces cas particuliers, a été insensible et nerveuse, soit par convulsions, soit par paralysie, comme on l'observe après certains cas de poison actif ou de passion violente. Cette présomption se fortifie par l'ensemble des premiers signes de la rage, qui tous annoncent une irritation violente portée sur le système nerveux. La faculté qu'on conserve ordinairement d'avaler les alimens solides, même au plus fort de l'hydrophobie, faculté bien plus prononcée que dans l'angine, tend à y faire reconnaître une névrose particulière. Pour se convaincre de plus en plus de cette vérité, il suffit d'ouvrir nos annales, et d'y voir la disposition à la rage acquise par la morsure d'un animal suspect rester souvent dans l'inerties jusqu'à ce qu'une irritation morale ou physique

détermine tout à coup l'explosion de cette affreuse maladie. Une vive frayeur produit cet effet chez le jeune marchand de Montpellier, après un temps suffisant pour qu'il dût se croire en sûreté. Cl. Abeille, dont parle *Darluc* (*J. de Vandermonde*, t. 4, p. 269), subit le même sort après la simple meurtrissure de sa cicatrice, quoiqu'il fût parfaitement tranquille, ayant vu s'écouler neuf mois depuis la mort de ses compagnons d'infortune.

Ces irritations de l'esprit et du corps déterminent une sorte de susceptibilité convulsive, condition si essentielle an développement de l'affection rabienne, qu'elle paraît avoir décidé plusieurs auteurs relativement à la place qu'ils assignent à cette maladie dans les classifications. En effet, *Baudot* (Essais anti-hydrophobiques, Paris, 1770); et *Whitt* (Mal. nerv.), placent l'hydrophobie parmi les névroses; *Selle* (Pyrétologie) en fait une espèce de fièvre nerveuse, hydrophobique, etc. Nous sommes donc fondés en raisons pour diriger nos vues thérapeuthiques contre cette disposition du système nerveux, qui seule suffit pour développer tous les accidens de l'hydrophobie.

M. Marc cite, dans ses excellentes observations (Dict. des sciences médicales), le cas d'une jeune personne forte, sanguine et sujette à de violentes attaques de nerfs, qui, après l'aspect prolongé d'une pareille attaque chez sa maîtresse, en fut violemment atteinte ellemême; elle eut en outre le sentiment du globe hystérique. Dans un de ces accès spasmodiques, dont il fut témoin chaque fois qu'on présentait à la malade une cuillerée de liquide, elle éprouvait, avant qu'il eût touché ses lèvres, un frissonnement, des grincemens de dents et des mouvemens convulsifs, suivis d'une perte de connaissance, qui durait de cinq à dix minutes. L'extrême rougeur de la face, le pouls plein, la chaleur sèche de la peau, déterminèrent à l'application des sangsues aux cuisses et à des linimens sur l'abdomen, avec la teinture d'assa-fœtida et autres antispasmodiques, au moyen desquels l'hydrophobie et les spasmes dont elle était le produit se dissipèrent.

Les faits pratiques conservés par nos meilleurs observateurs ont constaté que le système nerveux peut être ébranlé de manière à produire la névrose hydrophobique par des secousses portées principalement sur le cerveau et ses dépendances, dans des commotions morales ou physiques. Le même effet peut avoir lieu par l'irritation des extrémités nerveuses de la peau, dont les excrétions, soit en état de santé, soit en état de maladie, ne sont jamais troublées impunément. On peut en dire autant des organes digestifs, si susceptibles d'être bouleversés par les passions et les poisons. Les organes de la génération, troublés dans leurs sécrétions et leurs évacuations naturelles, sont encore un centre de sensibilité dans lequel il peut naître un foyer d'irritation, qui, se réfléchissant sur les organes ordinairement affectés dans l'hydrophobie, donnera lieu à ce terrible symptôme. A leur tour, les nerfs les plus intéressés dans cette névrose, tels que les cérébraux, les premières paires cervicales et le grand sympathique, porteront bientôt le trouble qui leur a été imprimé dans les différentes fonctions de l'économie animale, de manière à développer plusieurs symptômes de l'affection rabienne.

M. Percy ne partage point l'opinion de quelques médecins sur l'innocuité de la peur, comme insuffisante pour produire la rage; il se fonde (Bibl. méd., n.º 124) sur le cas très-connu d'un jeune conscrit fort timide, qui, réveillé en sursaut par ses camarades, qui voulaient l'effrayer, fut pris à l'instant même d'une hydrophobie dans les accès de laquelle il mourut au bout de quelques heures. M. Percy a observé que des faits analogues sont fort communs chez les maniaques.

Une demoiselle âgée de 13 ans, très sensible, fut extrêmement émue par le spectacle de nos malheureux blessés, et surtout parce qu'elle avait touché des personnes qui avaient donné des soins aux enragés. Elle fut d'abord saisie par la crainte d'être affectée de cette maladie; elle perdit presque entièrement l'appétit; elle fut tourmentée par des palpitations de cœur violentes et continues, au point

de faire présumer un anévrisme des principaux organes de la circulation. Il s'y joignit une toux sèche et des étouffemens, qui ne lui permettaient pas de changer de place sans s'exposer à être suffoquée. La faiblesse, la fièvre lente, le marasme, furent portés au point de faire désespérer de sa guérison. La malade parlait sans cesse à sa mère de sa crainte de devenir enragée. On eut recours successivement aux sangsues, aux divers antispasmodiques, à la diète laiteuse; on tâcha de donner le change à son imagination, tantôt par la découverte d'un remède puissant contre toute espèce de venin; on le lui présentait dans une combinaison de muse et de divers calmans; tantôt on venait de trouver des lotions merveilleuses pour purifier la peau de toute impression virulente; et c'étaient des bains préparés avec la grande valériane sauvage, auxquels elle eut bien de la peine à se déterminer. En joignant à ces moyens les distractions et les voyages, quand la respiration devenue plus libre put les permettre, on ramena peu à peu l'appétit, les forces et l'embonpoint. Cette intéressante malade, qui fait aujourd'hui le bonheur de sa famille, a vécu pendant plusieurs mois dans une frayeur continuelle de la rage, sans avoir jamais présenté la crainte de l'eau, si ce n'est une certaine répugnance pour le bain.

L'esprit le plus fort ne peut éviter la première impression de la peur; mais on en triomphe avec le temps, aidé de quelque circonstance heureuse. Le savant médecin Fabbri (Morgagni, epist. anat., med. 8, §. 32), ayant été saisi brusquement par un enragé dont il examinait le pouls, en fut violemment ému; il tomba bientôt après dans une frayeur et une tristesse si grandes, qu'il en perdit le jugement, au point de vouloir se donner la mort. Comme il ne se plaisait plus que dans les lieux solitaires, il y fut un jour surpris par une pluie si abondante, qu'avant de pouvoir trouver un abri, il fut complètement mouillé. Cet événement fut suivi de sa guérison. J. P. Frank rapportait à ses élèves (de cur. hom. morb. cont.) qu'il avait été lui-même frappé de cette terreur après avoir touché le pouls d'un enragé dans le moment de la sueur, sans se laver ensuite les mains. M. Bouchet assure avoir eu le moral trèsfatigué par deux acceidens qui lui survinrent pendant le traitement de nos blessés. M. M..., qui, en faisant le premier pansement, eut la main en contact avec leur sang, en conserva une vive inquiétude, dont il s'est délivré par sa confiance dans l'opinion rassurante de ses amis et par beaucoup de distractions.

Comme il est peu de maladies dont le spectacle ébranle aussi vivement les sens et l'imagination du médecin, nous nous sommes arrêté sur ce tableau des faiblesses humaines qui n'ont eu aucune suite fâcheuse, afin de soutenir notre courage dans l'exercice pénible de notre ministère. Les cas analogues à celui cité dans la dissertation de M. Busnout (Paris, 12 février 1814), où l'on assure qu'une femme, à la suite d'un violent chagrin, a été atteinte de la rage, qu'elle a communiquée à son chien qui lui léchait les lèvres; ces cas, disons-nous, sont si rares et si susceptibles d'interprétations différentes, que nous croyons devoir admettre fort peu d'exceptions à l'opinion de Morgagni, qui, quoique reconnaissant à la terreur le pouvoir d'augmenter l'énergie du virus rabifique, ne pensait pas que cette cause pût seule le créer.

Dans ce même hameau de Mépieu, qui a retenti des cris de nos malheureux enragés, Cl. Sambet, dont le fière était mort de la rage, fut mordu, en avril 1819, à la partie posterieure de la cuisse droite, par un chien étranger. Trois semaines après, il passe la nuit à boire des liqueurs spiritueuses; le lendemain matin, il ressent tout à coup dans la partie blessée une douleur lancinante; de suite il se croit perdu; il veut absolument mettre ordre à ses affaires; il ne peut plus rester en place; il court les champs avec une agitation difficile à exprimer; il n'a plus la moindre idée de ses occupations; ses yeux deviennent hagards; il se plaint de maux de tête et d'estomac, de lassitudes, et il veut cependant toujours courir. On lui donne un homme de confiance pour l'accompagner partout où sa tête le mène. M. de M..., son voisin, conduit par un esprit juste et un cœur bienfaisant, va à sa rencontre, lui parle de ses craintes, lui demande si le chien qui l'a mordu, et qu'heureusement on n'avait pas tué, vit encore. Et sur sa réponse affirmative, il lui assure que cet animal n'a pas pu lui donner une maladie qu'il n'avait pas, et que s'il l'eût eue, il aurait péri en trois jours. Mais le blessé revenait toujours aux douleurs lancinantes qu'il avait ressenties dans la plaie, parfaitement semblables, disait-il, à celles qu'avait éprouvées son frère, mort de la rage. On reporta alors ses réflexions sur la débauche en vin, faite l'avant-veille, et sur la susceptibilité réelle de ses nerfs, et on profita de sa bonne volonté pour lui faire boire de l'infusion de fleurs de tilleul, aromatisée avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger. Peu à peu sa confiance ramena le calme ; mais ce qui est fait pour exciter notre étonnement, c'est que cet homme, pendant plus de vingt-quatre heures qu'a duré sa grande agitation, a dit plusieurs fois à la personne chargée de le suivre qu'il se sentait une envie démesurée de mordre quelqu'un, et qu'il croyait que cela le soulagerait !!!

M. l'abbé de P.... nous a rapporté qu'ayant été mordu par un chien inconnu, il se surprenait, dans l'inquiétude qui lui en resta, même au milieu d'un sommeil incomplet, à resserrer de temps en temps les mâchoires, et à mordre ainsi ses draps, ce qui cessa lorsqu'il se fut assuré de la bonne santé du chien. Doit-on attribuer ce phénomène à un penchant pour l'imitation, qui est si puissant dans la nature humaine? Il expliquerait l'altération de la voix se rapprochant de l'aboiement, et d'autres symptômes notés par les observateurs, quoique presque incroyables.

Dans cette catégorie des cas nerveux, et dont le caractère virulent est soumis à un doute raisonnable, devons nous placer la maladie d'Elisabeth Briant, dont la guérison a fait tant de bruit en Angleterre. Elle avait été mordue à la main droite par un chien enragé. La frayeur qu'elle en conçut lui fit user de divers remèdes, et surtout des bains froids, à la suite desquels elle ressentit des douleurs qui de la partie mordue montaient insensiblement le long du bras et de l'épaule jusqu'à la gorge, où elle éprouva un étranglement qui la menaça de suffocation. L'eau qu'on lui présentait, lui causait des convulsions affreuses. On lui procura d'abord un rétablissement apparent, au moyen de deux saignées et de quelques doses de poudre de *Cobb*, (cinabre naturel et factice aã é j musc gr. xx), avec addition d'extrait thébaïque. Il survint à la suite de ces moyens des sueurs abondantes; mais quelques jours ensuite, effrayée de nouveau sur le danger de sa maladie, elle retomba dans un état convulsif, contre lequel on employa avec succès une nouvelle saignée, un vomitif, des purgatifs, une potion anti-émétique, et ensuite le musc, le camphre, l'assa-fœtida et l'opium.

En rélléchissant sur ce cas d'Elisabeth Briant, dont les parties blessées ne montrent ni disposition à se rouvrir, ni changement de couleur, et chez qui il ne survient ni délire, ni salivation, on est fortement tenté de penser qu'il n'y a eu ici qu'une imagination effrayée, et un état nerveux violent, qui ont produit une hydrophobie simplement spasmodique. La douleur ressentie dans les cicatrices a pu n'être que l'effet des bains froids, pris avec peu de précaution. Le traitement employé dans ce cas par Nugent a été depuis répété, dans la rage déclarée, par un grand nombre d'observateurs éclairés, avec trop peu de succès pour ne pas fortifier cette présomption. Néanmoins, en considérant l'inconstance qu'affecte souvent la rage dans le nombre et le caractère de ses symptômes, nous nous déterminons à rester dans le doute; mais nous croyons pouvoir et devoir en tirer cette conclusion pratique, que, dans la plupart des affections qui sont rabiennes, ou qui s'en rapprochent par leurs symptômes nerveux, la confiance que mérite à juste titre le traitement local ne doit pas faire rejeter les antispasmodiques et autres moyens qui peuvent dissiper le trouble général de l'économie animale.

Parmi les moyens propres à prévenir l'exaltation de l'irritabilité générale, si favorable au développement de la rage, nous distinguons les bains. Mais, comme leurs propriétés stimulantes ou sédatives dépendent des divers degrés de leur température et de la sensibilité individuelle, ils doivent être dirigés par un médecin judicieux; car le bain tiède lui-même a quelquefois produit, dans la rage déclarée, une surexcitation insupportable.

Cependant, dans une maladie où il est impossible de boire, malgré le sentiment d'une chaleur et d'une soif dévorantes, on devait espérer quelque avantage des bains, comme pouvant donner lieu à une absorption de liquide, suffisante pour remplacer les boissons, puisqu'au rapport de *Cruikshank*, les marins manquant d'eau douce peuvent se désaltérer en nageant dans les eaux de la mer. Mais les circonstances étaient peu favorables à l'emploi de ce moyen auquel nos malades répugnaient extraordinai ement. On sait d'ailleurs que souvent des convulsions mortelles se sont manifestées chez des sujets nerveux et faibles qu'on a précipités malgré eux dans de grandes masses d'eau, en comptant mal à propos sur le bouleversement de la terreur.

Quel est le médecin prudent qui ne tremblera pas pour la vie de son malade en l'exposant à des submersions et même à des aspersions d'eau froide, prolongées jusqu'à ce qu'épuisé par ses efforts, il succombe, en cessant de se débattre, à un état d'asphyxie dont Vanhelmont et quelques autres médecins assurent avoir observé la puissance salutaire? En asphyxiant par ce moyen, ou par le gaz acide carbonique proposé pour le même but, pourrait-on se flatter de saisir, au milieu des désordres d'une mort apparente, le moment précis où elle va se changer en mort réelle et irrévocable?

L'illustre Vaughan (Andry, Recherches sur la rage) noya ainsi jusqu'à deux fois un de ses malades, de manière à rendre aux nerfs et aux muscles convulsés le plus parfait repos. Il n'obtint cependant ainsi qu'un calme de deux heures, sans avoir pu faire disparaître l'hydrophobie, qui recouvra bientôt toute sa violence jusqu'à la mort. Quiconque prétendra que, dans ce cas, l'asphyxie n'a pas été portée assez loin, devra nous indiquer un moyen sûr pour calculer les forces de réaction vitale que chaque individu peut opposer aux causes asphyxiantes.

Les bains de mer ont perdu la plus grande partie de la réputation dont ils jouissaient vers la fin du 17e siècle, époque à laquelle plusieurs dames de la cour de France, mordues par une chienne enragée, furent envoyées à Dieppe pour y être plongées dans la mer, comme un remède assuré. (Leure 3e de madame de Sévigné, 1671.) Nous ne serions pas néanmoins en droit de leur refuser une partie du succès que prétend en avoir obtenu le docteur Longin, qui, de vingt-deux personnes mordues par une louve enragée, se glorifie d'en avoir sauvé dix-sept par l'usage de ces bains. (Mém. de la soc. royale de méd., t. 2, p. 499.) Mais on nous permettra de présumer que, dans ce cas, le virus d'un caractère moins actif et peutêtre encore stagnant dans les plaies, a pu en être enlevé par les immersions qui ont eu lieu le lendemain de l'événement dans l'eau de la mer, dont les propriétés stimulantes et détersives sont augmentées par ses molécules salines et par la percussion de ses vagues. On doit aussi tenir compte des sueurs qu'on éprouve ordinairement, quand, en en sortant, on a soin de se tenir chaudement dans un lit. Au moyen de cette dernière précaution, ces bains, qu'onpeut imiter et employer après la morsure d'animaux suspects, peuvent, ainsi que les bains de terre, recommandés par Asti, susciter une fièvre artificielle qui détermine par les sueurs l'élimination du virus, avant qu'il ait subi une incubation suffisante ponr se reproduire.

La détermination violente du sang vers la tête, qui avait lieu chez les blessés, a fait employer à l'hôtel-Dieu de Lyon l'application de la glace sur cette partie; et ils la conservaient avec plaisir. Nous aurions désiré pouvoir, chez nos malades, combiner cette médication avec l'immersion du reste du corps dans un bain tiède. Quoique Vaughan se plaigne de ce que le soulagement procuré par ce dernier moyen n'est pas durable, on est quelquefois forcé de l'employer, ne fût ce que pour modérer l'impression trop douloureuse des premiers pansemens. Les fomentations générales de lait chaud soulagèrent sensiblement mademoiselle M..., qu'on ne put faire entrer dans un bain.

Le succès qu'a obtenn M. Cartier, de Lyon (observ. chir. faite à l'hôtel-Dieu de Lyon, 1812), sur un enfant atteint, sinon de la rage, au moins d'une hydrophobie grave, des bains tièdes dans lesquels on le tenait quinze à seize heures par jour, a été partagé par l'usage des peaux de moutons récemment écorchés, les sangsues, les vésicatoires et les calmans réunis aux diaphorétiques les plus puissans, tels que la teinture d'opium et l'acétate d'ammoniaque.

La pluie qui assaillit le médecin Fabbri (Morgagni, l. c.), et qui le guérit comme par enchantement de la frayeur et de la mélancolie qui le poursuivaient depuis qu'il avait été brusquement saisi par un enragé, nous paraît avoir agi sur lui comme un bain de surprise.

La réputation brillante dont avait joui le mercure pendant une partie du dernier siècle, ne s'est pas soutenue dans le traitement de nos malheureux blessés. Il a été administré sans fruit à deux de ceux morts à la campagne (obs. xvn^e et xx^e), à une dose suffisante pour exciter la salivation, soit sous forme de proto-chlorure (ealomélas) à l'intérieur, soit sous forme d'onguent en frictions, dont nous observerons que la première seule a été appliquée sur les plaies.

Ce moyen, trop loué sans doute dans un temps, doit-il être rayé aujourd'hui du nombre des antilysses, parce qu'il a souvent trompé nos espérances? Nous conviendrons sans peine, qu'étant un des stimulans les plus universels, il a pu quelquefois produire de mauvais effets, en augmentant l'irritabilité générale, et surtout l'irritation particulière des organes mêmes qui sont le plus ordinairement affectés dans l'hydrophobie. Cet effet doit avoir lieu principalement chez les sujets sanguins et nerveux qu'on n'a point préparés à son action par la saignée et les bains, ainsi que l'ont observé les directeurs du traitement de Senlis sur le deuxième malade première classe. Mais quiconque lira avec attention les observations impartialement recueillies par M. Andry, se sentira naturellement porté à conclure que, les autres circonstances étant égales d'ailleurs, le nombre des sujets préservés de la rage par l'emploi judicieux du mercure, a été beaucoup plus considérable que lorsque les blessés ont été privés de ce secours. C'est au moins l'opinion que nous en conservons, comme la plus probable.

Nous n'ignorons pas qu'on a souvent été trompé dans les succès attribués au mercure. Les observations d'Arrigoni, qui se flattait d'avoir par ce moyen préservé de la rage les malheureux mordus par des loups enragés près de Lodi, étaient publiées lorsqu'on eut la douleur de voir périr de cette maladie le dernier de ces blessés, à l'hôpital même de Lodi. Nous devons au professeur *Carminati* (Thérap., t. 3, p. 162) la révélation tardive de cette vérité.

Mais ne serions-nous pas injuste, si en jugeant un médicament aussi héroïque, nous imitions l'auteur du premier mémoire couronné par la société royale de médecine, en 1783, M. Le Roux, un des ennemis les plus acharnés du mercure? Il accumule avec soin toutes les autorités contraires, ou qu'il peut interpréter comme contraires à ce médicament, en passant sous silence celles qui lui seraient favorables. Il ne dit rien de M. Hoin, son compatriote, qui, en août 1753 (J.-M. de Vemdermonde, t. 15, p. 99), de dix-sept individus mordus par un loup enragé, eut le bonheur d'en sauver neuf, tous blessés grièvement et à nu, deux aux mains et sept à la tête (partie si dangereuse). Cinq d'entre eux ne furent point cautérisés. Le mercure leur fut administré à l'intérieur et à l'extérieur, aidé des bains seulement. Ils furent néanmoins tout aussi-bien préservés que les quatre autres. Cette scène, qui eut lieu à l'hôpital même de Dijon, dont M. Hoin n'a publié les résultats qu'en août 1761, en y joignant des attestations dignes de foi, devait-elle être ignorée de M. Le Roux? Il n'en fait cependant aucune mention en écrivant (p. 47 de son mémoire) que des individus blesses par des animaux enragés, qu'il avait traités ou vu traiter dans cet hôpital, les seuls qui eussent échappé à la rage, avaient été mordus à travers des vêtemens; et que, si on eût suivi les autres, on aurait appris leur mort quelques mois après leur sortie.

M. Le Roux n'est pas plus impartial, lorsque plus bas (p. 87) il emprunte le témoignage de M. Darluc, pour prouver que certains enragés périssent sans horreur de l'eau; car il passe sous silence le succès du traitement préservatif employé par ce praticien, qui, dans l'unique ambition de constater les effets du mercure, allait offrir gratuitement aux malheureux blesses ses secours en conseils et en médicamens. En 1747 il préserva, par l'usage du mercure seul, deux individus blessés grièvement aux joues et aux lèvres par un loup enragé, dont les morsures firent périr les autres blessés qui n'usèrent pas de ce moyen. Il eut la sagesse de n'en publier les résultats heureux qu'en 1755. (J. de Vandermonde, t. 3, p. 182.) Le même observateur ne publie qu'en avril 1756 (J. de Vandermonde, t. 4, p. 258) le succès qu'il a obtenu en juin 1751, par la scule administration du mercure sur un individu qui avait eu la bouche déchirée et plusieurs dents molaires emportées par un loup enragé, dont les morsures firent périr les autres blessés ; il ne dissimule même pas que, chez un de ces derniers, le mercure fut sans succès, soit parce qu'on l'employa à doses insuffisantes, soit parce qu'il ne put être appliqué sur les plaies déjà cicatrisées.

M. Le Roux invoque encore l'autorité de M. Moreau, ancien chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Paris, qui avait toujours vu le mercure accélérer la mort des blessés qui périssaient en douze heures, quand on ne leur administrait les frictions que dans la rage déjà développée. Mais il passe sous silence l'approbation que ce même M. Moreau donnait au mercure, comme lui ayant réussi pour préserver les individus amenés dans son hôpital, avant que la rage fût déclarée. Est-ce ainsi qu'on plaide la cause de la vérité? Cependant quiconque n'aura pas lu les pièces originales du procès se sentira entraîné par le ton tranchant et assuré de ce mémoire, couronné par une société savante.

M. Le Roux se plaît à comparer les succès de sa méthode cauté-

risante avec ceux de la méthode mercurielle et antispasmodique suivie par M. Vicq-d'Azir et Andry, à Senlis; mais il ne fait pas la remarque importante que son traitement a été en général appliqué moins tard que celui de Senlis, quoique cependant, sous ce dernier traitement, on ait compté cinq personnes mordues à nu, sauvées sans cautérisation.

Nous n'entendons point enlever aux caustiques leur mérite réel par ces rapprochemens d'autorités et d'expériences; mais, contre l'opinion de M. Le Roux, nous croyons pouvoir en conclure l'utilité probable du mercure insinué à doses suffisantes, et, dès les premiers jours, dans les environs des plaies et dans les plaies ellesmêmes qu'on a soin de tenir ouvertes pour cet effet, aussi longtemps qu'on le croit nécessaire.

Les succès probables de cette méthode, conforme aux règles tracées par M. le professeur Des Genettes (Analyse du système absorbant. Journal de médecine, mars 1792), tiendraient-ils à ce qu'on fait suivre au mercure, en quelque sorte, la route qu'a suivie le virus? Ce médicament, ainsi employé, ne stimule-t-il pas plus directement les tissus profonds dans lesquels le venin peut s'être insinué de manière à rendre celui-ci plus mobile et plus susceptible d'être éliminé par les divers émonctoires qu'on a soin d'activer pour cet effet, avant que ce virus ait subi une incubation suffisante pour faire son explosion. En effet, les médecins qui ont été les plus heureux dans l'usage du mercure, comme préservauf de la rage, ont eu soin d'administrer simultanément des purgatifs fréquemment répétés, qui, en procurant d'abondantes évacuations, détournent en même temps du cerveau l'irritation mercurielle. Ne serait-il pas même prudent, dans des cas analogues à notre malheureux événement, de faire succéder au traitement mercuriel l'usage des bois sudorifiques et autres moyens propres à éliminer par les couloirs de la peau et des reins les reliquats du germe rabien, comme l'ont fait avec succès d'excellens observateurs contre le virus siphilitique ; qui, profondément caché dans les sucs graisseux, lymphatiques

et autres, avait opiniâtrément résisté à des méthodes moins actives?

Nous nous croyons ainsi fondé en raisons pour conserver le mercure au rang des antilysses probables. Nous dirons de lui, relativement à la rage, ce qu'avant la découverte des propriétés du quinquina contre les fièvres intermittentes, on disait des antispasmodiques, et surtout de l'opium. Pouvons-nous nier les effets fébrifuges de ce dernier médicament, quoiqu'il ait peut-être plus souvent manqué que réussi en pareilles circonstances? Serions-nous mieux fondés à nier que le mercure ait pu, dans un plus ou moins grand nombre de cas, préserver de la rage? Il mérite donc, au moins, d'être soumis à de nouvelles épreuves, avec quelque espérance de succès.

Au reste, le mercure a déjà prouvé ses propriétés antispasmodiques par ses succès dans quelques cas de tétanos. Mon père en a produit un exemple. (Recherches sur quelques maladies du cerveau; recueil de la soc. de méd. de Paris, t. 50, p. 353.) On sait aussi que *Timon* et *Schoolored* l'ont combiné avec l'opium et la saignée dans leur traitement heureux de l'affection rabienne.

Peu de remèdes ont surpassé en activité et en réputation la belladone (atropa bella dona, caule herbaceo, foliis ovatis, integris, LIN.) Sa propriété stupéfiante sur les nerfs se manifeste par la promptitude avec laquelle elle émousse la sensibilité des yeux, dont l'aspect étincelant et hagard est si ordinaire chez les enragés. Richter (vol. 6 de sa Bibl. chir.) et Hufeland (vol. 13 de son journ.) rapportent quelques observations favorables à l'usage de cette plante, donnée à une dose suffisante, pour causer des vertiges et de la faiblesse générale, dans des cas où déjà les malades, refusant de boire, ayant une aversion marquée pour l'eau, et un regard extraordinaire, faisaient craindre le travail du virus rabien. En supposant même que ces accidens ne fussent que nerveux, la belladone les a fait disparaître et les a peut-être empêchés de devenir mortels.

Ceue plante a été tentée inutilement contre la rage déclarée chez

8

un des blessés traités à l'hôtel-Dieu de Lyon (obs. xiv.^e). Elle fut administrée en extrait à la dose de 9 grains, réunis à 27 grains, d'apiunen vingt - quatre heures. *Munch* en donnait le soir, à l'heure du sommeil, une dose suffisante pour s'emparer de la sensibilité générale. Il avait soin en même temps de favoriser la sueur au moyen de couvertures et de boissons chaudes. La belladone détermine en effet les mouvemens fluxionnaires du centre à la circonférence, comme le prouvent la tuméfaction et la rougeur qui surviennent pendant son usage dans les parties blessées, et qui ne cessent qu'après que les sueurs ont duré un certain temps.

Cette plante a trompé deux fois les espérances de Carminati. (Thérap. v. 2, p. 469.) Elle n'a pu sauver le jeune docteur Héning, (Gazette méd. d'Allemagne, n.° 29; Suppl. au recueil de la soc. de de méd. de Paris, pour la litt. méd. étrang., n.° 16) qui a péri avce quelques symptômes de rage, dix semaines après avoir été mordu par un chien. Il avait cependant porté la précaution jusqu'à cultiver lui-même la belladone dans son jardin, pour en avoir toujours à sa disposition, parce qu'il croyait avoir guéri par son moyen un individu atteint de la rage, maladie qu'il avait toujours redoutée pour lui-même.

A la vérité les médecins qui ont soigné le docteur Héning ne s'accordent pas sur le caractère virulent ou simplement spasmodique de sa maladie. Il est même extrêmement difficile de lever ce doute, qui peut s'appliquer à beaucoup d'autres cas, produits peut-être uniquement par des passions violentes. C'est ce que prouvent les faits déjà recueillis par les docteurs Asti, Hunter, Barbantini et autres, qui ont vu des maladies hydrophobiques se dissiper par le seul effet de quelques circonstances heureuses qui n'ont fait que changer l'état de l'âme. Puissions-nous, par ces réflexions, modifier une doctrine désolante, qui, en laissant trop longuement peser la crainte d'un virus indomptable sur les malheureux blessés, peut les entretenir dans une terreur funeste ! Conservons-leur la tranquillité de l'esprit par les distractions, les voyages, les prestiges même de la superstition, et par tous les moyens propres à prévenir un état nerveux mortel.

+ genere

J. P. Frank a-t-il eu raison de condamner comme trop fortes les doses prescrites par Munch, ce respectable ecclésiastique qui, après avoir généralement publié sa méthode préservatrice, se félicitait, en 1789, de l'avoir employé sur cent soixante-seize sujets mordus par des chiens enragés, sans avoir vu la maladie se développer, si ce n'est dans un ou deux cas où il s'accusait de n'avoir pas porté le médicament à la dose ordinaire ? Cette plante, outre son influence sur les propriétés vitales du cerveau et du système nerveux, active les excrétions dépuratoires qui se font par les couloirs des reins, du conduit intestinal et de la peau. C'est pourquoi mon père avait formé le projet d'en continuer l'usage à doses prudemment graduées, le plus long-temps possible, chez notre infortuné David, comme l'ont sait avec succès de bons observateurs dans certaines maladies nerveuses et lymphatiques. Mais les quarante premiers jours de crainte à peine écoulés avaient inspiré au malade une sécurité perfide qui devait s'opposer à tous les vœux du médecin.

En voyant le virus rabien produire une augmentation excessive ou une exaltation morbide de la sensibilité, au point de donner lieu à un état cruel d'insomnie, et de rendre toutes les sensations extrêmement douloureuses, on pensait naturellement à l'opium, qui, en émoussant le sentiment des nerfs et la trop grande irritabilité des fibres musculaires, a souvent réussi contre les douleurs vives et les convulsions. Mais il semblait avoir perdu en grande partie sa puissance calmante chez nos malheureux blessés, au point qu'il fallait monter tout à coup à des doses effrayantes.

Chez un des malades morts à la campagne (obs. xvII.^c), quarante grains d'opium donnés le soir à l'heure du sommeil, dans les préludes de la maladie, produisirent huit à dix heures de calme et une rémission de trois jours, tandis que 3j, donné en vingt-quatre heures à doses brisées, dans le fort de la rage, à un de ceux morts

(59)

(60)

à Lyon (obs. xvi.^e), ne produisit pas de soulagement remarquable. Si ces aperçus se confirmaient par de nouvelles observations, ils pourraient nous conduire à une pratique plus efficace.

Il en était ici comme dans le tétanos, où le système nerveux est insensible à des doses ordinaires de ce médicament, et où l'on peut être hardi sans témérité. Le docteur Ginlio nous assure (acad. des sciences de Turin, 1802, 1805) que, dans un cas d'hydrophobie compliquant un tétanos, on donna en une fois cent-vingt gouttes de teinture thébaïque, et quatre-vingts grains de musc; et qu'au lieu d'en éprouver un mauvais effet, le jeune malade dormit bien la nuit suivante, et fut rétabli deux jours après. M. Bouchet a obtenu quelques succès dans le traitement du tétanos traumatique, au moyen de l'opium uni au carbonate de potasse. Employé par analogie, dans le cas de rage déclarée, chez Guyot (obs. xvi.^e), cette. combinaison n'a procuré aucun résultat heureux. M. Dupuytren a injecté une solution d'opium gommeux dans les veines d'un enragé (dissert. de Busnout, Paris, 12 février 1814), qui en éprouva un soulagement marqué. Le docteur Ginlio a employé la même préparation en onction sur la peau, et en a obtenu un succès apparent.

L'administration des opiacés, pouvant aggraver l'engorgement sanguin du cerveau, ordinairement observé dans les cadavres après les empoisonnemens par les narcotiques, doit être souvent précédée de la saignée. Sans cette précaution, le succès de Nugent eut probablement été moins complet. M. Farjon, dans un hôpital de Montpellier (Journ. méd. de M. Baumes, août 1810), traitant un homme qui, mordu par un chien inconnu, était devenu pbrénétique et hydrophobe, le fit saigner du pied et de la jugulaire jusqu'à syncope, et administra dans le même jour une forte dose d'opium gommeux. Par ce moyen, il jeta son malade dans une longue et profonde somnolence, dont le réveil fut le commencement d'un rétablissement complet.

Les extraits de jusquiame, de stramonium et de nicotiane, em-

ployés par quelques médecins, partagent jusqu'à un certain point les propriétés de l'opium, sans avoir l'inconvénient de diminuer les évacuations alvines. Un des blessés morts à l'hôpital de Lyon (obs. xv.°) fut jeté par 3 jj d'opium unis à l'hydrogène sulfuré, et donnés en lavement dans un narcotisme troublé par des convulsions, et qui dura plusieurs heures, sans aucun changement avantageux ; cette voie d'introduction a mérité la préférence dans certains cas où l'irritation hydrophobique, n'ayant point encore atteint les derniers intestins, y laissait subsister, plus que dans l'estomac, quelque rapport entre leur sensibilité et les effets du pavot, Heureux encore celui à qui on peut enlever le sentiment de sa douleur, quand il est impossible d'en détruire la cause funeste!!!

La frayeur et les autres passions tristes qui s'emparent des sujets sensibles et craintifs, après la morsure d'un animal suspect, semblent concentrer les forces de la vie, et s'opposer à leur expansion vers la surface du corps. Pour rétablir la juste distribution de ces forces sensitives et motrices, on a dû penser aux antispasmodiques, tels que le camphre, l'assa-fœtida, la valériane, les liqueurs éthérées, et surtout le musc, employé depuis long-temps par les Chinois comme antilysse, et combinée par eux avec une liqueur spiritueuse pour le faire agir comme diaphorétique. Les plus énergiques de ces moyens ont été administrés, sans un avantage sensible, à plusieurs de nos blessés, dans la rage déclarée.

On a beaucoup vanté la poudre de J. Paulmier, composée de rhue, de petite sauge, d'absinthe, et autres plantes amères et stimulantes; elle paraît propre à ranimer les fonctions de l'estomac et à favoriser les sécrétions les plus dépuratoires qui s'effectuent par les reins et les couloirs de la peau. Dans plusieurs cas où l'on a cru avoir le plus à se louer de ce médicament, on avait favorisé son action sudorifique par les couvertures et les boissons chaudes.

L'ammoniaque possède cette dernière propriété au plus haut degré, comme l'a reconnu Darhuc (Journ. de méd. de Vandermonde, 1. 14, p. 99) dans un cas où la difficulté d'avaler les boissons, une douleur sourde au fond de la gorge et aux cicatrices, l'insomnie et des agitations convulsives, faisaient craindre les approches de la rage. Sous l'usage de ce moyen, on vit paraître une sueur salutaire, suivie du sommeil et d'un calme durable. Le Roux, qui avait si peu de confiance aux remèdes internes, n'a pu s'empêcher de lui rendre justice, en l'associant au traitement local (mém. de la soc. roy. de méd. 1783, p. 2. p. 61.) L'ammoniaque est en effet un stimulant assez énergique pour manifester en un instant ses effets puissans dans les vaisseaux les plus déliés du corps humain; il calme évidemment les effets dangereux du venin de la vipère en ranimant l'action languissante des parties affaiblies par le spasme, et favorisant ainsi l'élimination du principe virulent. L'acétate d'ammoniaque, combiné avec l'opium a réussi deux fois à M. A. Petit contre le tétanos traumatique (maladie observée à l'hôtel-Dieu de Lyon. p. 336), et une fois à M. Cartier contre une hydrophobie grave : ce qui forme une présomption favorable à ce moyen.

On ne peut cependant se dissimuler que, dans la rage parfaitement déclarée, l'ammoniaque a été, pour l'ordinaire, sinon nuisible, au moins inutile. Les médecins chargés du traitement de Senlis l'ont ainsi observé sur leur troisième malade, première classe : l'eau de Luce, associée aux bains, amena une sueur, des urines abondantes et une éruption miliaire, sans prévenir la mort, qui arriva le dixième jour. C'est néanmoins dans la provocation des sueurs que les anciens et les modernes ont mis le plus de confiance, ainsi que l'observe Morgagni à la fin de sa soixante-unième lettre. En effet, il est 10ujours avantageux de porter vers la surface du corps les mouvemens fluxionnaires que le virus rabique tend, par une affinité particulière, à diriger sur les nerfs et les membranes du pharynx et des parties voisines. On pourrait employer, dans cette intention, les fumigations d'eau chaude, qui, dirigées dans le lit même du malade, nous ont paru avoir beaucoup contribué à sauver un jeune homme de quatorze ans, atteint, pour s'être endormi ayant chaud, sur un terrain humide, d'un tétanos qui était devenu chronique après l'ad-

(63)

ministration des frictions mercurielles. Nous ne pouvons cependant dissimuler que les agitations spasmodiques des enragés opposent un grand obstacle à la continuité des sueurs. C'est par conséquent avant le développement, ou au moins dans les préludes de l'affection rabienne, que les sudorifiques peuvent le mieux convenir.

Cette méthode a été avantageuse contre le virus de la peste. Sydenham, après avoir d'abord opposé à ce dernier des saignées répétées à un point effrayant, le combattit ensuite avec plus de succès en provoquant les sueurs et les entretenant pendant vingtquatre heures. Il avait sagement observé que ses malades en retiraient plus de fruit quand ils y avaient été préparés par la saignée.

Parmi les malades morts à Lyon, quelques-uns ont éprouvé des sueurs abondantes sans aucun fruit. Cependant notre malheureux David parut avoir échappé à sa première indisposition au moyen d'une sueur extraordinaire. Mon père regrette de n'avoir pu, dans sa dernière maladie, en détruisant par la saignée l'irritation inflammatoire qui avait suivi ses excès en liqueurs spiritueuses, préparer un relâchement favorable à l'excrétion suffisamment prolongée des sueurs, suivant la dernière méthode adoptée par Sydenham contre le virus pestilentiel. Les malades guéris par Nugent, Goëden, Wringsthon, Blais et Vogelsang, ont tous éprouvé des sueurs abondantes.

L'ammoniaque est un excitant plus énergique que le muse dans les circonstances où le virus rabien agit comme le venin de la vipère, d'une manière stupéfiante, au point même de déterminer la paralysie. Ce n'est probablement que dans des cas analogues à celuici qu'on peut conserver à l'arnica montana, au phosphore et au strychnos (nux vomica) la place que quelques médecins ont donnée à ce dernier, surtout parmi les antilysses, dans l'électuaire dit de ovo, qu'on vantait jadis contre le virus de la peste et de la rage. (Schultz, Mat. méd., pag. 404.) Mais n'oublions jamais que les stimulans les plus énergiques sont aussi les plus redoutables quand ils ne sont pas placés à propos.

Honneur soit rendu aux habiles médecins chargés du traitement de Senlis, qui ne négligèrent pas même l'impression de la musique sur un de leurs blessés atteint de la rage et offrant une exaltation extrême de la sensibilité ! Le son harmonieux de la guitare, loin d'augmenter ses spasmes, sembla les suspendre en fixant son attention, et rendit son pouls plus régulier. *Galien* avait déjà recommandé, contre la morsure de la vipère, ce même moyen, dont l'effet calmant a été si bien apprécié par *P. Desault.* Heureux l'ami des hommes quand il peut écarter quelques épines et jeter quelques fleurs sur les sentiers effrayans de la mort !

La confiance dans les opinions religieuses fut, chez nos blessés, un des calmans les plus énergiques. Notre infortuné David ouvrit un instant la fenêtre de sa chambre avec l'air effrayant du désespoir. Pour le calmer, il suffit de lui représenter que Dieu défendait d'attenter à sa vie; et il dut à 'sa religion le courage d'attendre la mort, qui venait, trop lentement à son gré, mettre un terme à ses souffrances.

L'irritation rabienne a paru, dans quelques cas, susceptible de mobilité et de déplacement. M. Percy observe (Bibl. méd., n.º 124, p. 63) que, chez un des malheureux enragés traités par M. Champion, il survint pendant la durée de la rage un érysipèle, qui, fixé sur un bras, parut suspendre, tant qu'il subsista, les accidens hydrophobiques. La nature semblait manifester ainsi un appareil d'efforts conservateurs. Dans les expériences faites à l'hôtel-Dieu de Lyon, le gonflement douloureux excité à l'extérieur du cou', chez l'enragé qu'on fit mordre par une vipère, parut, en déplaçant la constriction spasmodique du pharynx, lui rendre momentanément la faculté de boire. M. Lalouette a vu le vésicatoire placé sur le devant de la gorge rendre la déglutition plus facile. (Traité sur la rage.) Mon père a remarqué que chez mademoiselle M.... l'irritation hydrophobique abandonna tout à coup le gosier pour se por-

(65)

ter sur l'estomac, qui repoussa alors par le vomissement les liquides que le pharynx laissait passer librement.

Ces aperçus nous porteraient à appliquer, avec quelque espérance de succès, les irritans, tels que les vésicatoires, les sinapismes, le moxa, le fer incandescent, sur différentes parties du corps. Cependant, chez les blessés morts à Lyon, les premiers de ces moyens, appliqués à la nuque, sur l'épigastre et aux jambes, ont entièrement trompé les espérances. Il est évident que les spasmes fixés sur les organes de la déglutition et dans les parties voisines ne sont pas la principale ou la seule cause de la mort, parce que les malades recouvrent souvent, dans leurs dernières heures, la faculté de boire, et n'en périssent pas moins d'une lésion plus profondément cachée dans les principaux organes de la vie, lésion que le scalpel de l'anatomiste ne peut pas toujours soumettre à nos sens, et que les contre-irritans externes ne peuvent atteindre.

Cependant les observateurs, étudiant la marche de la nature dans ses opérations salutaires, ont vu des accidens hydrophobiques se dissiper sous l'apparition d'une éruption cutanée, telle que la miliaire. (Mém. de la société royale de médec., 1783, 2.^e part., p. 26.) Ces observations confirment ce qu'on sait déjà sur l'élimination des différens virus, par les couloirs de la peau, et présentent un but thérapeutique, dans certains cas où l'on ne peut avoir qu'un doute inquiet sur l'existence d'un virus.

Un père de famille qui, à l'exemple de ses ancêtres, employait ses loisirs à la chasse des bêtes féroces qui détruisent nos troupeaux, fut obligé de lutter corps à corps avec un loup furieux auquel il avait cassé la cuisse d'un coup de fusil. Il se vit forcé, pour n'en être pas dévoré, de l'arrêter en tenant fortement enfoncés dans sa gueule la main et l'avant-bras, qui reçurent dans cette manœuvre plus de vingt plaies sanglantes. Les cas rapportés par M. Portal (Malad. du foie, p. 141), par le docteur Horn de Berlin (Journ. méd. d'Hufeland, oct 1814; Bibl. méd., n.º 158), par le professeur Rossi (Mém. de l'acad. de Turin, 1801-1802), et par d'autres

9

observateurs qui assurent avoir vu la morsure d'un animal violemment excité par la colère, mais non enragé, produire des accidens hydrophobiques inspirant de l'inquiétude, quelque peu fondée qu'elle fût, on crut devoir joindre au traitement local qui avait été simplement celui des plaies ordinaires les moyens propres à calmer les troubles nerveux et à activer les évacuations salutaires qui se font par les sueurs et les urines. On choisit pour cet effet les bains tièdes et les sucs d'herbes amères et aromatiques. On vit, avec satisfaction, paraître chez le blessé une éruption miliaire qui, pendant sa longue durée, donna lieu à un suintement sérenx assez irritant pour exciter sur les doigts de la personne qui pansait le malade une inflammation qui a duré plusieurs mois.

Cette éruption miliaire chronique fut considérée comme une dépuration salutaire due aux efforts de la nature et de l'art, et devint ainsi un motif de sécurité pour les médecins et la famille du blessé, qui auraient trouvé un sujet d'alarme dans cette même éruption, si elle eût fixé son siége sur le gosier et les parties voisines. Les troubles nerveux, inséparables de pareils événemens, ont souvent produit seuls, dans les sécrétions les plus douces, une altération dangereuse, quoique étrangère à tout virus particulier. N'a-t-on pas vu le lait d'une nourrice bouleversée par une forte terreur devenir pour son enfant un poison convulsif et mortel ? Combien d'hydrophobies tenant à ces principes ont été mal à propos dénoncées comme rabiennes!

Parmi les causes propres à favoriser le développement de la rage, nous ne devons pas oublier la mobilité qui dépend de la faiblesse, et que les anciens se sont efforcés de prévenir en recommandant les bains froids et les toniques amers, tels que la gentiane.

Le quinquina surtout mérite ici une place distinguée dans l'état nerveux, qui se caractérise par la mélancolie et la langueur des forces vitales, soit dans les organes digestifs, soit dans les fonctions importantes de la peau, dont les plaies pâlissent et se dessèchent. Mais c'est dans l'état nerveux intermittent que l'écorce du Pérou devient l'ancre sacrée du salut. Lentini cite le cas d'un vieillard (Recueil de la soc. de méd. de Paris, n.º 82) atteint d'une fièvre rémittente maligne, avec délire et hydrophobie, qui fut dissipée au moyen du quinquina. M. Dumas rapporte (*ibid.*) qu'un homme de 45 ans fut atteint d'une fièvre tierce, dont les paroxysmes étaient marqués par une chaleur ardente, un délire furieux, des mouvemens convulsifs, une difficulté toujours croissante d'avaler les boissons, envie de mordre et écume à la bouche. Tous ces symptômes cessaient au déclin du paroxysme pour recommencer à l'invasion du suivant. La maladie céda enfin à l'écorce du Pérou. Ce moyen, réuni à la valériane (Journ. méd. de M. Baumes, n.º 54), détruisit également une fièvre double tierce hydrophobique observée par le docteur Blavet.

Nous avons à regretter qu'un de nos blessés mort à la campagne (obs. xvii.^e), qui, dans les quatre derniers jours de sa vie, présenta trois rémissions assez apparentes pour indiquer l'administration des moyens antipériodiques, n'ait pu, à cause de son éloignement, être suivi avec l'assiduité que méritait a marche particulière de sa maladie.

On peut apporter en preuve des efforts que les médecins ont faits contre la rage, l'essai de l'arsenic que Simmons assure avoir employé (Bibl. britann., vol. 23) avec succès comme préservatif. En considérant, 1.º les bons effets attribués à ce médicament contre les morsures des serpens dans les Indes occidentales (Robert Thomas, Traité de méd., trad. franç., tom. 2, pag. 100), 2.º les succès qu'on en a retirés contre certaines maladies convulsives et périodiques, l'analogie a pu conduire à l'emploi de ce moyen contre la rage, dont la cause est un virus animal, et dont le caractère tient beaucoup du nerveux. Si les propriétés antilysses de ce minéral étaient un jour confirmées par un médecin prudent, on ne dirait pas ici ce qu'on a dit de son emploi contre les fièvres intermittentes, qu'on avait emprunté la massue d'Hercule pour tuer une puce. Maís jusqu'ici, dans la rage développée, l'arsenic a été, sinon nuiNous en dirons autant des différentes préparations d'argent, d'étain, de cuivre, de zinc, de plomb, d'aimant et autres toniques métalliques qu'on croit plus puissans que ceux tirés des végétaux. Employés contre les spasmes de la rage déclarée, ils ont été au moins inutiles.

Si l'on pouvait expliquer la manière d'agir de l'horreur, on lui rapporterait peut-être le succès au moins apparent du foie de l'animal enragé, préparé, suivant le conseil de Galien, au moyen duquel M. Durey prétend avoir sauvé une personne qu'un loup enragé avait mordue au métacarpe et à la mamelle gauche, aussi grièvement que neuf autres, qui toutes périrent malgré l'emploi de différens remèdes. (Journ. méd. de Vandermonde, tom. 7, p. 95.) En supposant que chez ce blessé il y eût eu réellement inoculation du virus rabien, l'horreur qu'il a dû éprouver en avalant le foie d'un animal qu'il avait terrassé et mis à mort après une lutte terrible a-t-elle pu causer un boulevercement nerveux capable de s'opposer à la reproduction pethologique du virus rabien, ou faire cesser ses rapparts de sensibilité avec ce virus?

Quoi qu'il en soit, on peut s'assurer que ce moyen par lui-même n'est pas plus infaillible que les autres, puisqu'on lit dans les Trans. philos. (t. 5, p. 467) qu'un enfant de neuf ans mangea à lui seul tout le foie d'un chien qui l'avait mordu, et n'en mourut pas moins enragé au bout d'un mois. Ce moyen ayant été particulièrement vanté par *Stahl* (*Theor. med. ver.*, p. 1070) et par ses disciples, nous avons cru devoir le soumettre au doute philosophique, pour nous tenir dans une juste défiance des éloges prodigués à certains médicamens par les maîtres les plus célèbres.

Dans l'impossibilité de comprimer l'exaltation convulsive du système nerveux, on s'est proposé de suspendre pour un temps ses fonctions, ou au moins de les affaiblir brusquement, et assez pour que, par leur exercice précipité, elles ne tendent pas à leur propre destruction.

M. Alibert nous a conservé (Thérap., t. 2, p. 436) l'observation d'un homme qui, mordu par un chien enragé, éprouva des douleurs dans le membre blessé, frissonnement à la vue de l'eau, envie de mordre, et impossibilité d'avaler les alimens solides. Il fut guéri par le docteur Rossi, au moyen du galvanisme, qui le jeta dans une faiblesse telle, qu'il ne pouvait plus se soutenir; faiblesse due à la fatigue qu'éprouve le système musculaire après des contractions violentes et rapidement répétées. Schoolbred assure avoir inutilement employé le galvanisme chez les enragés qu'il a traités.

On a tenté sans succès, à l'hôtel-Dieu de Lyon la morsure de la vipère, dont le venin, porté à son plus haut point d'énergie, détermine un affaiblissement insolite et un assoupissement ; ainsi que l'observa sur lui-même le professeur Mangili à Pavie, et ainsi que l'a vu mon père sur un preneur de vipères. Cet homme, grièvement mordu au pouce, tomba la nuit suivante dans un état apoplectique, dont il ne put être tiré que par des doses d'ammoniaque répétées à de courts intervalles pendant plus de vingt-quatre heures. La gangrène s'empara du pouce, et fut combattue par le même moyen et avec succès. Cette affection soporeuse ne fut point observée sur les enragés soumis à l'expérience sous la direction de M. Dussaussoi, alors chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Lyon. L'un d'eux, qu'on fit mordre au cou, éprouva une tuméfaction douloureuse, qui déplaça le spasme du pharynx, et lui rendit la liberté de boire; mais il ne périt pas moins de la rage deux heures après. Son camarade, qui fut mordu à une jambe, périt aussi des deux virus réunis, malgré l'administration de l'ammoniaque à l'intérieur et de l'huile extérieurement.

L'expérience démentit ainsi cette théorie ingénieuse, qui devait neutraliser le virus furieux de la rage par le venin stupéfiant de la vipère.

L'irritation qui accompagne un trouble nerveux porté au plus

haut degré, est quelquesois si vio ente, qu'on est obligé de recourir à la saignée, comme à l'antispasmodique le plus puissant pour dissiper l'orage.

En mars 1799, un chirurgien de noure ville, M. P..., fut vivevément frappé de la crainte de s'être inoculé le virus rabien par une petite égratignure à la main, sur laquelle etaient tombées quelques gouttes de sang dans le moment où il saignait une femme que ses voisins regardaient comme atteinte de la rage. Cette femme devint ainsi l'objet d'une attention particulière. Elle était âgée de 45 ans, maigre et vive. Elle avait été mordue à la jambe, dix jours auparavant, par un chien inconnu, qui fut tué quelques heures ensuite comme suspect de rage. Elle se plaignait d'une violente céphalalgie, extravaguait dans ses propos, déchirait avec ses dents les rideaux de son lit, se jetait la tête contre les murs, rongeait un coffre qui était à sa portée, menaçait de mordre ceux qui allaient la voir, et faisait des efforts pour les atteindre; ce qui obligea de l'attacher dans son lit. Ses yeux étaient hagards et menacans ; elle avait le pouls resserré et peu fréquent ; elle se plaignait de constriction à la gorge et refusait de boire. La lumière la fatiguait au point qu'elle demanda à être placée dans une chambre obscure, où elle désira être remise, après en avoir été tirée seulement pour le temps de la saignée, qui lui fut faite le 4.º jour. La persuasion où elle était d'être enragée la poussa au désespoir, et lui fit enlever la ligature de la veine ouverte. Etant seule, abandonnée par ses voisins, elle perdit une quantité considérable de sang. Ses parens, effrayes d'un bruit qu'ils entendirent, comme si elle eût rendu son dernier soupir, pénétrèrent dans sa chambre, et remirent la ligature sur la saignée. Après avoir fait cesser la défaillance, ils lui prodiguèrent les consolations, et vinrent à bout de lui faire retenir dans sa bouche un peu de liqueur spiritueuse. Son respectable pasteur parvint ensuite, après une longue résistance, à lui faire avaler un peu de peuil-lait, dont elle continua l'usage ju qu'à son rétablissement. Elle a vécu ensuite plusieurs années depuis l'événement.

Comme elle avait été frappée par la crainte de voir ses enfans poursuivis pour un méfait quelques jours avant cette maladie, celleci doit-elle être attribuée à cette seule crainte, ou à la seule morsure du chien suspect, ou à ces deux causes réunies? Quoi qu'il en soit, la saignée, portée jusqu'à défaillance, fit seule disparaître l'ensemble de symptômes alarmans, qui se rapprochaient de la phrénésie hydrophobique.

La sensibilité exaltée jusqu'au spasme douloureux, qui vient de fixer notre attention, est un élément essentiel de l'appareil inflammatoire que présentent quelquefois les maladies hydrophobiques.

Les ouvertures cadavériques que nous a conservées Morgagni (de sed. et caus morb., epist. 8 et 61) ont beaucoup d'analogie avec celles faites à l'hôtel Dieu de Lyon. Celles-ci ont présenté des engorgemens sanguins dans les méninges et jusque près de l'origine des nerfs pneumogastriques, de même que dans les organes de la respiration, l'œsophage, l'estomac, les intestins.

Ces altérations pathologiques se trouvaient en rapport avec l'état inflammatoire manifesté pendant la vie des malheureux blessés, par les yeux rouges et hagards, le visage animé, la céphalalgie portée quelquefois jusqu'à la phrénésie, la soif, la peau brûlante, les urines rares et peu colorées, le pouls dur et précipité, le sang formant un coagulum rouge, ferme et sans sérosité, symptômes qui se montraient dès le principe de la maladie, ou ne tardaient pas à survenir.

Les engorgemens sanguins remarqués à l'examen anatomique des sujets morts de la rage ont été observés aussi après d'autres maladies inflammatoires et convulsives. L'inflammation du canal alimentaire surtout, constatée par *Bonet*, *Hunter et Baillie*, s'est presque constamment présentée à la suite des maladies aiguës, qui ont offert des symptômes nerveux portés à un haut degré.

Pourrait-on, d'après ces aperçus, rapporter une partie de ces

phis

congestions sanguines aux étranglemens spasmodiques, qui concentrent les fluides dans les organes les plus profonds et les moins résistans, plutôt qu'à une irritation essentiellement inflammatoire? Quoi qu'il en soit, quiconque voudra examiner ce qui arrive aux plaies, aux cicatrices, dans le moment où la rage se développe, y reconnaîtra souvent la douleur, la tuméfaction, la rougeur, la tension et la chaleur qui caractérisent la phlogose. Il ne trouvera point extraordinaire que le virus rabien produise dans les organes intérieurs les mêmes lésions qu'il produit dans les parties soumises à nos sens, surtout s'il réfléchit à la soif dévorante, au sentiment de chaleur brûlante qui semble monter des entrailles jusqu'au gosier, et aux vives douleurs que le malade ressent dans les viscères, et que la pression sur ses organes augmente encore. Nous sommes ainsi conduits à diriger nos efforts, sinon contre la cause virulente, qu'il est impossible d'atteindre directement, au moins contre l'appareil inflammatoire dont elle se complique pour aggraver ses ravages.

Les blessés doivent être soumis à une diète tempérante, en évitant avec soin la surexcitation que peuvent produire les liqueurs spiritueuses, l'ardeur du soleil et autres causes semblables, qui ont paru évidemment faire développer la rage chez David et chez Mayen, à la manière des phlegmasies de l'estomac et du cerveau. Les boissons acidulées avec le vinaigre, dont on a beaucoup exalté les vertus contre la rage, méritent d'être mentionnées ici.

an here to

La nature nous a mis elle-même sur la voie des antiphlogistiques, en nous présentant des guérisons d'hydrophobies au moyen d'hémorrhagies accidentelles. Une femme hydrophobe (Journal de *Vandermonde*, septembre 1761) se rétablit après une blessure à la tempe, dont le sang ruissela jusqu'à ce qu'elle fût tombée dans l'épuisement.

Nos saignées étant une imitation de ces hémorrhagies salutaires, doit-on être étonné de quelques traitemens heureux au moyen de quelques saignées portées jusqu'à défaillance? Le cas publié par

(72)

John Schoolbred (Gazette officielle de Calcuta, dans l'Inde, du 8 juin 1812) mérite de fixer notre attention. Son malade, mordu à la jambe par un chien inconnu, fut amené à l'hospice dix-sept jours après, dans l'état suivant : il était agité de mouvemens convulsifs; ses yeux étaient très-rouges; il se frappait la poitrine, et désignait la région du cœur et de l'estomac comme le siége dune angoisse impossible à décrire; son pouls était très-variable, soit pour la fréquence, soit pour le développement; il sentait comme une piqûre dans les cicatrices, qui ne présentaient aucun autre changement; l'esprit troublé par des rêves affreux, l'écume à la bouche, l'horreur de l'eau et la gêne de la respiration, se prononçaient au milieu d'une foule d'autres symptômes effrayans.

On fit au malade, par une large ouverture, une saignée d'environ quarante onces. A mesure que le sang coulait, les spasmes se calmèrent, la respiration devint plus facile, et le malade put boire deux ou trois onces d'eau, dont le seul aspect avant la saignée le jetait dans les convulsions; son pouls devint faible, souple et régulier ; le malade ne craignait plus, il désirait même que l'on agitat l'air devant lui. Après la saignée, il dormit environ une heure, et but encore à son réveil; mais ensuite il recommença à sentir de la douleur dans l'estomac, et parut craindre le retour de la difficulté de boire. Une seconde saignée de huit onces suffit pour le faire tomber en défaillance. Pendant que le sang coulait encore, la douleur d'estomac avait cessé, et il avait pu boire quatre onces d'eau sans crainte ni dégoût. Après la première saignée, le pouls donnait cent quatre pulsations par minute, et, après la seconde, quatre-vingt-huit; mais il restait régulier et faible.

Quoique la saignée eût paru évidemment avoir triomphé à elle seule de la maladie, par surcroît de précautions, Schoolbred se décida à suivre en son entier la méthode qui avait réussi en pareil cas à Tymon. Il administra donc intérieurement le protochlorure de mercure (calomélas), uni à l'opium. Il calma ensuite

10

la céphalalgie qui persistait par quelques sangsues appliquées aux tempes. Le troisième jour il survint des symptômes de saburres bilieuses qu'on dissipa à l'aide des évacuans; l'appétit revint; on compléta la guérison par le bain froid.

Nous ne pouvons nous défendre d'un certain étonnement en réflechissant que le malade n'avait point encore perdu quarante onces de sang, et que la défaillance n'était point encore arrivée, lorsque déjà il put avaler de l'eau. La maladie était-elle, au lieu d'une vraie rage, une irritation inflammatoire du cerveau avec hydrophobie indépendante du virus rabien?

Dans le cas de rage déclarée, que Tymon a prétendu avoir guérie, le docteur Berry, à qui nous en devons les détails, observe lui-même que la saignée sauva la vie au malade en diminuant la violence des symptômes et en facilitant l'action des remèdes qui, dans tous les cas précédens, avaient échoué. En effet, chez ce dernier malade, la disparition des symptômes n'eut pas lieu tout à coup durant ou immédiatement après la saignée, comme dans le cas de Schoolbred, mais seulement par degrés jusqu'au quatrième jour; et, comme on avait administré aussi l'opium et le mercure à grandes doses pendant cet intervalle, on a dû partager la gloire du succès entre ces deux derniers médicamens et la saignée.

En écartant par la pensée le doute auquel peut être soumis le prétendu caractère virulent des deux maladies observées par Schoolbred et Tymon, ces deux médecins auraient-ils été assez heureux pour rencontrer des cas où l'irritation rabienne n'avait point encore produit un désordre mortel sur le cerveau et les nerfs, et s'était principalement fixée sur le système vasculaire? Leur succès a-t-il tenu à ce que la saignée pratiquée dès la première invasion de la maladie, et par une ouverture assez large pour produire un relâchement subit des forces surexcitées par le travail rabien, a pu rétablir le calme entre les systèmes circulatoire et nerveux?

Nous pourrions, en compulsant les observateurs, réunir un cer-

tain nombre de cas semblables, tels que ceux consignés dans l'histoire de l'académie des sciences (année 1699), et ceux rapportés par M. Fougerolle^{*} (Mém. de la soc. roy. de méd., 1783, part. 2^e.), et par Kluiskens (Ann. de litt. méd. étrangère, t. 16, p. 172), dans lesquels la saignée, portée jusqu'à la syncope, est considérée comme ayant eu un avantage évident contre la rage déclarée. Mais ne nous dissimulons pas que la plupart de ces observations, pour être bien appréciées, exigent un discernement juste et une sage critique.

Le cas de Schoolbred étant celui où la saignée, par ses prompts effets, a mérité particulièrement la gloire du succès, doit fixer avantageusement notre attention sur cette opération faite, dès le début de l'hydrophobie, par une large ouverture de la veine, et portée jusqu'à défaillance, en la réitérant de la même manière au plus léger retour. Cependant cette méthode présente quelques inconvéniens dans la pratique particulière, à raison des dangers liés à la syncope, surtout lorsqu'elle ne survient qu'après de grandes pertes de sang. Consacrerons-nous, avec le célèbre Hufeland, le principe posé par Schoolbred? Qu'il nous soit permis d'observer qu'à chaque saignée le malade a pu boire sans peine pendant que le sang coulait encore et avant que la syncope fût arrivée. Si nous osions énoncer notre pensée, nous dirions que Schoolbred aurait pu se contenter de tirer du sang jusqu'à un relâchement suffisant pour détruire le spasme strangulatoire qui s'opposait au passage des liquides.

On serait fondé à penser que la saignée aurait souvent plus d'efficacité, si, au lieu d'attendre le développement de la rage, on l'employait comme prophylactique dans les préludes de cette maladie, qu'on devrait surveiller avec plus de soin. C'est au moins ce qu'on peut raisonnablement présumer d'après les observations publiées par *Hufeland* (Journ. méd., octobre 1814). Dans deux cas observés par le docteur Goëden, la saignée, employée comme préservative, a paru salutaire lorsque les douleurs lancinantes des plaies, propagées par les aisselles jusqu'à la gorge, le sommeil trouble par des rêves effrayans, la difficulté d'avaler, la répugnance pour les boissons et l'oppression précordiale commençaient à s'annoncer de manière à faire craindre l'explosion d'une affection mortelle. Nous remarquerons que, dans ces deux cas, la tuméfaction doulourense des glandes parotides, axillaires et inguinales portait à penser que le virus avait établi un foyer d'irritation sur le système glanduleux, dont l'inflammation a été dissipée par les saignées, suivies de l'usage du mercure.

W. et John Hunter avaient déjà vu, l'un les glandes poplitées, l'autre les glandes axillaires engorgées à la suite de morsures faites par des animaux enragés au gras de jambe et au bras. (SOEMERING. De morb. vas. lymph.)

Le système glanduleux n'est donc point aussi étranger qu'on l'a cru à l'irritation du virus rabien. Par son action élective sur ce système, le mercure mérite ici notre attention. Il est même reconnu comme propre à favoriser la résolution des engorgemens inflammatoires lorsque, par l'effet de la saignée, ou autrement, ils dégénèrent en congestions passives. Aussi voyons-nous que *Tymon* et *Schoolbred* ont, dans leurs traitemens heureux, fait succéder à la saignée l'usage du proto-chlorure de mercure (calomélas) combiné avec l'opium. Par l'usage de ces derniers moyens réunis au camphre, *Pécher de Mépien* (obs. xvIII.^{*}) obtint une rémission de deux jours.

Les observateurs nous ont conservé plusieurs cas de maladies inflammatoires associées à l'hydrophobie avec ou sans soupçon de virus communiqué, et dont quelques-unes ont été traitées heureusement par le moyen de la saignée.

Le Journal encyclopédique (t. 13) donne l'exemple d'une pneumonie compliquée d'hydrophobie. On lit dans les Essais d'Edimbourg (t. 1, art. 29) l'histoire d'un jeune homme affecté d'une forte inflammation de l'estomac, accompagnée de convulsions et d'hydrophobie, guéri par d'abondantes saignées.

MM. Portal et Salmade ont vu une hydrophobie survenir dans une hépatite qui fut heureusement dissipée par la saignée. (Portal, Maladies du foie, p. 256.) Sagur a vu son épouse atteinte d'une métrite associée à une hydrophobie furieuse. (Gener. morb. cl. 12, ord. 1, p. 323).

Boerhaave, dans une lettre au docteur Mead, rapporte la guérison d'une hydrophobie, qu'il obtint par la saignée et le régime antiphlogistique. Arrigoni assurait avoir guéri radicalement un sujet atteint de la rage en lui ouvrant une artère sur le dos du pied. (Dissert. della mania, c. 2, p. 5.) Morgagni a parlé de ce succès comme complet (de sed. et caus. morb. epist. 61, §. 15), en l'attribuant en partie aux autres remèdes employés concurremment avec l'ouverture de l'artère; mais Carminati nous apprend (Thérap., t. 3, p. 180) que le sujet de cette observation a péri de la rage, quelques mois après, dans l'hôpital même de Lodi, malgré l'artériotomie pratiquée de nouveau.

On voit combien les observations recueillies par les médecins les plus graves laissent à désirer pour pouvoir apprécier les vrais succès de la saignée dans la rage. Ces succès, quoique jugés impartialement, contrastent encore d'une manière frappante avec l'espérance trop souvent trompée de tant d'observateurs qui, dans l'emploi de ces émissions sanguines, n'ont rien négligé pour les faire réussir. Nous pensons en conséquence que l'inflammation qui s'associe aux maladies hydrophobiques possède, moins souvent qu'on ne l'a cru, ou au moins perd en peu d'heures ce caractère franc qui reconnaît dans la saignée un remède efficace. Il paraît que, dans les engorgemens sanguins qui ont lieu ici, les nerfs sont tourmentés par un virus qui produit rapidement la prostration des forces et la mortification, comme on peut s'en convaincre à l'aspect des plaies de ce genre, qui, de rouges qu'elles étaient d'abord, ne tardent pas à prendre une couleur violette ou livide. On peut s'en assurer encore en réfléchissant aux phénomènes observés dans plusieurs cadavres, tels que celui ouvert par M. Mathey de Genève (Rec. de la soc. de Méd. de Paris, nov. et déc. 1815), qui a présenté l'aorte ayant jusqu'à ses divisions iliaques et carotides, sa surface interne d'un

rouge éclatant et indiquant une grande phlogose dans ses membranes; en même temps les cavités du cœur offraient déjà un aspect gangréneux, ainsi que les muscles, qui étaient couleur noire et comme sphacelés. De même, dans le cadavre d'un des blessés morts à Lyon (obs. xv^e), les intestins ont paru enflammé avec une couleur rose à leur surface intérieure, et déjà rouge foncé extérieurement. MORGAGNI (*epist. anat. med.* 8, §. 25) fait mention du pharynx, du larynx, de la trachée-artère et de la partie supérieure de l'œsophage, présentant à leur surface interne une couleur rouge brune qui indiquait leur état inflammatoire très-rapproché de la gangrène.

Il n'est donc point étonnant que, dans la rage déclarée, ainsi que dans certaines inflammations gangrénéuses, la saignée ait pu souvent ne pas convenir, et que, lorsqu'elle convient, elle ne puisse être placée avantageusement que dans les premières heures. Cette observation a déjà été faite dans d'autres maladies, telles que la peste, puisque dans celle qui régna à Alep en 1744, la saignée faite le premier jour était salutaire, et toujours nuisible passé cette époque. (RUSSEL, the natural History of Alep, l. 241,) Kerrison, membre du collége royal de chirurgie de Londres (Bibl. méd. n° 158, p. 249), a vu chez un enragé la première saignée diminuer la fréquence du pouls et le spasme de la gorge, ce qui rendit la déglutition plus facile pendant quelques heures; mais la seconde saignée, faite plus tard, ne fit qu'affaiblir sans rien changer en mieux.

La saignée pratiquée chez les blessés morts à Lyon a dissipé, ou au moins sensiblement diminué l'assoupissement, la pesanteur de tête et la douleur qui précèdent ou accompagnent l'explosion de la rage. Mais on s'est convaincu que, lorsque le retour de ces symptômes obligeait à réitérer les évacuations sanguines, on n'en obtenait qu'un soulagement d'autant moins sensible, qu'on s'éloignait davantage du commencement de la maladie, au point que, dans sa dernière période, l'effet de la saignée était nul, s'il n'était pas nuisible.

Cependant M. Prévien (obs. xxe), qui ne fut saigné que la

veille de sa mort, mais à qui on tira environ trois livres de sang, sentit pendant cette opération diminuer de suite le spasme qui l'étouffait, et éprouva pendant trois heures un soulagement tel, qu'il ne pouvait assez témoigner sa reconnaissance. Il n'en fut pas de même de *C. Mayen* (obs. xiv^e), qui demanda, vers la dernière heure de sa vie, une nouvelle saignée, dans l'espérance d'y retrouver encore le soulagement que les deux premières lui avaient procuré.

Ces observations mettent en évidence l'avantage de tirer dans les premières heures autant de sang que la constitution des malades peut le permettre. Elles font même pressentir les espérances qu'on pourrait fonder sur cette méthode, s'il était possible de l'appliquer aux premiers momens où se prépare, sur le cerveau et ailleurs, l'orgasme sanguin, à l'aide duquel le virus rabien semble préluder à ses ravages.

David (obs. 1^{re}) se sentait tellement soulagé par les sangsues mises sur le devant du cou, de la poitrine et sur l'épigastre, qu'il en demandait lui-même la répetition. On eût dit qu'il existait dans le système circulatoire une excitabilité si vive, ou dans le sang un stimulus si irritant pour les vaisseanx, qu'ils avaient un besoin urgent d'en être déchargés. Nous regrettons que cet infortuné, au retour de son funeste voyage, lorsque déjà les vomissemens indiquaient l'irritation peut-être inflammatoire de l'estomac, à la suite de l'abus des liqueurs spiritueuses, en s'éloignant par sa seconde course, se soit privé des avantages qu'aurait pu produire la saignée portée à toute la quantité que permettait sa constitution. C'est ainsi que Botal et Sydenham la pratiquaient avec succès contre l'irritation du virus pestilentiel (SYDENHAM, de feb. pest., 1665 – 66), et avant que l'incendie eût gagné tous les solides vivans.

Nous regrettons aussi que la saignée, portée à la quantité de trois livres chez M. *Prévien* (obs. xx^e), n'ait pas été faite dans les préludes de la maladie avant que l'irritation générale du système sanguin fût parvenue au point qu'il était impossible d'en obtenir le relâchement par les évacuations sanguines quelconques. Car il ne faut pas confondre le calme mortel qui succède aux secousses violentes et précipitées qui ont épuisé les systèmes nerveux et musculaire avec le calme que peut produire la saignée, employée avant que, par des convulsions répétées, ces organes aient subi une altération et un épuisement irréparables. En admettant même que l'on s'abusât dans ces regrets, dans ces espérances, il n'en serait pas moins vrai que, si la saignée n'a pas été pour nos malheureux un moyen curatif, elle a au moins paru, dans la marche rapide de cette maladie, le moyen dont on a pu constater l'effet le plus calmant.

On est souvent obligé de seconder les bons effets de la saignée par l'emploi du musc, du camphre et de l'opium, pour calmer l'éréthisme nerveux qui, en se compliquant avec l'inflammation dans les maladies hydrophobiques, enraie la marche ordinaire et les efforts conservateurs de la nature. C'est en suivant ces vues que le docteur *Farjon* (Journ. de M. Baumes, août 1810), après avoir fait saigner jusqu'à défaillance, au pied et à la jugulaire, un homme devenu phrénétique et hydrophobe après la morsure d'un chien inconnu, employa avec succès l'opium à fortes doses.

Souvent la tendance rapide que manifestent ici les engorgemens sanguins à se terminer par la gangrène ne peut être arrêtée qu'en faisant promptement succéder à la déplétion des vaisseaux, quand elle est nécessaire, l'usage du quinquina et des bains froids. Aussi voyons-nous qu'*Hylary* (Malad. des îles améric.), chez une femme atteinte depuis trente heures de tous les symptômes de la rage, fit succéder à la saignée, portée jusqu'à défaillance, non-seulement les antispasmodiques les plus actifs, mais encore les submersions prolongées dans l'eau froide avec le plus grand succès.

Les saignées abondantes, louées par les uns, blamées par les autres, sont donc bien loin de pouvoir seules remplir toutes les indications que présente la phlogose rabienne.

Lorsque les circonstances n'ont pas permis d'employer la saignée,

ou qu'elle n'a pas suffi pour abattre la surexcitation convulsive qui épuise si promptement les forces, on a proposé de suspendre momentanément les fonctions cérébrales elles-mêmes (PARRY, Tentamen de rabie contag., Edimburgi, 1778.) par la compression des artères carotides, exercée sur les parties latérales du larynx. On a pensé que, lorsque la face vivement colorée, les yeux injectés, vifs et brillans, le pouls dur et fort, indiquent une congestion sanguine, déterminée sur le cerveau par l'action d'une cause irritante, le moyen le plus prompt et le plus puissant pour en arrêter les progrès consiste à suspendre le cours du sang artériel dans cet organe. Nous ne connaissons aucun cas de rage où l'on ait employé cette méthode. M. Blaud, médecin des hospices de Beaucaire (Bibl. méd., n.º 184) a osé la mettre en pratique contre une affection cérébrale aiguë dont périssaient des enfans chez lesquels l'autopsie cadavérique démontrait les veines et les sinus du cerveau gorgés de sang, et des amas nombreux de points rouges qui répondaient aux capillaires du cerveau et du cervelet engorgés. En continuant la compression des carotides pendant quelques secondes, et la réitérant, après l'avoir interrompue quelques instans pour éviter l'extinction complète des fonctions cérébrales, il parvint à sauver deux sujets atteints des mêmes symptômes, plus sûrement qu'il n'aurait cru pouvoir le faire par les saignées des veines du pied, du bras et des jugulaires. Mais il est aisé de pressentir les grandes difficultés qu'on rencontrerait le plus souvent dans l'exécution de cette pratique sur les enragés, qu'il faudrait convaincre de son utilité, après s'en être bien convaincu soi-même. Car cette compression des artères carotides, par laquelle M. Blaud obtint une diminution sensible de la fréquence et de la force du pouls, se rapporte à la méthode de réduire la surexcitation des forces vitales, depuis un commencement de lipothymie, jusqu'à l'asphyxie la plus complète; mais on sait qu'une syncope de quelques secondes a été inutile pour la malade de Vogelsang, chez qui elle terminait quelques accès de rage, sans prévenir ni adoucir les suivans. Mademoiselle M éprouva une défaillance le deuxième jour

11

de la rage développée, sans aucun résultat avantageux ; et chez notre malheureux David, la syncope ne fut que le précurseur de la mort.

Quant à l'asphyxie complète, qu'on n'a pas craint de proposer comme médication, nous présenterons dans le cas suivant d'asphyxie, produite en partie par la compression des vaisseaux sanguins du cou, une nouvelle preuve des dangers qu'elle entraîne, et de la constance imperturbable dont le médecin doit s'armer, si jamais il ose appeler ainsi l'affreux appareil de la mort au secours de la vie.

Un homme âgé de trente-deux ans, qui étudiait à Paris la chirurgie en 1785, et dont l'irritabilité avait été augmentée par l'usage du mercure donné à l'occasion d'une maladie siphilitique, céda à la tentation de terminer sa vie par la strangulation. Son frère était dans une chambre voisine avec Gavard, l'anatomiste, et mon père. Ils ne s'aperçurent de cet événement que lorsque déjà le cadavre avait perdu la plus grande partie de sa chaleur. On le plaça sur une couverture de laine, et on s'efforça de ranimer la circulation et la respiration à l'aide des frictions générales, de l'insufflation d'air dans les poumons et de la compression alternative de la poitrine, pour exercer en quelque sorte une respiration artificielle. On continua ainsi pendant environ une heure, sans autre avantage que celui d'entretenir la chaleur du corps : on ne perdit cependant point courage; et, après plus d'une heure de nouveaux efforts, on commença à sentir dans la région du cœur quelques faibles pulsations. Insensiblement la respiration recommença, mais si incomplètement, que le visage déjà gorgé et violet se gonfla encore davantage. Bientôt le malade fut agité de convulsions violentes. Gavard eut beaucoup de peine à le saigner au bras agité par des secousses spasmodiques. Le calme se rétablit peu à peu après la saignée; et le malade, en se levant le lendemain matin, ne se rappela aucune des circonstances de son suicide ; il fut seulement inquiet de ce qui pouvait avoir causé autour du cou l'ecchymose imprimée par la corde. Quoique

le stimulus mercuriel, et peut-être le virus siphilitique, continuassent à circuler dans ses vaisseaux, il fut pour toujours guéri de la démence qui avait pu lui faire oublier ses amis et ses devoirs les plus sacrés, et il a exercé depuis, pendant plusieurs années, la chirurgie en Savoie. Si le désespoir poussait un jour quelque enragé à se donner ainsi la mort, au lieu de l'abandonner à sa malheureuse destinée, n'épargnons ni le temps ni les soins pour le rappeler à la vie, et l'expérience nous apprendra ce que nous devons penser de l'asphyxie portée au plus haut point, comme moyen de guérir la rage déclarée. Mais ne nous dissimulons pas que, si, en suspendant ainsi pour un temps les fonctions de la vie, on peut espérer d'abattre l'éréthisme nerveux et l'irritation inflammatoire, qui sont quelquefois les seules causes de l'hydrophobie, nous avons beaucoup moins de probabilités pour espérer d'anéantir par-ce moyen le virus rabifique, lorsqu'il existe comme cause première de cette affreuse maladie. Chez un de nos blessés morts à Lyon (obs. xIV.e), le cerveau parut délivré par les premières saignées de la plupart des symptômes inflammatoires, sans que la névrose hydrophobique en fût pour cela arrêtée dans sa marche funeste.

Si l'on nous fait un crime d'avoir, en dissertant sur la rage, invoqué souvent son analogie avec des maladies nerveuses, inflammatoires, virulentes, et autres qui n'ont avec elle que des rapports éloignés, nous nous contenterons de répondre, avec le sage *Baglivi*, que plus une maladie est inconnue, plus il est avantageux de la comparer avec celles qu'on connaît mieux, quelque légère que soit leur affinité. La plus faible analogie a souvent inspiré des vues utiles. C'est ainsi que des moyens dirigés contre l'affection rabienne avec apparence de succès ont conduit au traitement heureux d'un tétanos hydrophobique. Obs. communiquée par mon frère à la soc. de méd. de Paris. *Voy*. le cahier de janvier 1820.)

Le 8 juillet 1816, jour très-chaud, M. Laloge, de Crémieu, âgé de cinquante ans, sujet depuis quelque temps à des vomissemens quil'avaient sensiblement maigri, et inquiet sur des pertes qui menaçaient sa fortune, tomba de sa hauteur en arrière sur la tête, dans le cabinet de M. Allier, qu'il consultait. Sa chute parut être l'effet d'une défaillance arrivée au moment où il apprit qu'il ne devait plus compter sur une somme nécessaire pour remplir ses engagemens.

Après l'avoir relevé, et en le conduisant dans une chambre voisine, on s'aperçut que les muscles du cou, atteint d'une contraction spasmodique, entraînaient fortement la tête en arrière. Son visage animé, et ses traits altérés peignaient le désespoir; il se frappait des mains la poitrine vis-à-vis le sternum, où il éprouvait une anxiété très-douloureuse; il ne pouvait répondre que brièvement aux questions qu'on lui adressait.

On lui fit préparer une potion dans laquelle entraient le laudanum, l'éther, l'eau de fleurs d'oranger et de tilleul : il en prit quelques cuillerées ; mais, dans l'espace de trois heures, son état devint beaucoup plus alarmant : à la rigidité du cou s'était jointe celle de toute la colonne épinière, des cuisses et des jambes; les mâchoires étaient dans un état de trismus. Dès ce moment il refusa d'avaler des liquides ; et quand on lui présentait une cuillerée de sa potion, ou d'eau sucré, il la repoussait précipitamment et avec un sentiment de répugnance. On s'y prit de toutes les manières pour lui faire au moins recevoir et retenir dans la bouche quelques liquides; mais tous les efforts furent inutiles. Le tétanos, associé à l'hydrophobie présentant une complication dangereuse, on se détermina à transporter le malade chez lui, malgré la difficulté causée par la rigidité générale qui ne lui laissait que les bras libres. On mit dans la bouche deux grains d'opium pulvérisé avec du sucre; et comme il n'avait permis d'y joindre aucun véhicule liquide, il rejeta de suite la poudre dans une expiration convulsive. On réitéra ensuite la même dose, qui fut avalée peu à peu; mais le malade n'en éprouvant aucun soulagement, la rougeur de son visage, ainsi que la plénitude et la fréquence du pouls, indiquant le besoin d'une saignée, on ouvrit largement une veine du bras, par laquelle on tira deux écuellées de sang, qui pouvaient être évaluées à environ trente-six onces. On avait l'intention d'aller jusqu'à un commencement de défaillance, dont on crut apercevoir les approches dans l'affaissement des traits du visage, ce qui engagea à fermer la veine.

Le calme devint sensible de suite après la saignée, dont l'opération avait été rendue difficile par les soubresauts convulsifs des muscles du bras. Il resta ainsi tranquille jusqu'au moment où les efforts pour le mettre dans un bain tiède ramenèrent quelques secousses convulsives, qui obligèrent à l'en tirer promptement.

L'amélioration évidente de son état fut soutenue par de nouvelles doses d'opium, réuni au muriate mercuriel doux. Il n'éprouva pas le plus léger assoupissement, ce qui confirme l'observation déjà faite dans le tétanos, de la facilité à supporter des doses extraordinaires de ce médicament, sans qu'il en résulte de sommeil. La nuit fut infiniment plus calme qu'on ne s'y était attendu; il avait pu recommencer à avaler des boissons bientôt après la saignée.

Le lendemain matin le pouls était faible ; mais les soubresauts convulsifs étaient à peine sensibles. Le malade put se lever sur son séant, et même incliner la tête en avant sans beaucoup de peine; il lui restait encore des douleurs dans la partie postérieure des cuisses. On lui fit des onctions avec le liniment volatil, et on continua quelques antispasmodiques, non par nécessité, mais par la crainte que le retour des convulsions ne vînt troubler le calme dont il jouissait.

Le troisième jour fut encore plus tranquille, si l'on excepte une douleur de tête dont il continua à se plaindre pendant une semaine, de même que d'un affaiblissement de la vue tel, qu'il craignait de devenir aveugle. Ces symptômes, qui surviennent aux hémorrhagies excessives, nous prouvèrent qu'on avait tiré autant de sang que pouvait le permettre la constitution du malade, affaiblie par des vomissemens habituels. Les bains de jambes et le temps dissipèrent ces accidens, et il jouit aujourd'hui de sa santé ordinaire.

Par la saignée, portée dans les premières heures de la maladie à une dose presque triple de l'ordinaire, la violence des spasmes tétaniques et la répugnance pour les boissons se calmèrent presque aussi promptement que chez le malade de Schoolbred.

La membrane muqueuse gastro-pulmonaire, dont l'état pathologique exerce la plus grande influence sur l'économie animale, a présenté, chez certains sujets morts de la rage une altération remarquable. Darluc a trouve dans le cadavre d'une fille hydrophobe, ouvert trois heures après la mort (Journ. médic. de Vandermonde, septembre 1755), les glandes muqueuses de l'œsophage fort tuméfiées, et cette cavité enduite de glaires verdâtres, de même que l'estomac, dont les membranes étaient marquées de taches livides et gangréneuses. L'estomac de Gravand, ouvert à Senlis (Andry , Recherches sur la rage), offrit sa membrane interne légèrement phlogosée dans quelques points, très-mollasse, et comme macérée du côté du pylore. Cet état, approchant de la macération, était plus marqué encore dans le duodénum. John Ferriar a trouvé, chez un sujet mort de la rage, l'estomac enflammé, d'un rouge soncé, et offrant des érosions irrégulières qui indiquaient une lésion profonde de sa membrane muqueuse, quoique celle des voies aériennes fût dans son état naturel. (Bibl. médic., n.º 124, pag. 39.) David présenta, le dernier jour de sa vie (obs. 1. re), la langue blanche, gonflée, et semblable, pour l'aspect, à celle des animaux tués depuis plusieurs heures dans nos boucheries. Plusieurs de nos blessés morts à Lyon ont offert la membrane muqueuse des voies aériennes et du canal alimentaire en partie enflammée, en partie changée en un tissu d'un gris pâle, ou en une pulpe grisâtie.

Cette altération, que l'on pourrait comparer à celle qu'éprouvent des lambeaux de membrane muqueuse soumis à l'action de l'eau houillante ou de certains acides, semble se rapprocher d'une sorte de mortification. Les extrémités vasculaires et nerveuses qui s'entrelacent dans le tissu muqueux ont subi cette dégénération après avoir d'abord éprouvé une exaltation extraordinaire de sensibilité produite par le virus rabien, qui paraît avoir pour ces parties, ainsi (87)

En effet, l'irritation spécifique, fixée d'abord sur la membrane muqueuse du pharynx et des voies digestives, envahit successivement toutes leurs parties sensibles et contractiles, et produit le sentiment de strangulation, la soif inextinguible, l'antipathie morbide pour les liquides, la chaleur brûlante que les malades sentent monter de l'estomac à la gorge, et l'angoisse inexprimable ressentie à l'épigastre.

Nous pensons aussi que l'irritation portée quelquefois jusqu'à l'inflammation de la membrane muqueuse des voies aériennes peut produire la respiration convulsive, la suffocation, une partie de la chaleur brûlante et de quelques autres symptômes dont se plaignent les enragés. Mais ces altérations pathologiques ne sont pas, même dans les poumons, aussi constantes qu'on l'a assuré récemment, d'après des observations particulières, puisque le coup-d'œil perçant de Vicq-d'Aryr et d'Andry n'a pu les apercevoir dans les cadavres de Gravand et de Briquet, ouverts à Senlis, et examinés dans le plus grand détail. (Encyclop. méth., t. 2, pag. 260.) Notre assertion à cet égard est d'ailleurs conforme aux observations faites par M. Dupuytren, sur dix individus morts de la rage; d'où nous concluons avec Morgagni qu'il y a plus de différence entre les phénomènes notés dans les cadavres des enragés, qu'entre les symptômes observés pendant la vie.

En supposant même ces altérations pathologiques plus constantes qu'elles ne le sont réellement, on est forcé de recourir à l'irritation du cerveau et des nerfs, dont les exacerbations seules peuvent rendre raison des accès et des rémissions, quelquefois assez longues, qu'on observe dans l'affection rabienne.

L'irritation des membranes muqueuses, peut, en même temps qu'elle augmente leur sécrétion, en rendre le produit tellement nuisible pour les tissus nerveux avec lesquels il se trouve en contact, que sa prompte élimination devienne une partie essentielle du traitement. On peut s'en convaincre aisément en méditant sur l'observation recueillie par le docteur Vogelsang. (Bibl. médic., n.º 163.) La malade traitée heureusement par ce médecin sept jours après avoir été mordue au pied par un chien enragé, présente plusieurs symptômes effravans, parmi lesquels on distingue les convulsions, l'hydrophobie, l'envie de mordre et une salivation épaisse et visqueuse; il suinte une liqueur roussâtre de sa plaie, qui s'est enflammée et rouverte après des douleurs vives propagées jusqu'à l'aine. On lui tire des deux bras environ trente onces de sang, dont la perte amène la défaillance. Les mouvemens convulsifs deviennent moins violens, et sont séparés par de plus longs intervalles. On administre intérieurement une poudre composée de calomélas, six grains, et opium un grain; au bout d'une demi-heure, la malade éprouve un sommeil de vingt-cinq minutes. A son réveil, clle se plaint de violens maux de tête, d'un sentiment de constriction dans la région précordiale, et d'une douleur vive à la partie mordue, qu'on couvre d'un vésicatoire. Tous ces symptômes persistent jusqu'au moment où elle vomit la poudre avec une grande quantité de matières muqueuses. Ce vomissement produit un effet si favorable, que la céphalalgie et les angoisses épisgastriques cessent. Quelques minutes après, la malade peut manger un morceau de pain et du beurre; et boire pardessus, sans la moindre répugnance, une tasse de café. En continuant la poudre mercurielle et opiacée, le sommeil revient, suivi d'une sueur chaude et générale. L'état de la malade va en s'améliorant dans l'espace de quelques jours jusqu'à un rétablissement parfait.

On ne peut dans ce traitement, quoi qu'en dise le célèbre Hufeland, refuser, sans injustice, une part du succès à l'opium et au calomélas, qui ont contribué au vomissement et au calme qui l'a suivi de près, en ramenant la faculté de boire. Ce n'est pas la seule fois que le calomélas a produit des effets avantageux en opérant comme vomitif dans des circonstances analogues.

Un garçon de 12 ans (Extrait du medical Repository, par L. Ma-

cartan ; Recueil de la soc. de méd. de Paris, nº 151), après avoir été mordu par un chien enragé, fut atteint de convulsions, qui commencèrent à la partie blessée ; il eut une fièvre violente, avec aversion pour la lumière, hydrophobie, convulsions, et envie de mordre. On diminua d'abord l'exaltation des forces vitales par une saignée copieuse. On donna ensuite, de quart d'heure en quart d'heure, une cuillerée à café d'un mélange de calomélas 3 ij, et sucre ZB, jusqu'à ce qu'on en obtînt un effet éméto-cathartique. On modéra ainsi la violence des symptômes alarmans, qu'on acheva de dissiper en continuant, mais à moindres doses, de manière à entretenir une légère salivation, l'usage du mercure, qui convient particulièrement dans certaines congestions muqueuses.

- Ces congestions peuvent exister sans inflammation, et être le résultat des irritations nerveuses qui pervertissent toutes les sécrétions, surtout celles des organes digestifs. On n'est pas étonné de voir chez le sujet traité heureusement par *Scoolbred*, se manifester le troisième jour des saburres bilieuses, dont l'évacuation fait cesser la chaleur brûlante que le malade éprouvait dans les entrailles. *Mead* ne trouva rien d'extraordinaire dans le cadavre d'un enfant mort de la rage, si ce n'est une certaine quantité de bile visqueuse et verte dans l'estomac (Transact. philos., t. 5, p. 368.)

L'influence des organes épigastriques sur le système nerveux explique sans peine comment les vers expulsés des entrailles font cesser le refus de boire, et les autres symptômes dangereux dans le cas cité par M. Bouteille. (Mém. de la soc. roy. de méd., 1783, part, 2°.). On n'est pas plus étonné de voir le professeur Bréra (cas publié par le docteur Harles, Traité sur la rage, 1809) faire disparaître chez un enfant qui avait imprudemment avalé des baies de datura stramonium, l'horreur des liquides, les convulsions, l'envie de mordre, la salivation écumeuse, au moyen d'un vomitif, de lavemens d'eau vinaigrée, et du café.

On ne peut cependant se dissimuler le danger qu'entraîne, chez les hydrophobes, l'administration des émétiques, avant d'avoir ré-

12

tabli la faculté d'avaler les boissons qui en rendraient l'opération plus efficace et moins violente. Les voies de la déglutition et de la respiration peuvent être avantageusement modifiées par l'inspiration de différens gaz, tels que l'a r vital, qui a paru (*medical Repository*; London, vol. 4.; Bibl. méd., n° 156, p. 417) produire, après la première introduction, chez un jeune homme atteint de la rage, un calme qui lui permit de boire deux ou trois verres d'eau de gruau, sans le préserver cependant de la mort. Le malade du docteur *Desgranges* (J. Méd. de Montpellier, n° 46, p. 269) faillit être suffoqué par la vapeur du vinaigre, tant vantée en pareilles circonstances; mais il parut soulagé par celle de l'eau de mauve tiède, au point qu'il put avaler de suite un verre de boisson. Cette manière d'introduire les médicamens sous la forme de gaz et de vapeurs mérite toute notre attention, et offre un sujet digne de nouvelles recherches.

Quant aux incisions qu'on a proposé de pratiquer sur l'œsophage et la trachée-artère, et aux sondes destinées à introduire les boissons dans l'estomac, et l'air dans les poumons, nous pensons que leurs inconvéniens égalent au moins, s'ils ne surpassent pas leurs avantages, dans une maladie qui étend rapidement ses ravages dans la profondeur des organes les plus essentiels à la vie.

Souvent, ainsi que l'a observé M. Chaussier (Méthode de traiter les morsures faites par les animaux enragés, S. XXII), après la morsure d'un animal suspect, le blessé tombe dans une inquiétude mélancolique qui trouble les fonctions de l'estomac, dont l'embarras, combiné avec l'état nerveux, peut amener des frissons irréguliers, un pouls petit, serré et fréquent, une respiration gênée, et d'autres symptômes qui semblent être les précurseurs de l'hydrophobie Un vomitif a quelquefois dissipé ces alarmes, qui ne seraient peut-être pas toujours illusoires.

Rendons aussi justice au judicieux M. Hoin, qui, en traitant les malheureux blesses par une louve enragée, en 1753, vit ses soins couronnés de succès sur une femme, Anne Rouget, qui, vingt-

(91)

trois jours après sa blessure, ressentit des douleurs pongitives dans ses plaies, dont les bords se tuméfièrent. Les yeux hagards, la douleur de la gorge, la fièvre, la gêne de la respiration, les rêves pénibles, dans lesquels elle se croyait dévorée par des loups, et le tremblement de tout le corps, devinrent très-alarmans. On la fit vomir à l'aide du kermes minéral, ce qui la rendit plus tranquille et dissipa la frèvre. Les jours suivans, on sollicita encore le vomissement, au moyen du turbith minéral. On ne crut pas même pouvoir se dispenser de l'administration du sirop de Charras, qui, donné à doses vomitives quelques jours après, fit disparaître les accidens. Par l'usage de ces moyens, précédés de la saignée et du mercure, la malade échappa au sort malheureux qu'avaient subi plusieurs de ses compagnons d'infortune. Il en fut de même chez un autre de ces blessés, qui présenta aussi des symptômes effrayans. notamment la gêne de la respiration, dont le sirop de Charras, donné comme vomitif, triompha complètement. On aurait tort de ne tenir ici compte que des évacuations produites par l'émétique, dont les secousses perturbatrices ont souvent par elles-mêmes produit, dans certains états nerveux, un effet vraiment antispasmodique.

C'est pendant l'usage du mercure que l'on a le plus employé les purgatifs. Il paraît même probable que ces moyens combinés ont dû partager la gloire des traitemens heureux qu'on attribue au mercure seul. C'est au moins ce qu'il est permis de présumer, après avoir médité sur les observations des médecins les moins malheureux dans le traitement mercuriel des plaies par animaux enragés, tels que *Duchoisel*, *Hoin*, *Delassonne*, *Bonel de la Brugeresse*. (Mem. de la soc. roy. de méd., 1783., 2.^e partie, p. 256. et 307.) Ils ont donné la préférence aux évacuans les plus actifs, tels que le jalap, le diagrède, le turbith minéral, la gomme gutte, la coloquinte. On sait que ces moyens, de même que l'ellébore, déjà préférés par les anciens dans les maladies les plus réfractaires placées dans l'origine des nerfs, en exerçant une irritation violente sur la membrane muqueuse du canal digestif, ont souvent déplacé des causes irritantes fixées dans les organes les plus profonds. On a même employé avec succès quelques-uns de ces médicamens, tels que la coloquinte (*Fabre*, Malad. vénér. p. 516), pour combattre certains virus rebelles, tels que le virus siphilitique; ce qui forme une présomption en leur faveur. Mais on ne doit pas oublier que ces moyens, utiles chez des sujets peu sensibles, lymphatiques, seraient de vrais poisons chez des sujets sanguins, nerveux, très-irritables, surtout quand les premières voies sont douloureuses et déjà disposées à se phlogoser. L'huile de ricin a justement mérité la préférence, surtout lorsque les vers, irritant l'estomac et les intestins jusqu'à l'inflammation, viennent compliquer, comme on l'a vu chez nos blessés, une maladie déjà si réfractaire par elle-même.

L'irritation spéciale qui donne lieu à l'hydrophobie a-t-elle pu, dans quelques cas, se déplacer de la membrane muqueuse du pharynx, pour se porter sur des voies urinaires par une métastase analogue à celle qu'on observe parfois dans le catarrhe pulmonaire, et même dans l'asthme, qui se calment quand il survient une dysurie ? Peut-on être autorisé dans cette présomption par les observateurs qui ont vu des affections hydrophobiques se terminer heureusement sous l'apparition d'urines sédimenteuses rendues avec strangurie ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a de tout temps fait contre la rage un grand usage des diurétiques qui peuvent disposer les voies urinaires à une excrétion critique. Peut-on, sous ce rapport, fixer encore quelque attention sur les écrevisses et les écailles d'huîtres calcinées, de même que sur les plantes alliacées qui surchargent la plupart de nos formules antilysses?

Les vers de mai, qui sont nos proscarabées, et qui entrent dans le remède acheté par le roi de Prusse, excitent souvent une sécrétion abondante d'urines, et souvent aussi une hématurie qui peut être dangereuse. On a cru pouvoir assurer l'action de ce remède en excitant après son administration une sueur soutenue, comme si on eût voulu tenir à la fois ouverts tous les couloirs les plus dépuratoires, et se rapprocher ainsi des cas heureux dans lesquels Wringsthon, Nugent et Goëden, ont vu couler d'une manière critique les sueurs abondantes en même temps que les urines sédimenteuses. Cependant l'usage des proscarabées exige beaucoup de précautions, de même que l'administration des cantharides, qui ont aussi été recommandées contre la rage. Morgagni les a considérées comme dangereuses dans une maladie dont les victimes lui ont présenté la verge et la vessie enflammées. L'utilité présumée de ces derniers moyens dosés avec prudence a de l'analogie avec la pratique des docteurs Burten et Millar, qui ont administré avec quelque succès les cantharides contre une maladie nerveuse et catarrhale, la coqueluche, jusqu'à ce qu'il survînt une légère strangurie. Mais en convenant que, par une irritation artificielle ainsi établie sur les voies urinaires, on a pu quelquefois déplacer une irritation morbide fixée sur la membrane muqueuse gastro-pulmonaire, nous considérons les inductions pratiques qu'on peut en tirer comme d'une application souvent dangereuse, à moins qu'on ne fasse passer les stimulans par d'autres voies que par l'estomac, déjà irrité et disposé à s'enflammer.

L'histoire des erreurs pouvant conduire à la vérité, nous ne devons pas passer ici sous silence des procédés curatifs dont la réputation, peut être trop exaltée pendant la vie de leurs auteurs, a eu de la peine à leur survivre. L'illustre Mead avait observé (Transact. philos., 1698., p. 49) l'action sensible sur les voies urinaires d'une poudre composée de lichen cendré terrestre et de poivre noir, dont il assurait avoir fait, dans plus de mille cas, un usage heureux, comme préservatif de la rage, pendant une pratique de trente ans. Le célèbre Werlhoff, après avoir reconnu et publié (Wichmann, dissert. de venenorum virtute medică, etc. Goettingæ, 1762., §.8, p. 50.) l'inefficacité de cette poudre, lui substitua une combinaison de cantharides, de mercure doux, de turbith minéral et de camphre, dont il obtenait un effet constamment diurétique, et qu'il considérait, d'après ses succès multipliés et toujours heureux, comme un moyen sùr de prévenir l'hydrophobie, quoique prudemment il lui associat toujours la cautérisation des plaies. Il ne se doutait pas qu'après quelques années l'inefficacité des cantharides et autres ingrédiens de ses pilules antilysses serait aussi reconnue et pub iée par le professeur *Carminati*, qui les vit échouer (Thérapeut, vol. 3., p. 167) dans une occasion favorable pour bien apprécier la véritable valeur des préservatifs de la rage, chez des malheureux blessés en grand nombre par des loups enragés, près de Lodi.

D'après ces considérations, quoique deux médecins recommandables par leur érudition et leur expérience, L. Odier et J. P. Frank, aient encore de nos jours publié leur opinion en faveur des cantharides prises intérieurement comme anti-hydrophobiques, nous devons être peu confians et très-circonspects dans leur administration. Les graves inconvéniens qu'elles peuvent produire se montrent dans l'observation faite par le docteur Giulio sur un jeune homme qui, après avoir avalé une petite quantité de teinture préparée avec ces insectes, fut affecté d'hydrophobie avec fureur. Il en fut délivré heureusement (Mém. de l'acad. de Turin, t. 1, p. 15) par le moyen des onctions d'huile d'olive, de laudanum liquide et d'ammoniaque, et en avalant, par une heureuse méprise, en une seule fois, une grande quantité de la potion opiacée et huileuse qu'il ne devait prendre qu'à doses brisées.

Les mémoires de la société médicale de Londres nous ont conservé l'observation d'une affection hydrophobique guérie par le docteur Shadwel au moyen des huileux employés tant à l'intérieur qu'extérieurement en oncuions, qui peuvent jusqu'à un certain point suppléer les bains d'huile déjà recommandés par Celse. L'action puissamment relâchante de ces bains d'huile tiède, auxquels les anciens soumettaient les enragés immédiatement après les avoir tirés du bain froid (Crus. de Re medicá, lib. 5, cap. 27, edente HALLER), produisait un grand changement dans l'état du système nerveux, suivi d'une détente et d'une sueur générale. Cette comhinaison singulière de deux moyens qui agissent aussi énergique-

(95)

ment, et en sens contraire, sur la tonicité des solides vivans, constitue une méthode perturbatrice qui mérite d'être rappelée à notre attention.

L'affinité qui lie le tétanos et l'hydrophobie ayant fait appliquer quelquefois avec succès, à l'une de ces affections, le traitement qui avait réussi dans l'autre, comme mon frère en a produit un exemple heureux (voyez la page 83), nous autorise à joindre iei le fait suivant, favorable à l'emploi des huileux dans ces maladies terribles. Le docteur Viricel, ancien chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Lyon, donnant son avis, en juillet 1812, sur un tétanos traumatique, assurait à mon père, avec cette franchise qui distingue les vrais maîtres de l'art, qu'en vingt-deux ans d'exercice, tant dans les bôpitaux que dans sa pratique particulière, il n'avait pu sauver qu'un sujet atteint d'une pareille maladie, dont il croyait devoir la guérison principalement à l'usage abondant de l'huile d'amandes douces.

C'est à un semblable moyen que mon père croit aussi particulièrement devoir la terminaison heureuse d'une dysphagie spasmodique, spécialement dirigée contre la plupart des boissons ordinaires, et que nous présenterons bientôt comme compliquant une maladie fébrile avec irritation violente des voies digestives et du système nerveux.

Parmi nos blessés, quelques-uns ont présenté, dans le cours de leur maladie, au lieu de l'agitation furieuse, une prostration de l'énergie vitale, qui se manifestait par le découragement, l'indifférence sur leur sort, la paralysie des membres, la langue noire et les plaies d'une couleur livide, avec suppuration ichoreuse. Le sang, qui, tiré des veines de Mayen, Richerd et Guyot, pendant leur vie, avait présenté un coagulum rouge, consistant et sans sérosité, offrit dans leurs cadavres une petite quantité de concrétion gélatiniforme et jaunâtre. Le reste était noir et d'une fluidité qui annonçait l'incohérence de ses molécules. En effet, ce sang, quoique exposé à l'air, n'était plus susceptible de se coaguler. Ces changemens, remarquables dans la couleur et la consistance naturelles du sang, ont été déjà notés par d'autres observateurs, pendant la vie même des blessés. Les deux individus mordus par un loup enragé, et traités par le docteur *Boissière* (Recueil de la soc. de M. de Paris, n° 87, p. 291), présentèrent le dernier jour de leur maladie, l'un des taches pétéchiales sur tout le corps, une hémorrhagie nasale offrant un sang décomposé, la langue et les lèvres couvertes d'une croûte noirâtre; et l'autre, des vomissemens de sang noir et dissous.

La gangrène qui atteignit les plaies de nos blessés n'est point étrangère aux organes intérieurs. MORGACNI (epist. 8, §. 23) fait mention de poumons déjà noirs et très-fétides chez un sujet mort de la rage depuis 16 heures seulement et dans un temps froid. On trouva chez ce même sujet les intestins distendus par des gaz, l'oreilleue droite du cœur dilatée par de l'air, qui se montrait aussi sous la forme de bulles au-dessous de la dure-mère. Morgagni attribue ce développement de l'air dans les vaisseaux sanguins, observé aussi chez nos blessés morts à Lyon, à une corruption des fluides. Il observe cependant que dans ce cadavre le sang était plutôt disposé à se coaguler qu'à rester dissous.

Cette dégénérescence putride, étant ici sous l'influence d'un virus éminemment délétère, se signale par la rapidité de ses ravages. Elle est quelquefois précédée, comme certaines inflammations gangréneuses, par une réaction éphémère, qui, dans les premières heures, paraît indiquer la saignée. C'est ici qu'en accélérant la ruine des forces, la saignée a pu mériter quelquefois les reproches qu'on lui a faits trop généralement. La malade de *Vogelsang (J. M. de Hufeland*, juillet 1815, Bibl. méd., n° 163, p. 114), quoique jugée d'abord dans un état sthénique, paraît, le lendemain d'une saignée de 30 onces, pâle et faible, avec un pouls petit, mou, ne pouvant seule se tenir sur son séant, vu l'abattement de ses forces, que viennent encore aggraver la salivation et la diarrhée, de manière à déterminer une adynamie bien prononcée. Cependant les bons bouillons, un vésicatoire à la nuque, les acides minéraux unis aux aromatiques, le quinquina, conduisent cette intéressante malade à une heureuse convalescence.

Mais ne nous flattons point trop d'un pareil bonheur dans une maladie qui, le plus souvent semblable à la peste la plus maligne, foudroie rapidement toutes les forces de la vie avant que nous ayons pu leur fournir un appui. Armons-nous d'avance contre un ennemi aussi redoutable; fortifions nos malades craintifs et faibles par les moyens les plus puissans, tels que le quinquina animé par l'ammoniaque (*Boyer*, chirurgie), pour activer en même temps la perspiration cutanée, si favorable à l'expulsion des molécules virulentes et corruptrices.

M. Coste a vu survenir, le huitième jour d'une fièvre putride (Trad. des œuvres de Mead, t. 1^{er}, p. 162), une véritable hydrophobie chez une jeune fille de dix-huit ans. Elle refusa, pendant deux semaines, toute espèce d'alimens solides ou liquides; elle entrait en fureur contre ceux qui lui présentaient à boire; elle aboya même pendant deux ou trois jours. Tous ces symptômes fâcheux disparurent le 21, sous l'usage des lavemens, tantôt antispasmodiques et laxatifs, tantôt analeptiques, qui formaient le seul secours que le médecin pût employer dans un cas aussi difficile. Cette manière d'introduire les médicamens mérite ici une grande considération. L'irritabilité spécifique qui fait contracter convulsivement le pharynx aux approches de l'eau, n'étant pas ordinairement la même dans le reste du conduit digestif, on doit employer tout ce que l'entrée encore libre des derniers intestins nous permettra de faire passer en fait de liquides nourriciers ou médicamenteux.

Poarquoi ne tenterait-on pas de remplir par cette voie la plus grande partie du canal alimentaire par un certain volume de ces liquides, comme l'ont fait avec succès, dans la passion iliaque, quelques médecins qui les ont ainsi fait parvenir jusque dans l'estomac, au moyen d'instrumens propres à cet effet? (DEHAEN, Rat. med, pars 4, cap. 5.) Moyennant quelques précautions faciles à observer, l'il-

13

lustre J. P. Frank n'a pas craint de recommander (de cur. hom. morb. epist, lib. 5, cap. de vomitu) l'emploi de cette méthode dans certaines maladies où le vomissement s'opposait à l'ingestion de tous les moyens utiles. On pourrait ainsi mettre en contact avec la surface des intestins les plus sensibles les médicamens qu'il est impossible de faire pénétrer par la bouche dans l'estomac, surtout sous la forme liquide, qui, en les rendant plus diffusibles, augmente nécessairement leur énergie. Peut-on se refuser aux plus faibles espérances d'amélioration dans le traitement d'une maladie aussi réfractaire que l'est la rage déclarée?

Les liquides introduits ainsi par l'anus, ne fussent-ils même que de l'eau pure, si le malade les reçoit et en retient une partie, pourront, jusqu'à un certain point, suppléer aux boissons dont la privation seule a quelquefois produit les altérations pathologiques observées dans le conduit digestif des sujets morts de la rage. On sait d'ailleurs que la sensation extrêmement douloureuse que produisent la chaleur extraordinaire des entrailles et la distension des intestins par des gaz a souvent été calmée par l'usage des lavemens préparés avec l'eau frappée de glace.

Les bains froids, tant prônés par les anciens comme préservatifs de la rage, ne doivent-ils pas une grande partie de leur réputation à ce qu'ils ont pu prévenir l'adynamie en maintenant dans les puissances nerveuses et musculaires une énergie permanente? Mais lorsque la rage, en se déclarant, a fortement exalté l'irritabilité générale, l'action du froid trop intense ou trop prolongée peut porter l'ébranlement nerveux jusqu'aux convulsions les plus funestes, ou déterminer un engourdissement qui, peu à peu, ira jusqu'à l'asphyxie. C'est ainsi qu'un jeune homme hydrophobe (Mém. de la soc. roy. de méd., t. 2, p. 496), attaché à un poteau, et long-temps accablé de seaux d'eau froide qu'on lui jetait sur le corps, tomba en défaillance après avoir écumé et poussé des cris et des hurlemens. On le coucha ensuite dans un lit chaud; il sua beaucoup, et fut guéri le lendemain. Une méthode aussi perturbatrice, qui jet'e dans l'adynamie la plus profonde et la plus voisine de la mort, a dû paraître téméraire et cruelle; cependant le docteur *Dalrymple* (*medical Reports on the effects of* WATER, etc., vol 2, 1804, Dict. des sc. méd., art. *affusion*) n'a pas craint d'employer ces mêmes affusions d'eau froide chez une jeune personne atteinte d'un trismus traumatique qui ne cessa qu'après une défaillance alarmante, à laquelle succéda un sommeil salutaire. L'asphyxie produite par le froid (*Hallé*, Dict. des sc. méd., art. *air*), pouvant laisser la vie entièrement suspendue pendant plusieurs jours, sans qu'elle soit irrévocablement éteinte, mériterait peut-être la préférence, si jamais un médecin prudent, d'accord avec un malade convaincu de son état désespéré, pouvait employer contre la rage un moyenaussi extrème.

Le virus rabien détermine quelquefois, comme on l'a vu chez Sambet (obs. xvi.°), un état adynamique avec stupeur et délire sourd, analogue à celui qu'on observe dans la période nerveuse du typhus, et contre lequel l'eau froide et même glacée a été appliquée momentanément avec avantage à la surface du corps. Le malade de Schoolbred (Bibl. méd., n.° 125), affaibli par les saignées et les autres évacuations abondantes, retrouva des forces dans l'impression tonique du bain froid.

On pourrait même tenter d'introduire le froid dans l'estomac en faisant avaler de la glace pilée. Cette substance, offrant l'eau sous la forme solide, doit inspirer moins de répugnance. Elle est propre à calmer la soif et la chaleur brûlante; elle a dissipé des vomissemens et d'autres spasmes douloureux de l'estomac qui avaient résisté aux moyens les plus énergiques. M. le docteur *Double* a bien voulu nous communiquer l'observation d'une jeune personne atteinte de la rage, à qui il a administré intérieurement la glace pilée et sucrée avec apparence de succès.

- Les états morbides que nous avons exposés jusqu'ici comme pouvant exister séparément dans les diverses variétés et dans les différentes périodes des maladies hydrophobiques, restent rarement ainsi isolés sans se compliquer plus ou moins dangereusement. Hildenbrand (Rat. med., t. 2, p. 92) a vu survenir, dans la période nerveuse d'un typhus, une hydrophobie contre laquelle le camphre fut employé avec succès. Ce même moyen, précédé de l'administration de l'émétique, qui convenait assez généralement aux fièvres typhodes régnantes en 1772 (Ann. méd. d'Altembourg. sept., 1812), réussit au docteur Sielig, conjointement avec les sinapismes appliqués sur l'épigastre et ailleurs, pour dissiper l'hydrophobie nerveuse chez une jeune personne atteinte d'une fièvre de ce même caractère. On réunit aux premiers moyens l'éther et la liqueur de corne de cerf succinée, lorsque la déglutition des liquides commenca à se rétablir.

Parmi les symptômes redoutables dont s'accompagna la fièvre épidémique de Naples, Sarcone (Malad. obs. à Naples, t. 2, pag. 226) observa l'hydrophobie, dont quelques malades furent atteints avec fureur, délire, envie de mordre, et respiration suspirieuse. Après avoir tiré du sang des bras, des veines hémorrhoïdales, et même de l'occiput, au moyen des ventouses scarifiées, pour dissiper l'irritation inflammatoire, on employa avec avantage les vomitifs répétés, de même que les vésicatoires aux jambes. Ces premiers moyens, associés à l'assa-fœtida, au musc et à l'opium, eurent quelques résultats heureux.

Les médecins de Breslau (Recueil de février 1719, art. 17, Dict. des scienc. médic., art. hydrophobie) n'eurent pas le même succès dans le traitement d'une hydrophobie qui atteignait les enfans sous le masque d'une fièvre épidémique.

On n'est point étonné de voir, dans ces divers cas, l'hydrophobie suivre le sort de la maladie dont elle est un symptôme. Elle s'est présentée, dans la fièvre épidémique de Livourne (Rapport de M. Hallé, Rec. de la soc. de méd. de Paris, n.º 105, pag. 3), accompagnée de délire avec fureur. Parmi les élémens de la maladie principale, on distinguait la vive irritation des fièvres inflammatoires, qui faisait bientôt place aux symptômes des congestions gastriques et bilieuses, et successivement à un état nerveux, malin et putride. Les indications curatives étaient si difficiles à saisir et si fugaces, que la saignée ou l'émétique, qui, administrés le premier ou le deuxième jour, ont sauvé plusieurs malades, devenaient très-pernicieux lorsqu'on les employait plus tard. (*Palloni*, Obs. sur la fièvre de Livourne, trad. par *Révolat.*) Après avoir dissipé les dispositions inflammatoires et gastriques, on s'attachait à provoquer une solution heureuse en provoquant les sueurs. La maladie se terminait souvent par la mort, le quatrième et même souvent le deuxième jour. A l'ouverture des cadavres, on trouvait les vaisseaux du cerveau gorgés et dilatés; l'estomac, les intestins et les poumons enflammés et gangrénés; les membres et le tronc contractés et roides.

Si, en comparant les phénomènes observés pendant la vie et après la mort, nous acquérions le coup-d'œil nécessaire pour saisir, dans le moment propice, les différentes indications thérapeutiques qui, dans ces maladies hydrophobiques, s'échappent avec tant de rapidité, l'anatomie pathologique rendrait l'histoire de nos revers plus instructive que celle de nos succès. C'est dans cette intention que nous joindrons ici l'observation d'une malade que mon père a vue en octobre 1819, avec M. Bouvier, de Bourgoin. Mademoiselle E...., âgée de 21 ans, sujette à une douleur de tête, habituelle depuis deux mois, à la suite de profonds chagrins, sent tout à coup violemment augmenter sa céphalalgie. Elle résiste cependant encore deux jours avant de s'aliter. Dix-huit sangsues appliquées aux cuisses paraissent la soulager et rappellent pour quelques heures seulement les menstrues, qui n'avaient pas paru depuis sept semaines. Le mauvais goût de la bouche, la langue couverte d'un enduit muqueux, les nausées dont elle continue de se plaindre, déterminent à lui administrer l'émétique en lavage, qui évacue par le vomissement et par les selles des matières glaireuses et jaunes. Ces évacuations ne font point cesser entièrement les angoisses qu'elle ressent, soit dans la poitrine, soit dans l'épigastre. Elle saigne fréquemment par le nez; ce qui diminue chaque fois la douleur de

(102)

tête, qui persiste cependant toujours avec un grand accablement des forces. Le délire, qui avait paru dès le premier jour, continue, ainsi que la fièvre, en ne montrant comme elle que des rémissions irrégulières.

On fait usage des boissons délayantes avec du sirop d'orgeat ou de vinaigre, jusqu'au matin du sixième jour, où la peau est ramollie par une moiteur halitueuse, qui fait espérer une crise heureuse pour le septième. Mais ce jour-là même tout change de face : la malade éprouve de la difficulté pour avaler les boissons ordinaires; les efforts douloureux et inutiles qu'elle fait pour en venir à bout lui font repousser avec des signes d'aversion les liquides qu'on lui offre. Si elle veut en retenir une cuillerée dans la bouche pour obéir aux instances réitérées de sa famille, les voies de la déglutition se contractent avec violence, et expulsent sur les lèvres une salive glaireuse et écumante. Elle mord les doigts de sa mère et de sa sœur, qui cherchent à débarrasser sa bouche des crachats. Elle frappe, dans son délire, les personnes qui l'approchent. Le pouls continue d'être fréquent et gêné dans son développement; les yeux fixes et hagards, le grincement des dents, les secousses convulsives des muscles de la face et des bras, les angoisses de la poitrine, reviennent par accès en s'exaspérant de plus en plus. Le gosier et les amygdales paraissent rouges, de même que la langue, qui, en se tuméfiant légèrement, reste, pendant les rémissions, avancée entre les lèvres béantes. Les lavemens préparés avec le quinquina et l'assafoetida, les onctions avec un liniment camphré et musqué, les vésicatoires camphrés, les sinapismes promenés sur les extrémités inférieures, les fomentations et beaucoup d'autres moyens, n'ont aucun résultat avantageux ; rien ne peut arrêter les progrès de cette maladie affreuse, dans laquelle on voit se succéder les agitations convulsives et la torpeur adynamique. Les symptômes les plus funestes vont en s'aggravant depuis le septième jusqu'au dixième jour, qui fut le terme des souffrances et de la vie de la malade. Elle désirait la mort, et l'annonça somme certaine dès les premiers

jours de sa maladie, dont mon père n'a pu voir que la dernière période.

Le cadavre, ouvert vingt-quatre heures après la mort, a fait voir un engorgement sensible, quoique léger, dans les vaisseaux de la pic-mère, qui recouvre la face supérieure du cerveau. Les autres parties contenues dans le crâne étaient dans l'état naturel; la langue, les amygdales, l'arrière-bouche et le pharynx, étaient en partie rouges, en partie d'un gris cendré; la membrane muqueuse de l'estomac présentait son réseau vasculaire légèrement injecté et turgescent; le cœur et les gros vaisseaux ne furent point ouverts; mais le larynx, la trachée-artère et les 'poumons n'offrirent rien d'extraordinaire. On a pu suivre dans ce cas les effets funestes d'un chagrin concentré, qui, en troublant le système nerveux, et déterminant une commotion fébrile, avec turgescence sanguine dans la pie-mère et dans la membrane muqueuse des premières voies, a donné lieu à l'irritation spéciale et comme hydrophobique du pharynx, qui devait terminer la scène.

Mademoiselle E... avait, pendant sa maladie, reçu les soins assidus de sa sœur, qui, en lui témoignant sa tendresse, lui avait donné plusieurs baisers sur la bouche. Celle-ci, au bont d'un mois, tombe malade à Lyon; elle éprouve des symptômes effrayans, tels que céphalalgie, pressentiment de la mort, respiration plaintive, avec toux, répugnance pour les boissons, qu'elle ne peut avaler que par cuillerées; les redoublemens de la fièvre reviennent chaque nuit, et sont suivis d'une rémission le matin. Elle se plaint successivement de palpitations de cœur, de défaillances, d'un sentiment de chaleur brûlante, avec constriction spasmodique qui remonte de l'épigastre à la gorge. Elle témoigne sans cesse le désir de boissons froides.

Une saignée copieuse du bras faite le troisième jour, des applications émollientes sur le bas-ventre devenu douloureux, des sinapismes aux pieds, des lavemens préparés avec le quinquina et le pavot, enfin des boissons mucilagineuses et frappées de glace, tels

(104)

sont les moyens principaux par l'emploi desquels l'état de la malade, sensiblement amélioré le sixième jour après une sueur salutaire, se termine bientôt par une heureuse convalescence.

« Si nous avions été facile à céder aux apparences, dit M. Trol-« liet (Recherches sur la rage, pag. 234), n'aurions-nous pas vu « dans le premier de ces deux faits un exemple de rage spontanée, « et dans le second, un exemple d'hydrophobie communiquée? »

Les maladies fébriles qui désolent depuis quelques mois nos contrées, en se signalant par des déterminations dangereuses vers le cerveau et sur la membrane gastro-pulmonaire, ont présenté un autre cas de dysphagie spasmodique qui, spécialement dirigée contre la plupart des boissons, aurait pu, en durant plus long-temps, se rapprocher de la névrose hydrophobique, dont elle est peut-être le premier élément.

Bonnet, âgé de trente ans, nerveux et très-actif, alité depuis huit jours par une fièvre continue rémittente, avec irritation violente du système nerveux et des organes digestifs, éprouve dans la nuit, au milieu d'un redoublement, une affection convulsive générale, dont le trismus forme le symptôme le plus durable. Le spasme quite le lendemain les muscles maxillaires pour se porter sur le pharyux, et met le malade dans l'impossibilité d'avaler les tisanes délayantes dont il avait bu une quantité extraordinaire dans le cours de sa maladie, sans venir à bout d'apaiser la soif et la chaleur brûlante qu'il sent augmenter à chaque instant dans ses entrailles.

Son médecin, M. Rosier, demande des conseils, effrayé par ces symptômes d'autant plus menaçans, que déjà la contraction douloureuse et convulsive du pharynx repousse précipitamment tout autre liquide qu'une ou deux cuillerées de bouillon, répétées par intervalles et avalées avec ces efforts pénibles, précipités et comme spasmodiques, qui, dans les fièvres, font craindre le délire, les convulsions ou l'hydrophobie symptomatique. (Traité des signes et de leur valeur dans les maladies, par le docteur J. F. Double, t. 2, p. 229.) On redoute le sort de mademoiselle E pour ce malheureux père de famille.

Après avoir réfléchi que, si le bouillon était ici, comme il avait été chez notre infortuné David, le seul liquide qui pût être avalé, il pouvait devoir ce privilége aux parties onctueuses qui le composent. On tenta de le rendre encore plus onctueux en lui associant un tiers d'huile d'olive, qui ne put être avalée seule, à cause de sa viscosité. Ce mêlange, répété par cuillerées et à de courts intervalles, suffit, sans en augmenter la dose, pour se procurer un calme qui, dans l'espace de quelques heures, alla jusqu'au sommeil, en diminuant peu à peu l'ardeur de la soif dévorante que rien n'avait pu apaiser jusque-là. Ce ne fut pourtant qu'au bout de vingt-quatre heures qu'il recouvra jusqu'à un certain point la faculté d'avaler ses boissons ordinaires, faculté qu'il a depuis conservée pendant le reste de sa maladie, dont la convalescence n'a été troublée que par une toux opiniâtre.

En considérant sous quelques points de vue thérapeutiques qui leur sont communs la plupart des maladies hydrophobiques, nous avons eu pour but de pouvoir, dans le doute où nous laisse souvent l'insuffisance de leurs signes distinctifs, diriger plus rationnellement nos moyens généraux de défense. Il nous reste à fixer particulièrement sur les points d'insertion du virus rabien une attention d'autant plus nécessaire, que le traitement local a souvent suffi au salut du blessé, et que son omission a toujours rendu les secours généraux plus précaires.

Nous méritons peut-être le reproche d'avoir jusqu'ici, en étalant les richesses apparentes de l'art, montré sa pauvreté réelle. Puissions-nous, dans nos dernières pages, nous justifier, en prouvant que, si l'ennemi, une fois entré dans les murs, est presque toujours invincible, on peut, en le combattant aux portes, souvent lui arracher ses victimes. Mais que la main salutaire de cet art conservateur vienne promptement au secours du blessé, ou mieux encore

14

(106)

armons le blessé lui-même des premiers moyens qui peuvent lui préparer une victoire plus complète.

Que dire, que penser de l'opinion fondamentale énoncée dans le premier mémoire couronné par la société royale de médecine en 1783, dont le but est d'établir (pag. 21) que le virus rabien ne quitte pas le lieu où il s'est fixé? Si l'illustre auteur de ce mémoire cût vu, comme nous, l'inutilité de la cautérisation des plaies faite par les cautères actuel et potentiel, six, quatre, et même deux heures après l'événement, il est probable qu'il aurait moins précipité son jugement, et qu'en conséquence il n'aurait pas renvoyé au lendemain du premier pansement l'application du caustique. Cependant l'opinion de ce célèbre chirurgien, exprimée avec l'assurance tranchante de la persuasion, a paru fondée sur un nombre suffisant d'observations assez heureuses pour faire consacrer sa méthode curative par le savant auteur de la Nosogr. philos. (6.° édit., tom. 3, pag. 158). Nos malheurs nous ont forcé à élever, sur la lenteur de cette méthode, des doutes que nous soumettons à M. Pinel, avec la franchise respectueuse qu'il mérite de ses élèves, et qu'il sait encourager lui - même, toujours dans l'intérêt de la science.

Nous convenons qu'en appliquant l'hydro-chlorate (muriate) d'antimoine pendant que les plaies fournissent encore du sang, ce dernier décompose le caustique, qui, dans ce cas, ne produit qu'une escharre beaucoup moins épaisse. Mais nous nous croyons fondés à penser que, si l'hémorrhagie est modérée, nous devons, au lieu de l'arrêter, laisser, jusqu'à un certain point, couler le sang qui peut entraîner le venin. Si, au contraire, l'hémorrhagie est d'une trop longue durée, ou d'une abondance qui mette la vie en danger, nous devons, sans délai, recourir à la ligature des vaisseaux, ou à leur cautérisation par le fer incandescent, qui arrêtera le sang, en désorganisant profondément les parties imprégnées du virus qui sera ainsi compris dans l'escharre. Nous croyons donc que, dans les

(107)

cas les plus ordinaires, la cautérisation doit former une partie essentielle du premier pansement.

Mais, comme le plus souvent nous ne pouvons nous procurer avec la promptitude nécessaire des cautères de formes variées convenablement aux différentes plaies, nous avons lieu de craindre que leurs trajet: obliques et caverneux n'aient pas été brûlés complètement. Dans ce cas, nous pouvons y insinuer en outre un caustique liquide, en réunissant ainsi les moyens les plus énergiques en même temps. Quiconque aura vu périr un enragé ne se laissera pas arrêter la main par la crépitation des chairs brûlées, par la fumée qui s'en exhale, ni par les autres circonstances de ce spectacle bien moins cruel que l'abandon des malheureux laissés à leur triste destinée.

MM. Boyer et Richerand préfèrent les cautères potentiels, excepté pour les plaies pénétrantes dans la bouche, où le fer incandescent, comme ils l'observent eux-mêmes, convient exclusivement. Ils fondent les motifs de cette préférence sur la difficulté d'appliquer exactement ce dernier moyen si effrayant, que peu de personnes veulents'y soumettre, et qui d'ailleurs peut laisser intacts quelques points de la surface des plaies étroites et sinueuses. MM. Percy et Dubois (Bibl. méd., n.º 124) préfèrent au contraire le cautère actuel, et motivent cette préférence sur ce que le fer rougi à blanc se manie mieux, peut être porté sur tous les points d'une blessure; qu'il détruit les chairs bien plus promptement que ne peut faire le caustique, dans un cas où l'absorption du principe contagieux peut être très-rapide : au lieu que le caustique, et surtout le caustique liquide, ne peut être appliqué avec efficacité que lorsque le sang est arrêté. Entre des mains habiles, et dans des circonstances variées, des procédés différens peuvent avoir un égal succès. Mais, pour nous, qui avons à désirer le coup-d'œil et la dextérité de ces grands maîtres, nous devons combiner tous les moyens les plus efficaces pour rendre notre réussite moins douteuse.

Malgré tous les éloges donnés à la cautérisation, pouvons-nous

(108)

acquérir la certitude que la bave rabifique, au lieu d'être arrêtée à la surface des plaies par son caractère visqueux et tenace, ou par sa virulence, qui lui ferme, dit-on, les bouches inhalantes, n'aura pas déjà outre-passé la portion de chair que le fer incandescent peut brûler? Nos craintes ne sont elles pas fondées sur une foule d'événemens malheureux? Un chirurgien habile (Rapp. fait par M. Percy, Bibl. méd., n.º 124) renouvelle plusieurs fois les applications caustiques aussitôt après la chute spontanée de plusieurs escharres, sur plusieurs individus blessés par un loup enragé, sans pouvoir assurer le succès auendu. Une femme supporte (J. de Vandermonde, t. 15, p. 116), une heure après avoir été mordue par un loup enragé, l'excision des parois de ses plaies, faite par un chirurgien, et n'en périt pas moins de la rage.

Ne pourrait-on pas s'affranchir d'une partie de ces craintes en disséquant les escharres aussitôt après les avoir formées, pour ne pas incarcérer et rendre plus pernicieuse la portion du virus qui peut se trouver au-delà de leur circonscription? Cette opération délivrerait plus sûrement des molécules virulentes qui, comprises dans l'escharre, auraient pu résister à l'action du caustique. On pourrait ensuite appliquer sur les plaies des stimulans qui appellent à leur surface, par un mouvement rétrograde, les fluides contenus dans les vaisseaux voisins, pour en obtenir le dégorgement salutaire.

A Dieu ne plaise que nous entendions improuver comme toujours inutiles les cautérisations les plus tardives, même celles faites seulement dans les préludes de l'affection rabienne, quoique chez un de nos blessés morts à Lyon (obs. xvi.^e) les cicatrices aient été profondément détruites le premier jour de la maladie avec la potasse caustique, sans aucun résultat avantageux ! On peut néanmoins évaluer jusqu'à un certain point les probabilités du succès, d'après les circonstances qui ont permis d'accélérer plus ou moins la cautérisation, l'excision, et même l'amputation, lorsque la nature de la partie blessée en permet l'exécution soudaine. Cependant on a observé (Mém. de la soc. royale de méd., 1783, part. 2.^e., p. 157) que l'amputation est devenue plusieurs fois meurtrière à la suite de pareilles blessures. Faut-il en accuser les troubles nerveux inséparables de semblables événemens?

Dans les cas ordinaires, après avoir emporté les lambeaux contus et déchirés, nous ne devons pas oublier que les mâchoires d'un animal furieux, munies de muscles très forts, aplatissent le membre mordu de manière à faire pénétrer leurs longues dents beaucoup plus profondément qu'on ne le croit. Les dilatations faites par une main habile deviennent alors, surtont pour les plaies rondes et sinueuses, d'autant plus nécessaires, que, par les tiraillemens de la peau qui déchirent le tissu cellulaire sous-jacent, elles cachent souvent un fond caverneux et large, qui, n'étant pas découvert, se soustrairait aux agens les plus énergiques de l'art.

Mais s'il existe une blessure dont toute la surface soit parfaitement à découvert, nous pensons que, dans ce cas, on doit proscrire les scarifications, dans la crainte de voir pénétrer par de nouvelles plaies le virus encore flottant avec les liquides épanchés dans le trajet de la blessure. Ne voit-on pas souvent dans les parties gangrenées ces scarifications donner lieu à l'extension de la maladie, quand elles ont été poussées jusques dans les chairs vives?

Quand le voisinage des tendons, artères et nerfs considérables, nous inspire de justes craintes sur le danger du cautère actuel et même potentiel, l'application des cantharides sur toute la surface des plaies, suivant la méthode de Schmuker (obs. chir., 2.^e partie, p. 256), soutient encore en grande partie la réputation dont elle a joui en Allemagne. Elle excite sur les vaissaux absorbans une irritation qui peut non-seulement s'opposer à l'absorption du virus, mais encore faire rétrograder ce qui peut en avoir été absorbé vers la surface de la plaie, d'où il doit être entraîné par la suppuration, qui devient ainsi plus active et plus avantageuse. Ne serait-on pas même fondé en raison pour fixer, au moins dans certains cas graves, sur le membre blessé, un cautère perpétuel, comme on l'a fait avec

(110)

succès dans quelques cas d'épilepsie sympathique, sur le point de départ où semblait commencer l'ébranlement nerveux ?

L'application des vésicatoires a été employée immédiatement après celle des caustiques ; elle favorise la chute des escharres et augmente la suppuration. Mais, lorsqu'on emploie ce moyen seul, il nous paraît plus avantageux d'introduire dans les plaies profondes un onguent chargé de cantharides, qui produira sur toute leur surface un effet plus complet que lorsque le vésicatoire n'en touche que les bords. On ne peut cependant se dissimuler que ces insectes, quoique employés seulement à l'extérieur, ont souvent produit dans les voies urinaires une irritation douloureuse qui a obligé de renoncer à leur application.

L'onguent mercuriel, appliqué sur les environs des plaies et sur les plaies elles-mêmes, qu'on a soin de tenir pour cet effet longtemps ouvertes, peut d'abord, par son stimulus beaucoup moins actif que celui des cantharides, et plus proportionné à la sensibilité des chairs dans les premiers temps, aider le tissu cellulaire et les extrémités vasculaires béantes à se dégorger du virus qui pourrait y adhérer encore. Le mercure peut lui-même pénétrer jusque dans le système glanduleux, qui n'est point étranger à l'incubation du virus rabifique, ainsi que nous l'avons déjà remarqué d'après les observations d'Hufeland, Goëden et des deux Hunter.

D'ailleurs l'observation a constaté les effets évidens du mercure dans certains cas de plaies faites par des animaux enragés, qui perdent, bientôt après les premières applications de ce moyen, la couleur violette et livide qu'elles ont déjà acquise pour devenir ro ges et vermeilles, comme s'en est convaincu le docteur Desgranges (J. de méd. de Montpellier, n.º 46, p, 272), et, avant lui, P. Desault. (Traité de la rage, p 313.) On lit, dans ce dernier, que, de quatre personnes mordues par le même loup, deux périrent de la rage, après avoir éprouvé une douleur avec dureté et boursoufflement à leurs cicatrices; les deux autres, commençant à éprouver les mêmes signes précurseurs, furent soumises aux onctions mercurielles locales, qui ramollirent les cicatrices en les aplanissant, et firent cesser la douleur, qui n'eut pas d'autre suite.

Mais que les éloges donnés au Mercure ne nous aveuglent pas sur Les propriétés antilysses que l'on a trop exagérées, et même sur ses graves inconvéniens, qu'on n'a pas toujours rendus publics; il peut, chez des sujets trop irritables, comme on l'a vu chez Fourmillon et Trésorier (Mém. de la soc. royale de méd., 1783, 2.° partie, p. 27 et 29), exciter une inflammation violente dans les parties blessées, produire des troubles nerveux, des irritations sur la gorge, une dysphagie et autres symptômes simulant la rage, qu'on fait cesser en substituant à ce remède, trop stimulant en pareil cas, des applications émollientes et anodines.

Il nous paraît cependant probable qu'un certain degré d'inflammation bornée au voisinage des plaies peut être utile dans les premiers momens, en rendant leurs parois moins propres à absorber le virus. Dans les expériences faites à Jéna par le docteur Zinque (Leure de Valentin, de la soc. de méd. de Paris, n.º 136), on a reconnu que l'inoculation de la salive d'un chien enragé, faite sur un animal sain, ne réussissait pas lorsqu'on avait mêlé à cette bave certains stimulans capables d'exciter dans les plaies un éréthisme porté même jusqu'à la phlogose. Parmi ces moyens, on a distingué une solution chargée d'arsenic, avec laquelle on a même lavé les plaies deux heures après les avoir faites. Ces aperçus ont déterminé quelques praticiens à préférer aux autres caustiques la pâte arsénicale, qui, employée déjà avec succès contre certains ulcères de mauvais caractère, a produit, outre la désorganisation de leur surface, une inflammation dans les parties voisines.; mais on pressent d'avance les graves inconvéniens dont serait susceptible l'emploi d'un pareil topique sur des plaies étendues et multipliées.

Nous pensons, au reste, qu'on doit être très-réservé dans les conclusions pratiques à tirer de l'inoculation artificielle du virus rabien, vu les chances nombreuses auxquelles est soumise cette opération. Nous n'en devons pas moins de la reconnaissance aux expérimentateurs courageux, tels que MM. Magendie et Breschet, qui ont vu la rage se développer chez un des deux chiens soumis à l'inoculation de la bave prise chez Sorlu, mort hydrophobe, le 19 juin 1813, à l'hôtel-Dieu de Paris. Devenu enragé le 27 juillet suivant, ce chien en mordit plusieurs autres chez qui la rage se développa au bout de trente jours. Mais ces derniers ne communiquèrent point la maladie à d'autres chiens qu'on leur fit mordre, comme si la contagion de la salive de Sorlu se fût éteinte à la quatrième génération.

Si, dans le traitement de l'hydrophobie qui survient aux plaies faites par un animal suspect, on oubliait qu'au lieu de dépendre du virus, qui souvent n'existe pas, elle peut être le résultat du tiraillement de quelque partie nerveuse dans ces plaies, on laisserait périr le blessé, qu'une légère incision peut sauver. Cette observation se vérifie dans le cas rapporté dans le supplément à la chirurgie d'*Heister*, par le docteur *Paul* (1.^m partie, p. 69. édit. in-4.°). Un homme âgé de trente-huit ans environ, ayant eu, par la morsure d'un chien inconnu, le tendon d'Achille mâché et coupé aux trois quarts, fut atteint de fièvre avec délire et dégoût pour la boisson, qu'il retusa constamment, comme dans le prélude de l'hydrophobie. Ces symptômes ne cessèrent qu'après la rupture spontanée du quart restant de ce tendon. La nature nous met ainsi sur la voie que nous devons suivre en pareil cas.

Quelquefois même les plaies, en se cicatrisant, donnent lieu à la compression dangereuse de quelques filets nerveux, comme on le voit dans l'observation d'un cas d'hydrophobie compliquant le tétanos survenu à une large blessure qui se cicatrisait très-rapidement. (*Lorry*, Mém. de chirur. milit. t. 3. p. 299.) La cautérisation de cette cicatrice, au moyen du fer incandescent, en donnant lieu à une détente salutaire et à une sueur générale, dissipa tous les symptômes.

arry

Aurait-on pu prévenir ainsi le développement du germe morbide qui, après avoir resté assoupi pendant neuf mois dans la cicatrice de C. Abeille (Journ. de Vandermonde, t. 4. p. 269), se réveilla avec fureur après une simple meuririssure, et fit périr cé malheureux dans les tourmens de la rage? Croirons nous, avec quelques médecins, que ce germe n'était qu'une disposition nerveuse, et que la stagnation aussi longue d'un virus répugne aux lois connues du système absorbant? Nous avons vu chez un militaire le virus vénérien cantonné pen lant dix-huit ans dans une tumeur du tibia, dont la disparition fut bientôt suivie d'un chancre à la gorge, qui céda au mercure. Sans prononcer sur le caractère virulent ou simplement nerveux de l'irritation qui a eu lieu chez Cl. Abeille, nous n'en conclurons pas moins que ces sortes de blessures, soit avant, soit après leur cicatrisation, méritent une attention particulière.

L'impression portée sur les tissus nerveux de la partie blessée, par la morsure d'un animal enragé, est quelquefois d'une permanence si opiniâtre, qu'il faut répéter la cautérisation, même à des époques éloignées, pour la détruire complètement, comme s'en est convaincu un excellent observateur, le docteur *Parat*, médecin de l'école royale vétérinaire de Lyon. Le 22 mars 1818, on amena, sans attache, à cette école, un chien soupçonné de ragé, et qui en manifesta réellement tons les symptômes avant sa mort, arrivée deux jours après. L'élève chargé de le conduire à l'infirmerie en reçut à l'index de la main gauche quatre morsures, dont la principale se trouvait à la face externe du doigt près de l'articulation de la deuxième et de la troisième phalange. Il lava sur-le champ ses plaies avec du vinaigre, et les cautérisa lui même quelques minutes après avec un fer incandescent.

Cette cautérisation n'ayant pas été probablement assez profonde, le doigt devint, au bout de six jours, douloureux et tuméfié à l'endroit des plaies principales; ces symptômes s'accrurent rapidement malgré la méthode calmante que nécessita l'état nerveux du malade,

15

(114)

âgé de vingt ans, et d'une constitution sanguine. M. Paral se décida en conséquence, le 28, à une seconde eautérisation, au moyen de la potasse caustique, dont il plaça un fragment sur chaque ouverture de la morsure principale seulement, les autres n'ayant subi aucun changement sensible. Dès le lendemain le gonflement et la douleur cessèrent; et les escharres étant tombées quelques jours après, les ulcères marchèrent vers leur cicatrisation d'une manière prompte et régulière.

On fut obligé de revenir le 23 juin suivant à une seconde application de potasse caustique sur la même partie, qui fut de rechef atteinte d'engorgement et de douleur. Ces nouveaux accidens cédèrent avec la même promptitude, et la cicatrisation suivit de près la chute des escharres.

A la fin de septembre de la même année, l'engorgement douloureux ayant reparu sur la même partie, sans autre cause connue, on fit une troisième cautérisation semblable aux premières. Le résultat en fut aussi prompt, mais bien plus satisfaisant, puisque, depuis cette époque, un an entier s'est écoulé sans nouvelle rechute. Cct élève est sorti de l'école le 4 octobre 1819, ayant terminé ses études et jouissant d'une bonne santé.

On peut voir un vrai progrès de l'art dans ce traitement heureux, en le comparant avec le sort malheureux des deux sujets dont parlent *Mead* et *Saviard*. Ces deux infortunés, après avoir vu, à la suite de morsures faites par des animaux enragés, un gonflement douloureux des parties blessées se renouveler plusieurs fois dans l'espace de cinq ou six mois, ont péri dans les tourmens de la rage.

C'est dans le traitement des plaies par animaux enragés qu'on doit se déterminer promptement sur le choix des moyens thérapeutiques, si l'on veut s'éviter le regret d'avoir laissé échapper le moment de salut. Les célèbres *Turton* et *Hunter*, quoique habitant la même ville que le fils de l'amiral Rodney, mordu à la lèvre par un

CI.

(115)

chien, arrivent, malgré toute leur diligence, trop tard pour lui appliquer à temps les secours qui pouvaient le sauver.

Il est donc important que le blessé soit lui-même son premier chirurgien; il doit, sans perdre une minute, laver les parties mordues avec le premier liquide qui se trouve sous sa main; il ne doit pas oublier que son urine même, surtout en la faisant jaillir sur les plaies, peut lui servir en pareil cas, quand la Providence ne l'a pas placé, comme Chamberaud et Louise Burlet, près d'une piscine salutaire. Une épingle, un petit morceau de bois, lui tiendront lieu de sonde, en les enveloppant d'un lambeau du linge qui le couvre, pour essuyer la bave déposée dans une plaie profonde.

Le blessé doit avoir le courage de frotter, avec l'étoffe qu'il trouve dans ses vêtemens, toutes ses plaies, et assez rudement pour les faire saigner; il ne doit pas craindre d'y déterminer l'inflammation. Ne voit-on pas souvent, dans l'insertion du virus vacein, que, lorsqu'il survient, par le défaut de l'instrument ou la faute de l'inoculateur, le jour même ou le lendemain, une rougeur vive qui de la peau passe au tissu cellulaire voisin de la petite plaie, ce mouvement inflammatoire, suivi de la suppuration, enchaîne l'action du virus vacein.

On peut augmenter les résultats avantageux de ces premiers moyens en remplissant les plaies de poudre à tirer, qui, en s'enflammant, chasse violemment de leur trajet par évaporation, les fluides vénéneux et autres, et cautérise en même temps les parties dilacérées.

On peut obtenir ces mêmes effets par l'emploi de plusieurs autres moyens, en préférant ceux qu'on peut se procurer le plus promptement, tels que les cantharides dont nous avons déjà conseillé de saupoudrer les blessures, la chaux vive pétrie avec partie égale de savon, ou soumise à l'eau bouillante avec des cendres de bois neuf pour en former la lessive des savonniers. L'ammoniaque combinée avec l'huile, et surtout avec le suif, peut, d'après le rapport de MM. Percy et Portal, produire sur une partie vivante l'action

(116)

graduée et successive du calorique, depuis l'impression rubéfiante jusqu'à l'effet escharrotique. Comme les principaux habitans des campagnes sont aujourd'hui pourvus de ce moyen utile contre la morsure de la vipère, il leur est aisé de le transformer en un caustique qui agit avec le moins possible de danger et de douleur.

Parmi les moyens dont le blessé un peu intelligent peut diriger lui-même l'emploi avant l'arrivée du médecin, nous compterions les ligatures placées, quand cela est possible, au-dessus et au-dessous de la partie mordue, jusqu'à ce qu'on ait pu se procurer des secours plus efficaces, si leur application n'exposait pas au danger de la gangrène ; car, elles ne peuvent s'opposer à l'absorption du virus et à l'infection générale qu'autant qu'elles sont portées à un degré de constriction suffisant pour intercepter le cours des fluides. Nous ne craindrions pas néanmoins de proposer pour modèle la conduite d'*A. Paré*, qui, dans son voyage à Montpellier avec Charles IX, après avoir été mordu au bout du doigt index par une vipère, employa avec succès ce moyen douloureux.

La succion des plaies faites par animaux enragés a été considé-, rée par Celse, Heister et A. Fothergill comme le moyen le plus efficace pour en extraire le venin qui s'y est attaché ; mais J.P.Frank, Andry et quelques autres médecins ont improuvé cette pratique, dans la crainte de voir ainsi le virus absorbé par l'épiderme tendre et fin de la bouche. Nous convenons que, quand il existe dans celleci quelque excoriation, il ne serait pas prudent de sucer les plaies suspectes de virulence; mais, hors ce cas, si l'on compare le danger que court le blessé dans cette opération avec le péril auquel il s'expose en laissant croupir le virus dans le fond étroit et sinueux d'une blessure qu'il ne peut absterger assez promptement par aucun autre moyen, on se trouve dans une perplexité inquiétante. Les ventouses et les seringues à embouchure évasée, propres à attirer le virus du fond des plaies à leur surface, ne se trouvent pas le plus ordinairement sous nos mains, et ne peuvent d'ailleurs suppléer qu'imparfaitement à la succion.

Nous tenons d'un voyageur digne de foi que l'illustre Vailli, se trouvant à Capo-d'Istria en 1804, fut chargé de soigner M. S. et M^{mo} F., mordus l'un et l'autre aux jambes, à travers des bas minces, par un chien que toutes les circonstances firent juger enragé. Il cautérisa les plaies du premier avec le fer incandescent, et suça lui-même celles de la dame, qui se refusa à la cautérisation. Il n'en résulta aucune suite fâcheuse ni pour les blessés, ni pour le médecin.

La mère d'E. Pras, un de nos blessés, mort de la rage, avala par mégarde et impunément un morceau de pain que son fils avait manié avec ses doigts, imprégnés de sa salive.

Bien loin de vouloir tirer de ces faits une conclusion prématurée, nous sollicitons auprès des directeurs éclairés de nosécoles vétérinaires de nouvelles expériences qui constatent si la bave d'un animal enragé peut ou non être insinuée impunément dans la gueule d'un animal sain. En attendant leurs résultats plus ou moins favorables à la succion, nous observerons, pour encourager les expérimentateurs, que, dans les mouvemens exercés pour sucer, on fait affluer dans la bouche une abondance de salive qui peut envelopper le virus et en faciliter l'élimination, pourvu qu'on ait soin de cracher exactement après chaque acte de succion, et même de se laver la bouche avec de l'eau, quand on en a à sa portée.

Si des observations exactes nous confirmaient que la succion peut, moyennant ces précautions, être exercée sans crainte, elle deviendrait le meilleur prophylactique pour extraire le virus déposé dans les plaies étroites et profondes.

Mais les lavages à grande eau, sur l'innocuité desquels nous n'avons aucun doute, et dont nous croyons au contraire l'efficacité bien constatée par des observations heureuses, seront, dans la plupart des cas, infiniment préférables. Employés au moment même de l'accident, ils auront un avantage marqué sur les moyens qui, Nous croyons devoir fortifier les probabilités de notre opinion par celle du docteur *Bouchet*, qui a profondément médité sur le sort de nos malheureux blessés. Après avoir lu nos observations, il a bien voulu nous assurer, dans une lettre du 31 juillet 1819, qu'il en avait reconnu l'exacte vérité. M. *Bouchet* a aussi reconnu l'inutilité de la cautérisation après les premières heures, ainsi que l'action préservative des vêtemens épais à travers lesquels les morsures ont eu lieu, et les avantages des lotions froides faites au moment même de l'accident.

Dans la famille, M. de G., de deux personnes mordues, l'une au visage, l'autre à un doigt, la première, en se lavant de suite avec du vinaigre, se préserva de la rage, dont périt la seconde, qui négligea cette précaution, quoiqu'elle prît ensuite les remèdes de Thurins.

Nous déposerons ces faits à côté du rapport consigné par le docteur Valentin (Rec. de la soc. de méd. de Paris, n° 2) sur plusieurs moissonneurs blessés, par un chien enragé, aux jambes, aux cuisses et aux fesses. Tous ceux qui, en fuyant et traversant une rivière, eurent leurs plaies lavées par le courant de l'eau, furent préservés de la rage, tandis que les autres qui, passant sur le pont, n'éprouvèrent point le bienfait du lavage, périrent enragés, malgré les différens remèdes auxquels ils se soumirent.

Nous joindrons à ces premières observations la remarque importante de M. Percy, qui, dans son rapport sur plusieurs malheureux blessés par un loup enragé (Bibl. méd., nº 124), observe que, de quatre individus qui s'étaient lavés avec leur urine avant d'être cautérisés, deux ont été sauvés.

Cet Anglais, assez téméraire pour se faire mordre deux fois par un chien enragé (Journ. de méd. de Montpellier, n° 84, p. 439), dans l'intention d'inspirer à ses concitoyens la confiance qu'il avait dans l'acide muriatique oxygéné, aveclequel il se lava de suite après ses morsures, prouve à nos yeux les bons effets du lavage subit plutôt que les propriétés extraordinaires de cet acide, qui, employé plus tard par M. Bouchet et par mon père, n'a eu aucun succès.

Plusieurs chasseurs de nos contrées emploient, sur leurs chiens mordus par des vipères, le simple lavage fait de suite avec de l'urine, et en préviennent ainsi les suites fâcheuses.

M. Des Genettes, en Egypte, dans l'intention de relever le courage de l'armée, abattu par la frayeur de la peste, ne craignit pas de se faire des incisions aux aines et aux aisselles avec la pointe d'une lancette chargée de pus pris dans un bubon pestilentiel. Mais comme la prudence est toujours compagne du vrai courage, il se lava de suite avec de l'eau savonneuse. En se mettant ainsi à l'abri de toute suite funeste, il nous a laissé une preuve de plus en faveur des lavages prompts contre les infections virulentes.

L'eau pure et fraîche étant le premier remède que la nature et Vinstinct offrent à l'homme blessé, nous avons cru devoir rechercher ce qui pouvait avoir suggéré une prévention contre un moyen aussi salutaire que facile à trouver. Nous avouons avec douleur avoir vu cette opinion approuvée ou au moins mentionnée, sans improbation, par des médecins du premier mérite. Le docteur *Paulmier (de morbis contag.)* n'a pu s'élever au-dessus du préjugé des anciens, qui ont cru voir dans l'horreur que les enragés ont pour l'eau une preuve que ce liquide ne pouvait qu'irriter le virus rabien au lieu de le détruire. Ce médecin affirme que les lotions aqueuses font rentrer dans le corps le virus rabien si constamment, qu'il n'existe plus aucun préservatif contre son développement aprèsles avoir employées.

Une assertion aussi tranchante en aurait-elle imposé au savant et

(120)

respectable Andry, lorsque, dans ses recherches précieuses sur la rage (p. 237), il assure que « presque tous les auteurs regardent comme très-dangereux de laver la plaie avec de l'eau pure»? En énonçant cette opinion sans aucune censure, n'expose-t-il pas le lecteur à prendre son silence pour une approbation?

Le savant professeur *Carminati* n'a pu lui-même s'affranchir de cette prévention, puisqu'il assure (Thérap. vol. 3. p. 175) qu'on ne doit pas laver les plaies faites par des animaux enragés avec de l'eau froide, qui est considérée comme nuisible, ni avec de l'eau pure, qui est jugée inutile; mais bien avec de l'eau chaude et marinée : conditions exigées aussi par les célèbres *Tissot*, *Buchan*, *Bourriat*, dans leurs écrits publiés en faveur des personnes de tout état.

Si l'autorité des médecins respectables qui ont émis ces opinions suffisait pour les faire adopter exclusivement, nous craindrions qu'elles ne coûtassent la vie à beaucoup de blessés. Si, parmi les nôtres mordus à nu, les deux qui seuls ont été préservés, au lieu de se laver de suite dans l'eau pure et fraîche du ruissean voisin, eussent perdu le temps nécessaire pour aller chercher de l'eau salée et la faire chauffer, nous ne pouvons nous empêcher de craindre qu'ils n'eussent subi le sort de leurs malheureux compagnons, en laissant à un virus extrêmement actif le temps d'être absorbé.

Ces deux blessés, au contraire, libres d'un préjugé qui aurait pu causer leur perte, et guidés par une inspiration divine, ont préparé eux-mêmes, au moment propice, le succès de leur traitement heureusement consommé par le secours des caustiques. Ces moyens puissans ont achevé de détruire ce qui pouvait rester de virulent ou de propre à créer dans les tissus nerveux violemment déchirés une irritation funeste.

Si nous ne nous sommes pas abuse dans nos espérances et dans

nos vœux, on pourrait, au moyen d'un avis au peuple, souvent répété, et de la manière la plus persuasive, établir entre les soins que le blessé peut se donner lui-même dans les premiers instans, et ceux qu'il pent recevoir ensuite de l'art, cette harmonie salutaire qui prouverait par ses triomphes que la médecine est la véritable science de l'homme autant que l'exercice de toutes les vertus.

EXCERPTA EX HIPPOCRATE (edente FOESIO), ALIISQUE AUCTORIBUS.

I.

Quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat; quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat; quæ verò ignis non sanat, ea insanabilia reputare oportet. (HIPPOCRATES, sect. 8, aph. 6.)

II.

Anginæ in quibus neque in collo, neque in faucibus quicquam apparet, sed quæ in vehementem suffocationem ac spirandi difficultatem adferunt, eodem aut tertio die necant. (*Coacæ præno tiones*, §. 363.)

III.

Convulsio quæ in vulnus incidit, lethalis. (HIPPOCRATES, sect. 5, aph. 2.)

IV.

Omnis morsu animantum tactos curandi ratio in eo versatur, ut venenum per transpirationem ac sudorem citò è corpore pellatur, et motus spasmodici compescantur. (FRIDERICI HOFFMANNI opera, t. 1, p. 200, §. 26.)

v.

Vides quatenus cerebrum, et à veneno hoc quidem affici suspicer; ne forte cum ils facere me credas, qui imaginationis vi mor-

(122)

bum hunc omnem tribuerunt. Equidem non is sum qui à concepto terrore augeri illum posse negem ; sed neque is sum qui à terrore ipso fieri censeam. (MORGAGNI, de sed. et caus. morb., epist. 61, §. 11.)

qui prouverait par ses triomphe.I Vee la mé

Ex ictu in capite accepto, stupor aut desipientia, malo est: (HIPPOCRATES, sect. 7, aph. 14.)

VII. ADOQUIE XE APIROXA

allente Foreiro), ALIBQUE

Os sub vulnere frangitur aliâ capitis parte quam quâ ulcus est, et os nudatum est. Quintus hic modus est. Huicque calamitati nullis remediis subvenias. Neque enim ubi istud contingit quânam atione istud homo patiatur, aut quânam capitis parte ex ejus percunctatione deprehendas. (HIPPOCRATES, de capitis vulneribus, §. 10.)

VIII.

Cranium in junioribus intropressum, in adultioribus post fracturam intropulsum, cerebrum premit; pro varietate loci pressi, pro variâ magnitudine, profunditate, acutie, puncturâ prementis, producit hebetudines, sopores, vertigines, tinnitus, caligines, deliria, vomitum bilis, dolores capitis, convulsiones, paralyses, lotii fecumque spontaneum exitum, apoplexias, febres, mortem. (HERMANN. BOERHAAV. aph. 267.)

IX.

Ergo detectum cranium molle in pueris, emplastro tenaci elevatur; in adultis, si firmum, elevatorio attollitur; si vacillans terebram non sustinet. perforanda juxta fracturam calvaria, ut vecti possit attolli impressum vacillans; juvat sternutatio et animæ retentio. (*Id.*, *aph.* 271.)